



STRATÉGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN SITUATIONS D'URGENCE

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

2025 - 2029



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

“

Il est essentiel d'instaurer la résilience dans le système éducatif car, l'éducation et la formation est un droit fondamental pour tout enfant, jeune et adulte avant, pendant et après les crises.

SEM FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI

Chef de l'État, Président de la République

STRATÉGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN SITUATIONS D'URGENCE

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ**

Sommaire



Résumé exécutif

8

LE PROBLÈME : L'ÉDUCATION FACE AUX CHOCS RÉCURRENTS EN RDC

6

NOTRE RÉPONSE : VISION ET FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE

6

FEUILLE DE ROUTE : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

6

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

7

GARANTIES DE SUCCÈS : SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

7

Liste des abréviations

10

Diagnostic synthétique : l'éducation face aux chocs récurrents

13

CONTEXTE ET TYPOLOGIE DES CRISES EN RDC

13

IMPACTS SUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET LEÇONS APPRIS

14

Éléments de la Stratégie de l'éducation et de la formation en situations d'urgence en RDC

16

FONDEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

16

VISION, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

19

PLAN D'ACTION

21

FINANCEMENT DE LA SEFSU

37

LA STRATÉGIE EN ACTION : HISTOIRES D'IMPACT

37

Dispositions de mise en œuvre de la stratégie de l'éducation et de la formation en situations d'urgence 42

DISPOSITIF DE GESTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN SITUATION D'URGENCE	42
SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET APPRENTISSAGE (SERA)	46
PLAN D'ACTION BUDGÉTISÉ (EN USD)	62
RISQUES MAJEURS ET MESURES D'ATTÉNUATION	86

Conclusion 88

Annexes 90

ANNEXE 1 : CARTES DES ZONES IMPACTÉES PAR DES INCIDENTS CONTRE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, LES ÉTABLISSEMENTS FERMÉS, LA SÉVÉRITÉ DES BESOINS HUMANITAIRES INTERSECTORIELS	90
ANNEXE 2 : QUELQUES PHOTOS D'ILLUSTRATION DES IMPACTS DES CRISES SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION	93
ANNEXE 3 : LIEN ENTRE LA SEFSU ET LES STRATÉGIES, PLANS SECTORIELS, PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS OU RÉCENTS	94
ANNEXE 4 : OUTILS RÉGLEMENTAIRES, LOGISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES DÉJÀ DISPONIBLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SEFSU	95
ANNEXE 5 : INTERSECTORIALITÉ EN ÉDUCATION ET FORMATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE	96
ANNEXE 6 : TRIPLE NEXUS ET LA SEFSU	98
ANNEXE 7 : THÉORIE DE CHANGEMENT DE LA STRATÉGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN SITUATION D'URGENCE (SEFSU)	100
ANNEXE 8 : SOLUTIONS ALTERNATIVES D'APPRENTISSAGE EN SITUATION D'URGENCE	102
ANNEXE 9 : PLAN DE DISSÉMINATION DE LA SEFSU	112
ANNEXE 10 : MISE EN PLACE D'UN STOCK DE CONTINGENCE	116
ANNEXE 11 : BUDGET ESTIMÉ VENTILÉ PAR MINISTÈRE (EN USD)	119
ANNEXE 12 : CADRES JURIDIQUES ET STANDARDS	118

Préface

L'éducation et la formation constituent des fondements essentiels du développement durable, de la cohésion sociale et de la stabilité de la République Démocratique du Congo. Elles représentent non seulement un droit fondamental garanti à chaque Congolaise et à chaque Congolais par notre Constitution, mais également un levier stratégique de reconstruction nationale, de consolidation de la paix et de prospérité partagée.

Depuis plusieurs décennies, notre pays est confronté à des situations d'urgence multiformes ; conflits armés persistants, déplacements massifs des populations, catastrophes naturelles, crises sanitaires et humanitaires qui compromettent gravement l'accès équitable à une éducation et à une formation de qualité. Ces crises affectent de manière disproportionnée les enfants, les jeunes, les filles et les groupes les plus vulnérables, mettant en péril leur avenir et, par conséquent, celui de la Nation.

Face à ces défis majeurs, et fidèle à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Gouvernement de la République a fait de la protection du droit à l'éducation en toutes circonstances une priorité nationale. Garantir la continuité éducative avant, pendant et après les crises est un impératif moral, social et politique auquel nous ne saurions renoncer.

C'est dans cette perspective qu'a été élaborée la **Stratégie de l'Éducation et de la Formation en Situation d'Urgence 2025-2029**. Cette stratégie offre un cadre cohérent, inclusif et opérationnel permettant de répondre de manière efficace et coordonnée aux besoins éducatifs en contexte de crise, tout en renforçant la résilience,

la gouvernance et la capacité d'adaptation de notre système éducatif national.

Cette Stratégie renforce ma conviction profonde que, par une action collective, déterminée et solidaire, nous réussirons à garantir à toutes les filles et à tous les garçons de la République Démocratique du Congo l'exercice effectif de leur droit à une éducation de qualité, avant, pendant et après les situations d'urgence, conformément à la Constitution du 18 février 2006 et à nos engagements nationaux et internationaux.



JUDITH SUMINWA TULUKA

Première Ministre

Avant-Propos

Le progrès d'une nation se mesure à sa capacité de protéger ses citoyens les plus vulnérables et de leur garantir un avenir, y compris et surtout en période de crise. La République Démocratique du Congo, sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, s'est engagée résolument sur la voie de la résilience et du développement durable. Sa vision, qui place l'homme dans toutes ses dimensions au cœur de l'action gouvernementale pour le sortir de la pauvreté, est le fondement de toute notre politique.

Cette vision est traduite en actions concrètes par le Gouvernement de la République, dirigé par Madame la Première Ministre, Judith SUMINWA TULUKA. Elle s'incarne notamment dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028, qui constitue le cadre programmatique fédérateur de toutes les interventions de l'État et de ses partenaires. C'est en accord avec ce PNSD que le Plan Quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté a été élaboré, soulignant l'importance cruciale du développement du capital humain et de l'accès aux services de base comme l'éducation.

Dans ce contexte, **la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en situations d'Urgence (SEFSU) 2025-2029** représente notre engagement à protéger le droit à l'éducation face aux chocs humanitaires, aux catastrophes naturelles et aux conflits. Elle est le fruit d'une analyse approfondie et d'une collaboration étroite avec nos partenaires, s'inscrivant ainsi pleinement dans les grandes orientations du PNSD.

La SEFSU n'est pas un simple document. C'est notre feuille de route pour construire un système éducatif capable de prévenir, de se préparer et de répondre aux crises, garantissant ainsi que l'école reste un sanctuaire de sécurité et de paix, même dans les moments les plus difficiles. Elle est une promesse que la lumière de l'apprentissage ne s'éteindra jamais pour les enfants de la RDC, quel que soit l'environnement.

Ensemble, avec l'engagement du Gouvernement et le soutien de tous nos partenaires, nous bâtissons un avenir où l'éducation sera le levier de notre résilience et le garant de la dignité et de l'espoir de chaque citoyen congolais.

Nous sommes l'éducation nationale, nous préparons l'avenir de nos enfants, nous construisons la nation.



RAÏSSA MALU DINANGA

Ministre d'État,

Ministre de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté

Résumé exécutif

LE PROBLÈME : L'ÉDUCATION FACE AUX CHOCS RÉCURRENTS EN RDC

La République Démocratique du Congo est un pays confronté à une complexité de crises humanitaires, qu'elles soient d'origine humaine (conflits, insécurité) ou naturelle (inondations, épidémies). Ces chocs ont un impact dévastateur et direct sur le secteur de l'éducation, qui se trouve en première ligne.

Impacts clés sur le système éducatif :

- **Interruption de scolarité :** Plus de **1,6 million d'enfants** ont été privés d'éducation en raison des crises, et des centaines d'écoles ont été détruites ou rendues inutilisables.
- **Risques de protection accrus :** L'insécurité expose les apprenants et le personnel éducatif à des traumatismes psychologiques et des risques de violence, notamment le recrutement par des groupes armés.
- **Sous-financement :** Le secteur éducatif est déjà structurellement sous-financé, ce qui affaiblit sa capacité à absorber et à répondre aux chocs soudains.

Face à ces défis, la SEFSU se positionne comme un instrument essentiel pour briser le cycle de la vulnérabilité et garantir que l'éducation demeure un droit fondamental et un vecteur de résilience pour tous, même en période de crise.

NOTRE RÉPONSE : VISION ET FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE

Pour faire face aux défis, la SEFSU s'appuie sur une vision claire et une approche stratégique fondée sur des principes directeurs forts. La vision est de bâtir, d'ici 2029, un système d'éducation et de formation **résilient, inclusif et protecteur** capable de garantir un apprentissage continu et de qualité pour tous en période de crise.

Cette stratégie est solidement ancrée dans un cadre légal et politique national et international. Elle s'aligne directement sur le **Plan National Stratégique de Développement (PNSD)**

2024-2028, ainsi que sur le Plan Quinquennal du Ministère de l'Éducation, traduisant ainsi la volonté du gouvernement.

La stratégie est guidée par sept principes fondamentaux qui orientent toutes les actions :

- 1. Protection et bien-être avant tout :** placer la sécurité des apprenants et du personnel au cœur de la réponse.
- 2. Inclusion :** garantir un accès équitable à l'éducation pour tous, en particulier les plus vulnérables.
- 3. Pertinence et adaptabilité :** offrir un enseignement qui répond aux besoins spécifiques des contextes d'urgence.
- 4. Participation et autonomisation :** impliquer les communautés affectées dans la réponse.
- 5. Coordination et collaboration :** agir de concert avec les ministères et les partenaires.
- 6. Triple Nexus :** lier les actions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.
- 7. Suivi, évaluation et apprentissage :** assurer une amélioration continue.

FEUILLE DE ROUTE : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

La SEFSU est une feuille de route claire et opérationnelle, articulée autour de trois orientations stratégiques qui guident l'ensemble de nos actions pour la période 2025-2029 :

- **Orientation 1 : Assurer la continuité de l'éducation et la protection.** L'objectif est de garantir que les apprenants aient accès à un environnement d'apprentissage sûr, inclusif et protecteur, même en situation d'urgence. Cela inclut la mise en place d'Espaces Temporaires d'Apprentissage (ETA) et l'intégration du soutien psychosocial et des mesures de protection pour les groupes vulnérables.
- **Orientation 2 : Offrir un enseignement de qualité et adapté.** Cette orientation se concentre sur l'amélioration de la qualité de

l'éducation en contexte de crise. Les actions visent à renforcer les capacités du personnel éducatif, à développer des programmes et des matériels pédagogiques flexibles et pertinents, et à les rendre rapidement disponibles pour une réponse efficace.

- **Orientation 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance.** Cet axe vise à bâtir la résilience du système éducatif en amont. Il se concentre sur le renforcement des structures de gestion des crises, l'établissement de mécanismes de coordination robustes entre les différents acteurs et la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation pour une meilleure redevabilité.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

La mise en œuvre de la SEFSU est un défi majeur qui requiert un engagement total et une mobilisation financière significative. Le budget estimé pour la réalisation de cette stratégie sur la période 2025-2029 s'élève à **824 198 072 USD**. Ce montant est nécessaire pour garantir la pérennité des actions et répondre aux besoins spécifiques des apprenants, en particulier les groupes les plus vulnérables.

Pour relever ce défi, la stratégie propose des actions claires pour augmenter et diversifier les sources de financement. Le Gouvernement de la RDC s'engage à mobiliser les ressources internes et appelle à la solidarité des partenaires internationaux. Le secteur privé, la société civile et les partenaires sociaux sont également invités à contribuer à cet effort collectif.

GARANTIES DE SUCCÈS : SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Pour assurer l'efficacité, la transparence et l'amélioration continue de la SEFSU, un système de **Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA)** est mis en place. Ce système n'est pas une simple formalité, mais un mécanisme essentiel pour mesurer l'impact de nos actions et garantir une utilisation optimale des ressources.

Ce cadre prévoit :

- **Un suivi de routine :** Des revues mensuelles et trimestrielles seront organisées aux niveaux national, provincial et sous-provincial pour un ajustement en temps réel des actions.
- **Des évaluations régulières :** Une étude de base (baseline) sera réalisée pour établir les indicateurs de référence, suivie d'une évaluation à mi-parcours en 2028 et d'une évaluation finale en 2029. Ces évaluations sont essentielles pour mesurer l'impact, tirer des leçons et guider les futures stratégies.
- **La redevabilité :** Le système de SERA assure la transparence envers les bénéficiaires et les partenaires financiers, en garantissant que les ressources ont été utilisées de manière optimale pour répondre aux besoins urgents des populations affectées.

En fin de compte, ce système garantit que la SEFSU soit une stratégie vivante et adaptable, capable de se perfectionner au fil du temps pour mieux servir la jeunesse de la RDC.

Liste des abréviations

AENF	:	Alphabétisation et Éducation Non Formelle
AFD	:	Agence Française de Développement
AGRI	:	Agriculture
ANAPECO	:	Association nationale des parents d'élèves du Congo
APV	:	Autres Personnes Vulnérables
BM	:	Banque Mondiale
BSF	:	Bibliothèque Sans Frontière
CA	:	Centre d'Alphabétisation
CA	:	Chef d'Antenne
CAB	:	Cabinet
CADBE	:	Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant
CAP	:	Centre d'Apprentissage Professionnel
CB	:	Chef de Bureau
CCS	:	Comité de Concertation Sectoriel
CCT	:	Comité de Concertation Thématique
CD	:	Chef de division
CEEAC	:	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CERC	:	Composante de Réponse d'Urgence Contingente
CESA	:	Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique
COGES	:	Comité de gestion des établissements scolaires
COOPI	:	Cooperazione Internazionale
COPA	:	Comité des Parents
COPIS	:	Comité de Pilotage Sectoriel
Covid19	:	Coronavirus Disease 2019
CRDI	:	Centre de Recherches pour le Développement International
CRS	:	Centre de rattrapage scolaire
DINACOPE	:	Direction nationale de contrôle, de la préparation de la paie et de la maîtrise des effectifs du personnel administratif et enseignant
DIPROCOPE	:	Direction Provincial de contrôle, de la préparation de la paie et de la maîtrise des effectifs du personnel administratif et enseignant
DIVAS	:	Division des Affaires Sociales
DSE	:	Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles
DW	:	Deutsche Welle (Voix d'Allemagne)
ECD	:	Développement de la petite enfance
ECW	:	Education Cannot Wait
EDB	:	Étude de base
EF	:	Évaluation Finale
EHA	:	Eau, Hygiène et Assainissement
EMP	:	Étude à mi-parcours
EPT	:	Éducation pour tous
ESU	:	Enseignement Supérieur et Universitaire
ETA	:	Espace temporaire d'apprentissage
Ev Ex	:	Évaluation Externe

F	:	Fille / Femme
FPEF	:	Fonds de Promotion de l'Éducation et de la Formation
G	:	Garçon
GIBEF	:	Groupe Inter-Bailleurs pour l'Éducation et la Formation
GTE	:	Groupe Thématique Éducation
H	:	Homme
HRP	:	Humanitaire Response Plan (Plan de Réponse Humanitaire)
HRW	:	Human Rights Watch
INEE	:	Inter-Agency Network for Education in Emergencies
Insp.	:	Inspecteur / Inspection
IPP	:	Inspecteur Principal Provincial
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
KAE	:	Kit d'articles essentiels
KIX	:	Knowledge and Innovation Exchange (Partage de connaissances et d'innovations)
LMD	:	Licence-Master-Doctorat
M23	:	Mouvement du 23 Mars
MIN	:	Ministère / Ministre
MIN PVH-APV	:	Ministère des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Personnes Vulnérables
MINASAHSN	:	Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale
MINEDU-NC	:	Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté
MINESU	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
MINETP	:	Ministère de l'Enseignement technique et professionnel
MINFP	:	Ministère de la Fonction Publique
Mpox	:	Monkeypox (Variole simienne)
MYRP	:	Multi-Year Resilience Programme
OCHA	:	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ODD	:	Objectif de Développement Durable
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
OUA	:	Organisation de l'Unité africaine
PAAF	:	Projet pour l'Apprentissage et l'Autonomisation des Filles
PAES	:	Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PAO	:	Plan d'Action Opérationnel
PDI	:	Personnes Déplacées Internes
PEQPESU	:	Projet d'Éducation pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire
PEQUIP	:	Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement Primaire
PERSE	:	Projet d'urgence pour l'équité et le renforcement du système éducatif
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PIE	:	Plan Intérimaire de l'Éducation
PNSD	:	Plan National Stratégique de Développement
PME	:	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PNSSU	:	Programme National de Santé Scolaire et Universitaire

PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROVED	:	Province éducationnelle
PSP	:	Premiers secours psychologiques
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
PVH	:	Personnes Vivant avec Handicap
RAA	:	Revue Annuelle d'Apprentissage
RDC	:	République Démocratique du Congo
RECOPE	:	Réseau Communautaire de Protection de l'Enfant
RRC	:	Réduction des risques de catastrophes
SAE	:	Sac d'articles essentiels
SCI	:	Save The Children International
SERA	:	Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage
SEFSU	:	Stratégie de l'Éducation et Formation en Situations d'urgence
SIGE	:	Système d'Information et de Gestion de l'Éducation
SMS	:	Short Message Service
SMSPS	:	Santé Mentale et Soutien Psycho Social
SPACE	:	Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du secteur de l'Éducation
SSEF	:	Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
TIC	:	Technologies de l'information et de la communication
TSPT	:	Traumatismes et stress post-traumatiques
TV	:	Télévision
UA	:	Union africaine
UE	:	Unité d'enseignement
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	:	United Nations High Commissioner for Refugees (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	:	United States Dollar (Dollar américain)
VIH	:	Virus de l'immunodéficience humaine

Diagnostic synthétique : l'éducation face aux chocs récurrents

CONTEXTE ET TYPOLOGIE DES CRISES EN RDC

La République Démocratique du Congo (RDC), pays au cœur de l'Afrique et doté d'immenses ressources naturelles, est un territoire vaste de 2 345 410 km². Cependant, son développement est entravé par une instabilité politique chronique et des crises multiformes, qui se manifestent sous diverses formes. Ces chocs sont d'origine à la fois humaine (conflits armés, insécurité) et naturelle (catastrophes climatiques, épidémies).

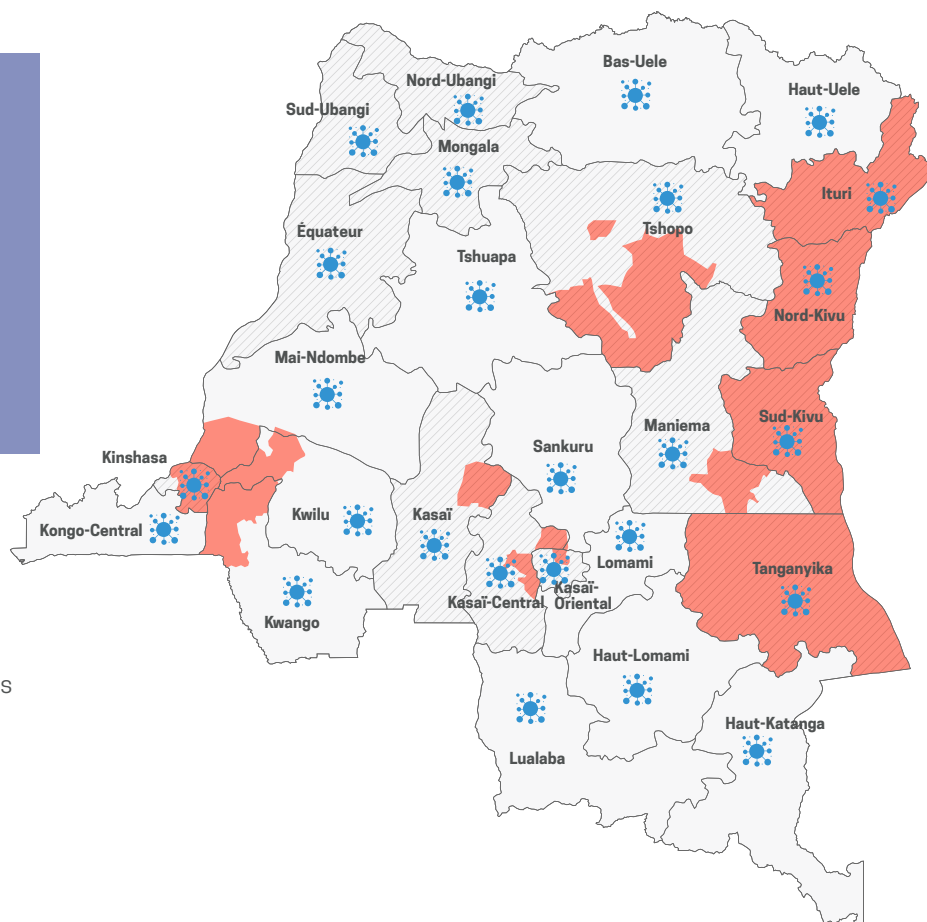
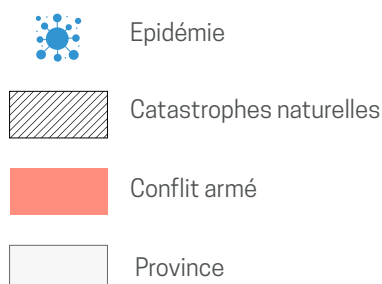
Ces crises ont des répercussions dévastatrices sur la population, dont 73,5 % vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le secteur de l'éducation et de la formation est un des premiers à en subir les conséquences, ce qui le rend particulièrement vulnérable. Les conflits armés dans l'Est du pays, par exemple, ont directement privé plus de 1,6 million d'enfants d'éducation.

Le système éducatif est ainsi confronté à une typologie de crises récurrentes et imbriquées :

- **Conflits et insécurité** : Des combats chroniques entraînent le déplacement massif de populations, la destruction d'infrastructures scolaires et l'utilisation des écoles à des fins militaires, privant des millions d'enfants et de jeunes de leur droit à l'éducation.
- **Catastrophes naturelles** : Le pays est exposé aux inondations, aux éruptions volcaniques et aux glissements de terrain, qui détruisent les écoles et déplacent les communautés, interrompant ainsi les apprentissages.
- **Épidémies** : Des épidémies comme le choléra, la rougeole ou la variole simienne (Mpox) peuvent entraîner la fermeture des écoles et une suspension des cours, ce qui rend la continuité de l'apprentissage difficile.

Ces crises créent un cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité, où les enfants non scolarisés sont davantage exposés aux risques de protection, notamment le recrutement par des groupes armés et les violences.

Carte 1 :
CARTOGRAPHIE DES CRISES ET CATASTROPHES NATURELLES EN RDC
Source : Elaborée par le Cluster Éducation sur base des données humanitaires du HNRP, juin 2025



IMPACTS SUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET LEÇONS APPRISSES

Les crises récurrentes en RDC ont des impacts dévastateurs sur le secteur de l'éducation. Les destructions d'infrastructures scolaires, les déplacements massifs de populations et l'insécurité chronique entraînent l'interruption des parcours d'apprentissage pour des millions d'enfants. Les apprenants et le personnel enseignant sont exposés à des traumatismes psychologiques et à des risques accrus de protection, tels que le recrutement par des groupes armés et les violences basées sur le genre.

Tableau 1 : Nombre d'établissements / centres et classes détruits ou endommagés par les attaques / conflits armés ou les inondations dans 11 provinces éducationnelles entre décembre 2024 et janvier 2025 - Diagnostic de l'éducation et de la formation en situation d'urgence, février 2025

Type d'enseignement	Par les conflits armés / attaques		Par les inondations		Ensemble	
	No d'établissements / centres	No de salles de classe	No d'établissements / centres	No de salles de classe	No d'établissements / centres	No de salles de classe
Maternelle	32	75	51	91	83	166
Primaire	257	1112	539	998	796	2110
Secondaire	110	407	206	425	316	832
FP	141	283	258	791	399	1074
CRS	111	183	84	219	195	402
CA	15	35	21	64	36	99
CAP	11	45	21	73	32	118
ESU	2	8	4	35	6	43
Totaux	679	2148	1184	2696	1863	4844

Tableau 2 : Nombre d'établissements et classes inaccessibles à cause de l'insécurité / guerre et des inondations par type d'enseignement dans 11 provinces éducationnelles - Diagnostic de l'éducation et de la formation en situation d'urgence, février 2025

Type d'enseignement	Inaccessible à cause de l'insécurité / guerre		Inaccessibles en cas d'inondations	
	No d'établissements / centres	No de salles de classe	No d'établissements / centres	No de salles de classe
Maternelle	45	135	29	90
Primaire	376	2530	247	1690
Secondaire	153	1319	92	600
FP	155	282	196	534
CRS	153	720	67	82
CA	71	196	9	18
CAP	54	238	8	34
ESU	0	0	6	57
Totaux	1007	5420	654	3105

Toutefois, la RDC a capitalisé sur les expériences passées et a tiré de précieuses leçons de ses réponses aux crises antérieures. Ces expériences ont mis en lumière plusieurs points clés :

- **La réponse doit être structurée et flexible** : Une éducation de qualité peut être maintenue même en situation d'urgence, à condition que les modalités d'apprentissage soient adaptables et que les programmes soient pertinents pour le contexte.
- **La coordination est essentielle** : L'efficacité des interventions dépend de la capacité des acteurs à mieux se coordonner, en évitant la duplication des efforts et en optimisant l'utilisation des ressources.

- **Le soutien psychosocial est vital** : Au-delà de l'accès à la classe, il est crucial de restaurer un sentiment de normalité et de fournir un soutien psychosocial aux apprenants et aux enseignants affectés par le stress et le traumatisme.
- **La résilience du système** : Les leçons passées ont démontré la nécessité de renforcer la capacité du système éducatif à anticiper, réagir et se relever des chocs, transformant ainsi les défis en opportunités de développement à long terme.

Ces enseignements sont au cœur de la présente stratégie et constituent un fondement solide pour une réponse plus efficace et durable.

Défis, opportunités et besoins prioritaires

Malgré les leçons tirées des crises passées, le système d'éducation et de formation en RDC est toujours confronté à des défis structurels majeurs qui entravent sa capacité à répondre efficacement aux urgences. Le manque de coordination entre les différents ministères concernés et les partenaires, l'insuffisance de financements dédiés à l'éducation en situation d'urgence et l'absence d'un cadre de planification et de suivi harmonisé constituent des faiblesses importantes.

Cependant, le contexte actuel présente des opportunités uniques pour renforcer le système. La nouvelle stratégie s'aligne sur des cadres de référence nationaux et internationaux solides, notamment le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028. De plus, elle capitalise sur les programmes et projets existants, ce qui favorise une approche intégrée et durable.

Face à ces défis, la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en situation d'Urgence (SEFSU) vise à répondre aux besoins prioritaires suivants pour garantir un avenir meilleur à la jeunesse congolaise:

- **Continuité des services** : Assurer que l'apprentissage ne soit pas interrompu, même en cas de crise, en mettant en place des espaces d'apprentissage temporaires et des solutions alternatives.
- **Protection et bien-être** : Fournir un environnement d'apprentissage sûr et inclusif, et offrir un soutien psychosocial aux apprenants et au personnel éducatif.
- **Qualité de l'enseignement** : Maintenir et adapter la qualité de l'enseignement pour qu'il réponde aux besoins spécifiques des enfants affectés par les crises.
- **Gouvernance et coordination** : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation en situation d'urgence pour une réponse plus efficace et harmonisée.
- **Mobilisation des ressources** : Sécuriser des financements pour soutenir la préparation et la réponse aux crises.

Éléments de la stratégie de l'éducation et de la formation en situations d'urgence en rdc

La présente section expose la vision, les fondements, les principes directeurs et les objectifs de la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en situation d'Urgence (SEFSU) pour la période 2025-2029. Elle propose une feuille de route claire pour la mise en œuvre d'une éducation et d'une formation qui ne se limitent pas à la simple préservation de l'accès, mais visent une approche holistique pour la continuité de l'apprentissage.

Le système d'éducation et de formation de la RDC est vulnérable aux crises récurrentes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine. Cette stratégie a été conçue pour répondre à l'impératif d'atténuer ces impacts, de renforcer la capacité du système à anticiper, réagir et se relever des chocs.

Elle est justifiée par la nécessité de combler les lacunes existantes et d'établir un cadre cohérent pour une intervention efficace et durable, impliquant tous les acteurs. L'élaboration de cette stratégie a été un processus participatif, incluant les ministères, les partenaires techniques et financiers, la société civile et les communautés affectées.

En s'appuyant sur un diagnostic approfondi et en tirant les leçons des expériences passées, la SEFSU aspire à transformer les défis en opportunités, faisant de l'éducation un vecteur de protection, de résilience et de développement durable pour tous les enfants et jeunes Congolais.

FONDEMENTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

Fondements de la stratégie

La Stratégie de l'Éducation et de la Formation en situation d'Urgence (SEFSU) repose sur une analyse approfondie de la situation, mais aussi sur un cadre solide de lois, de politiques et de normes nationales et internationales. Elle a été élaborée à partir de données primaires et secondaires, incluant des consultations avec des acteurs clés et des communautés affectées. Cette démarche a permis de créer un cadre de référence unique pour tous les acteurs impliqués dans la réponse aux crises.

La stratégie est fondée sur :

- **La reconnaissance de l'éducation comme un droit fondamental** : L'éducation et la formation ne se limitent pas à une simple préservation de l'accès en période de crise. Elles englobent une approche holistique visant à assurer la continuité de l'apprentissage dans des environnements instables et à protéger les apprenants et le personnel éducatif.
- **La nécessité de combler les lacunes** : Le système éducatif et de formation en RDC est confronté à des faiblesses structurelles et des défis persistants face aux crises récurrentes. La SEFSU a été conçue pour y remédier et renforcer la capacité du système à anticiper, réagir et se relever des chocs.
- **L'alignement avec les cadres de référence** : La SEFSU s'inscrit pleinement dans les engagements du gouvernement. Elle s'aligne notamment sur le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

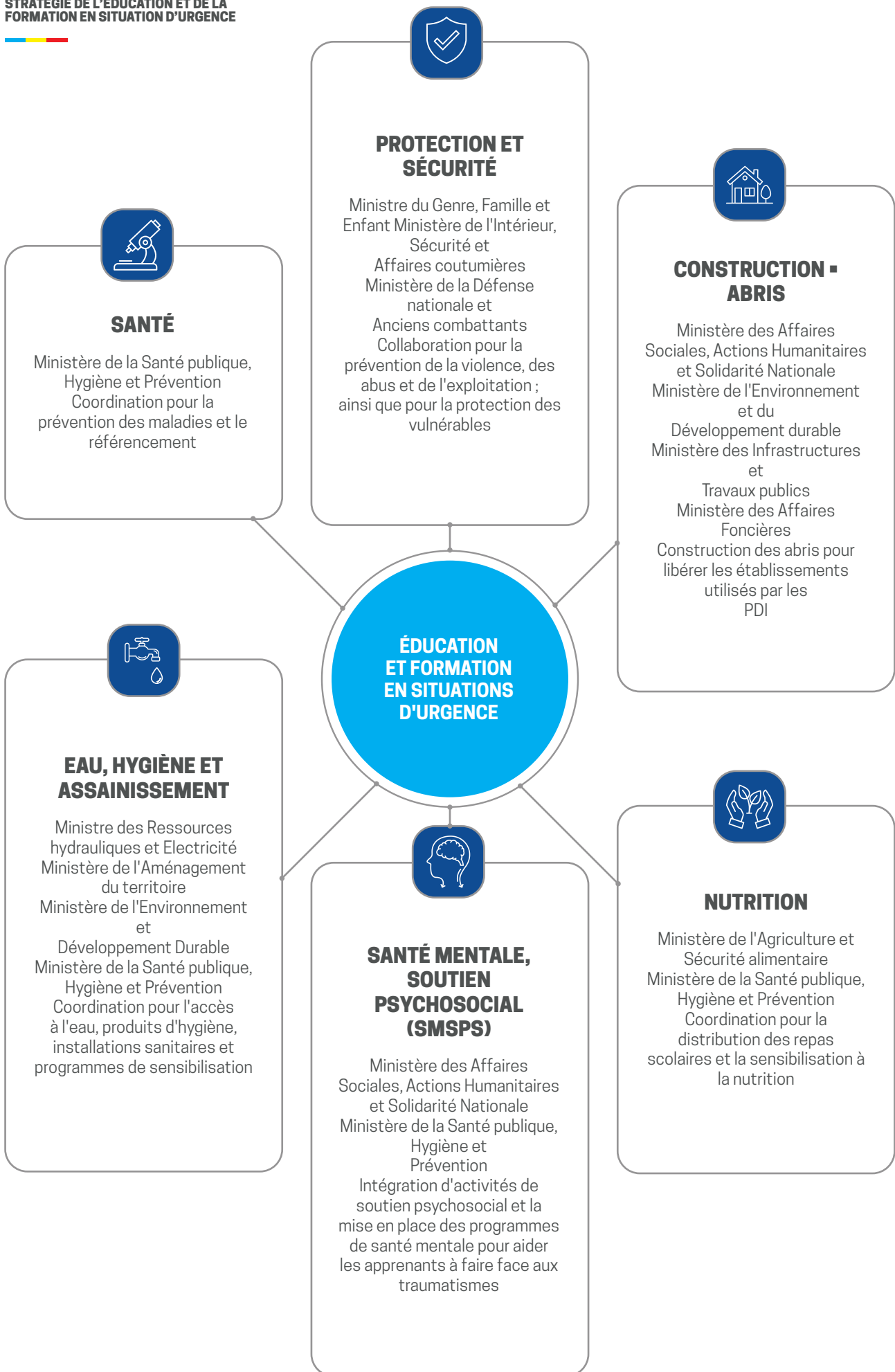
Principes directeurs de la stratégie

Pour garantir son efficacité et sa pertinence, la SEFSU est guidée par sept principes fondamentaux qui orientent toutes ses actions:

1. Protection et bien-être avant tout : Ce principe place la sécurité physique et psychosociale des

apprenants et du personnel éducatif au centre de toutes les interventions. Il s'agit de créer un environnement d'apprentissage sûr et de fournir un soutien psychologique pour aider à surmonter les traumatismes.

- 2. Inclusion :** La stratégie s'engage à garantir un accès équitable à l'éducation et à la formation pour tous, sans discrimination. Une attention particulière est portée aux personnes vivant avec un handicap et aux autres groupes vulnérables.
- 3. Pertinence et adaptabilité :** L'éducation et la formation en situation d'urgence doivent être adaptées aux besoins spécifiques des apprenants et au contexte de la crise. Cela implique d'offrir des programmes flexibles et pertinents, capables d'être rapidement déployés.
- 4. Participation et autonomisation :** La SEFSU promeut l'implication active des communautés affectées, des familles et des leaders communautaires dans la conception et la mise en œuvre des interventions. Cela renforce l'adhésion et la durabilité des actions.
- 5. Coordination et collaboration :** L'approche intersectorielle est un pilier de la stratégie, exigeant une mise en œuvre coordonnée entre les différents ministères (Éducation, Santé, Affaires Sociales, etc.) et les partenaires (agences des Nations Unies, ONG, société civile).
- 6. Triple Nexus :** Ce principe reconnaît que l'aide humanitaire, le développement à long terme et la consolidation de la paix sont interconnectés. La stratégie intègre ces trois dimensions pour une réponse plus efficace et durable, en fournissant une assistance immédiate, en renforçant les systèmes et en promouvant la cohésion sociale.
- 7. Suivi, évaluation et apprentissage :** La réussite de la SEFSU repose sur un système robuste de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SERA). Cela permet d'ajuster les stratégies, de maximiser l'impact des interventions et de documenter les leçons apprises.



VISION, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Cette partie du document définit les ambitions à long terme, les axes de travail principaux et les résultats concrets de la stratégie de l'éducation en situation d'urgence en RDC.

Vision

D'ici 2029, la vision de la SEFSU est de bâtir un système d'éducation et de formation en RDC qui soit **résilient, inclusif, et protecteur**. L'objectif est de garantir un apprentissage continu et de qualité pour tous, même en période de crise.

Orientations stratégiques

La Stratégie s'articule autour de trois orientations stratégiques principales, conçues pour établir un lien entre la réponse d'urgence immédiate, le développement à long terme et la consolidation de la paix.

- **Orientation Stratégique 1 :** Assurer la continuité de l'éducation et de la formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur en situation d'urgence.
- **Orientation Stratégique 2 :** Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence.
- **Orientation Stratégique 3 :** Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et de la formation en situation d'urgence.

Objectifs stratégiques

Pour chaque orientation, des objectifs spécifiques ont été définis afin de guider la mise en œuvre des actions :

- **Sous l'Orientatation 1 :**
 - * Assurer la continuité de l'éducation et de la formation en aménageant des espaces temporaires d'apprentissage inclusifs et adaptés.
 - * Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel éducatif.
 - * Garantir un accès équitable à l'éducation pour toutes les personnes affectées, en particulier les plus vulnérables.
- **Sous l'Orientatation 2 :**
 - * Assurer un enseignement de qualité qui répond aux besoins des apprenants en situation d'urgence, en renforçant les capacités des acteurs impliqués.
 - * Développer et mettre en place des programmes flexibles et pertinents, rapidement déployables pour assurer la continuité de l'apprentissage.
- **Sous l'Orientatation 3 :**
 - * Améliorer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, et renforcer le suivi-évaluation de la SEFSU.
 - * Assurer la mobilisation des ressources financières et la prise en charge du personnel impliqué dans la réponse aux urgences.
 - * Renforcer la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence.

VISION

D'ici 2029, rendre le système d'éducation et de formation de la RDC résilient, inclusif, capable de protéger et de garantir un apprentissage de qualité continu pour tous, même en situation d'urgence.

Principes directeurs

Protection et bien-être avant tout ▪ Inclusion ▪ Pertinence et adaptabilité ▪ Participation et autonomisation
Coordination et collaboration ▪ Triple Nexus ▪ Suivi, évaluation et apprentissage

Résultats Attendus

- La continuité de l'éducation et de la formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés et la disponibilité des services essentiels sont assurées
- La résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel de l'éducation et formation sont renforcées
- Un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les individus affectés par des situations d'urgence est assuré

- Un enseignement de qualité qui répond aux besoins des apprenants en situation d'urgence est assuré
- Des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; déployables rapidement pour assurer la continuité de l'apprentissage sont disponibles et utilisés en situation d'urgence

- Le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur de l'éducation et formation face aux situations d'urgence est amélioré et le suivi-évaluation des interventions sont renforcés
- La disponibilité des fonds pour l'EFSU est assurée ; la prise en charge du personnel impliqué dans les réponses d'urgence est assurée
- La coordination de l'EFSU est renforcée

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence

Objectif Stratégique 1.1

Assurer la continuité des services d'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence, tout en assurant la disponibilité des services essentiels

Objectif Stratégique 1.2

Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel d'éducation et formation

Objectif Stratégique 1.3

Assurer un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les individus affectés par des situations d'urgence

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence

Objectif Stratégique 2.1

Offrir un enseignement de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans la réponse en matière d'approches pédagogiques efficaces en situations d'urgence

Objectif Stratégique 2.2

Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et formation en situations d'urgence

Objectif Stratégique 3.1

Renforcer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, tout en consolidant la coordination et le suivi-évaluation de l'éducation et formation en situations d'urgence

Objectif Stratégique 3.2

Assurer la mobilisation des ressources financières pour l'éducation et la formation en situations d'urgence, tout en prenant en compte le personnel impliqué dans la réponse en urgences

Objectif Stratégique 3.3

Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et formation en situations d'urgence

PLAN D'ACTION

La présente section résume le plan d'action de la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en situation d'Urgence (SEFSU) pour la période 2025-2029. Elle présente, de manière claire et concise, les principales activités qui seront menées pour atteindre les objectifs stratégiques, tout en respectant l'approche holistique et les principes directeurs de la stratégie. Ce plan constitue la feuille de route opérationnelle pour le gouvernement et ses partenaires afin de renforcer la résilience du système éducatif face aux crises.

Orientation stratégique 1 : Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence

Objectif stratégique 1.1

Assurer la continuité des services d'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence, tout en assurant la disponibilité des services essentiels

Résultats attendus

La continuité de l'éducation et de la formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés, et la disponibilité des services essentiels sont assurées.

Actions préconisées

1.1.1: Aménager des espaces d'apprentissage inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence ; et réhabiliter des établissements d'enseignement endommagés

La reprise de l'éducation et de la formation pendant et après une urgence n'est jamais une approche unique. Chaque type de crise présente des défis et des opportunités distincts. Toutefois, les besoins d'accroître les capacités d'accueil des établissements et l'application du principe d'inclusion / équité sont communs.

Conflits armés, conflits inter-communautaires	Inondations, vents violents glissements de terrain	Éruption volcanique	Crises sanitaires / épidémies	Mouvements massifs de la population
Nouveaux espaces temporaires d'apprentissages pour faire face à l'arrivée des apprenants déplacés et réfugiés, réhabilitation des infrastructures endommagées,	Réhabilitation des infrastructures affectées, nouveaux espaces temporaires d'apprentissage pour les apprenants déplacés, réfugiés et les retournés	Réhabilitation des infrastructures affectées, Aménagement des nouveaux espaces temporaires d'apprentissage pour les apprenants déplacés, réfugiés et les retournés	Nouveaux espaces temporaires d'apprentissage pour respecter les mesures de protection sanitaire (distanciation, etc.).	Nouvelles espaces temporaires d'apprentissage pour ré/insérer les apprenants déplacés internes, les retournés, les rapatriés, les réfugiés, les expulsés

Type de structures par phase d'urgence

Urgence	Nexus / transition	Post-urgence
Espaces temporaires d'apprentissage (ETA)	Classes modulaires	Constructions durables

Considérations importantes

- L'aménagement des espaces temporaires d'apprentissage et/ou la réhabilitation d'établissements d'enseignement affectés doivent tenir compte des besoins spécifiques des apprenants et du personnel de l'éducation et de la formation : accessible et inclusive pour les PVH et APV
- Coordination et collaboration avec les autorités d'urbanisme, sanitaires, d'administration territoriale, des organes de suivi des activités sismiques / volcaniques, les COGES et les associations des parents (COPA)
- Tenir compte de la disponibilité des places dans les structures préexistantes, de la possibilité d'instaurer la double vacation, et de la possibilité d'utiliser d'autres infrastructures préexistantes (hangars communautaires, salles des églises, locations, etc.)

1.1.2 : Équiper les établissements d'enseignement réhabilités et les espaces temporaires d'apprentissage, tenant compte des besoins spécifiques des apprenants

Doter les établissements / infrastructures réhabilités en équipements et matériels tenant compte des apprenants en besoins spécifiques tels que :

- Tables-bancs / pupitres
- Chaises pliables
- Armoires / caisses métalliques
- Tables pliables
- Tableaux adaptés
- Kits de formation professionnelle

1.1.3 : Assurer un accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'hygiène, à l'alimentation et aux services administratifs

- Effectuer des évaluations multisectorielles rapides des pertes et des besoins en eau, assainissement et hygiène ; en sécurité alimentaire, en documents administratifs et académiques
- Former le personnel de l'éducation et de la formation, et sensibiliser les apprenants, les COGES et les associations des parents (COPA) sur la mise en place et/ou l'entretien des points d'eau, les bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition, et l'importance des documents administratifs
- Organiser l'offre des repas chauds aux apprenants selon la stratégie nationale de l'alimentation dans les établissements d'enseignement / apprentissage
- Ériger les points d'eau et les installations sanitaires inclusifs pour les PVH, les femmes, filles, hommes, garçons ; fournir des kits d'hygiène générale, des kits d'hygiène menstruelle dans les espaces d'enseignements / apprentissage

1.1.4 : Consolider et utiliser l'option d'éducation / formation à base communautaire pour faire face aux situations d'urgence définie

L'apprentissage communautaire est pertinent en temps de crises de conflits armés et de mouvements des populations quand il est impossible d'offrir un enseignement à travers les établissements ordinaires, et en temps de crises sanitaires moins graves.

- Élaborer des programmes d'enseignement / formation adaptés à l'approche communautaire en situation d'urgence

- Développer des guides pour l'organisation de groupes d'apprentissage sécurisés et élaborer des protocoles sanitaires clairs en cas d'urgence sanitaire selon le type d'épidémie
- Prévoir le matériel pédagogique et les kits (l'objectif stratégique 3.1 suggère de prépositionner des sacs d'articles essentiels (SAE) pour apprenants dans chaque classe / centre et des kits d'articles essentiels (KAE) pour les animateurs communautaires.
- Former les animateurs communautaires sur l'approche et les programmes
- Mettre en place un mécanisme électronique simplifié de suivi de l'éducation / formation à base communautaire en temps d'urgence
- Tester l'approche d'apprentissage communautaire et le mécanisme de suivi de manière périodique pour maintenir la familiarité et la préparation des parties prenantes à son utilisation en cas de situations d'urgence

1.1.5 : Renforcer l'utilisation des programmes d'éducation et de formation à distance

Enseignement / apprentissage en ligne

Selon le type d'enseignement, utiliser des plateformes d'apprentissage en ligne, de vidéos préenregistrées, de documents numériques, de forums de discussion (lorsque l'accès à internet et aux appareils n'est pas uniforme) et de classes virtuelles en direct via des outils de visioconférence adaptés aux stades de développement et aux besoins spécifiques des apprenants. L'apprentissage à distance en ligne a une pertinence très élevée en cas de fermetures d'écoles prolongées et de restrictions de mouvements.

- Développer des supports nécessaires adaptés et inclusifs : les plateformes, les vidéos, les documents PDF, les présentations en ligne, les outils de visioconférence et des messageries pour la communication.
- Établir des partenariats avec les entreprises de télécommunications pour assurer la connectivité dans les zones affectées.
- Par type d'enseignement / formation, identifier des leçons qui seront impérativement apprises à distance en ligne afin de maintenir la familiarité et la préparation des apprenants, des enseignants, des formateurs, des éducateurs et des professeurs à l'usage de cette modalité

Enseignement / apprentissage hors ligne

Consolider et selon le type d'enseignement, distribuer des manuels scolaires, de fiches d'exercices, de guides d'apprentissage à domicile, diffuser des leçons et de contenus d'apprentissage via les radios et télévisions. L'apprentissage à distance hors ligne a une pertinence élevée dans les contextes où l'accès à internet et aux appareils numériques est limité ou inégal. La radio et la télévision ont une large portée et peuvent atteindre un grand nombre d'apprenants. Les supports imprimés offrent une alternative tangible et ne nécessitent pas de connectivité.

- Consolider l'élaboration des manuels d'enseignement / formation, des cahiers d'exercices, des guides d'autoapprentissage, des programmes radiophoniques, des émissions télévisées adaptés et inclusifs.
- Héberger les versions téléchargeables sur des plateformes accessibles où les parents, les apprenants, les animateurs communautaires peuvent avoir accès et télécharger pour impression en cas de besoin.
- Par type d'enseignement / formation, identifier des leçons qui seront impérativement

appries à distance hors ligne afin de maintenir la familiarité et la préparation des apprenants, des parents, des enseignants, des formateurs, des éducateurs et des professeurs à l'usage de cette modalité

1.1.6 : Organiser des cours de récupération, de remédiation, des programmes accélérés, des centres de rattrapage scolaire, des centres de formation professionnelle ambulatoires selon les besoins des apprenants

- Gérer le rattrapage des retards liés à l'interruption de l'enseignement / apprentissage lors des crises

Retards de moins de 2 mois	Retards de 2 à 6 mois	Retards de plus de 6 mois
Offrir des cours de récupération aux apprenants	Offrir des programmes de rattrapage scolaire aux apprenants	Offrir des programmes accélérés aux apprenants basés sur les sujets clés

La continuité de l'éducation et de la formation en situation d'urgence exige une approche multicouche, combinant plusieurs modalités et supports, afin de garantir la continuité de l'enseignement / apprentissage pour le plus grand nombre, quelles que soient les contraintes. L'[Annexe 8](#) donne plus d'informations sur chacune de ces solutions alternatives d'apprentissage en situation d'urgence.

1.1.7 : Fournir du matériel d'apprentissage, des vêtements et chaussures aux apprenants

- Le contenu des kits doit être adapté à l'âge des apprenants et au contexte spécifique de l'urgence.
- Les kits doivent être adaptés aux besoins spécifiques des filles et des garçons, des PVH, des APV, en tenant compte des facteurs culturels et des préférences en matière d'apprentissage

1.1.8 : Définir avec les communautés les rôles et responsabilités de ces dernières et en faire des sensibilisations

- Définir avec les communautés (COGES, Associations des parents) les rôles et responsabilités des communautés et des parents dans la réponse d'éducation / formation en situation d'urgence

Objectif stratégique 1.2

Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel d'éducation et formation

Résultats attendus

La résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel de l'éducation et formation sont renforcées

Actions préconisées

1.2.1 : Organiser l'éducation et la formation alternatives à base communautaire pour les enfants et les jeunes en rupture / interruption d'apprentissage y compris les PVH et APV

- Informer et sensibiliser les acteurs à l'organisation d'une éducation / formation alternative à base communautaire pour les enfants, les jeunes et les adultes en interruption d'apprentissage

- Former et équiper des animateurs / trices pour offrir un encadrement minimum aux enfants, jeunes et adultes affectés au niveau communautaire, en attendant qu'un apprentissage plus structuré reprenne dans les établissements d'enseignement
- Organiser une éducation / formation alternative à base communautaire pour les apprenants en interruption d'apprentissage

1.2.2 : Former le personnel de l'éducation / formation sur les thématiques pertinentes pour les situations d'urgence y compris le personnel PVH et APV

- Former les enseignants, les formateurs, les éducateurs et les professeurs sur la pédagogie sensible au genre et à l'inclusion, les apprentissages socio-émotionnels, l'éducation à la paix, la gestion du stress et des violences basées sur le genre
- Former / orienter les enseignants, formateurs, éducateurs, les professeurs, le personnel administratif, technique et/ou les ouvriers sur l'assistance psychosociale des apprenants et du personnel, y compris les problématiques liées à l'éducation et à la formation en situation d'urgence reprises dans le tableau ci-dessous.
- Former les enseignants, formateurs et éducateurs sur et l'organisation des activités socio-émotionnelles, psychosociales et récréatives inclusives

Conflits armés, conflits inter-communautaires	Inondations, vents violents glissements de terrain	Éruption volcanique	Crises sanitaires / épidémies	Mouvements massifs de la population
Symptômes des conflits ; tensions ; méfiance ; marginalisation ; détresse liée aux viols, violences basées sur le genre, grossesses non désirées, grossesses précoces, tortures, des traumatismes, pertes des membres de familles / biens / services ; éducation à la paix, aux compétences de la vie courante ; la désinformation et rumeur ; alerte de cas ; la protection des PVH et APV	Symptômes des maladies liées à la contamination post-inondations, des problèmes psychologiques Détection, identification et gestion des cas suspects Éducation aux compétences de la vie courante, alerte des cas, la protection des PVH et APV	Symptômes de contamination Détection, identification et gestion des cas suspects de contamination par les gaz, cendres toxiques ou particules fines, cas de problèmes psychologiques liés à la perte des membres de famille, biens et propriétés Éducation aux compétences de la vie courante ; alerte des cas, la protection des PVH et APV	Symptômes des épidémies en question Détection, identification et gestion des cas suspects (maladies, cas d'effets psychologiques) Moyens de prévention de la propagation des épidémies Éducation aux compétences de la vie courante ; alerte des cas, la protection des PVH et APV	Détection, identification et gestion des cas concernés par les barrières linguistiques, le risque de marginalisation, problèmes psychosociaux liés à la perte et à l'extirpation, des cas d'exploitation et d'abus (enfants non accompagnés ou séparés, VBG, les femmes et les filles). Éducation aux compétences de la vie courante ; alerte des cas, la protection des PVH et APV

1.2.3 : Mettre en place ou renforcer des services inclusifs de prise en charge des cas et des systèmes de référencement

- Former / orienter les enseignants, les formateurs, les éducateurs, les professeurs, le personnel administratif sur les systèmes de référencement

- Intégrer les établissements et espaces d'apprentissages dans les mécanismes inclusifs de référencement.
- Mettre sur pied, des mécanismes inclusifs de signalement pour permettre aux apprenants et au personnel de remonter les cas de violations ou d'autres types de défis rencontrés, en toute sécurité
- Assurer l'intégration des services intersectoriels au sein des établissements d'apprentissage et espaces temporaires pour l'accès à une variété de services pour les apprenants et le personnel de l'éducation et de la formation.
- Faciliter l'identification, le référencement, la déclaration et l'obtention des extraits d'actes de naissance pour les apprenants non déclarés dans les délais ou ayant perdu les extraits
- Prendre en compte des services spécifiques pour des cas repris dans le tableau ci-dessous pour les systèmes de prise en charge et de référencement.

Conflits armés, conflits inter-communautaires	Inondations, vents violents glissements de terrain	Éruption volcanique	Crises sanitaires / épidémies	Mouvements massifs de la population
Enfants et jeunes libérés des forces ou groupes armés, recrutements dans les groupes armés, viols, grossesses non désirées, grossesses précoces, tortures, des traumatismes, pertes des documents administratifs et académiques	Cas de contaminations sanitaires post-inondations, pertes de pièces administratives ou documents académiques, cas de blessures, cas de problèmes psychologiques liés à des pertes de membres de familles / biens / services, etc.	Cas de contamination par les gaz, cendres toxiques ou particules fines, cas d'impacts psychologiques liés à la perte des membres de famille, biens et propriétés, perte des documents administratifs et académiques, etc.	Cas d'effets psychologiques liés à l'isolement, nouveaux cas détectés dans les établissements d'apprentissage, etc.	Barrières linguistiques, reconnaissance des diplômes et des acquis antérieurs, risque de marginalisation, problèmes psychosociaux liés à la perte et à l'extirpation, cas de violences, cas d'exploitation et d'abus (enfants non accompagnés ou séparés, les femmes et les filles), etc.

1.2.4 : Identifier des risques imminents selon les types d'urgence et rendre sûrs les structures d'apprentissages en collaboration avec les services spécialisés

- Avant toute réutilisation des établissements, coordonner et collaborer avec les services spécialisés, faire des inspections des dangers / risques, mettre en œuvre des mesures pour isoler et écarter les dangers / risques associés à chaque type d'urgence
- Former le personnel de l'éducation et de la formation et orienter les apprenants sur la reconnaissance des risques / dangers immédiats, les mesures de protection personnelle et le signalement des risques.

Conflits armés, conflits inter-communautaires	Inondations, vents violents, glissements de terrain	Éruption volcanique	Crises sanitaires / épidémies	Mouvements massifs de la population
Risques immédiats				
Attaques des établissements, restes d'engins non explosés, présence des minutions, présence des armes blanches dans les établissements ou tout autre outil pouvant servir d'armes, présence des matières organiques, fécales et/ou autres objets contagieux dans les établissements libérés de l'utilisation par les déplacés, etc.	Infrastructures fragilisées, présence d'étangs d'eaux ou d'autres matières ou objets contaminés, etc.	Infrastructures fragilisées, présence des gaz, cendres et/ou fines particules toxiques, etc.	Présence des bactéries, des virus ou autres matières organiques ou objets contaminés, etc.	Présence des matières organiques, fécales et/ou autres objets contagieux dans les établissements libérés de l'utilisation par les déplacés, réfugiés, etc.
Services spécialisés pertinents				
Protection civile, déminage, santé, hydraulique	Bâtiments, santé, hydraulique	Bâtiments, volcanologie	Santé, hydraulique	Santé, hydraulique

1.2.5 : Plaider ou négocier l'accès aux établissements occupés / utilisés

- Plaider auprès des forces de l'ordre public pour la libération des établissements occupés par les familles des militaires et/ou utilisés pour des fins militaires par l'armée régulière ou les groupes paramilitaires alliés
- Coordonner avec le MINASAHSN et les partenaires en abris pour inclure les PDI utilisant les établissements d'apprentissage comme abris dans les plans d'aide en abris, afin de libérer les établissements occupés
- Faire des négociations humanitaires avec les groupes armés non étatiques pour la libération des établissements occupés

1.2.6 : Vulgariser la Déclaration sur la Sécurité dans les Établissements d'Apprentissage et ses lignes directrices

Produire des supports d'information / communication sur la déclaration sur la sécurité dans les écoles et ses lignes directrices (affiches, dépliants, etc.) adaptés aux contextes locaux (voir le plan de dissémination de la SEFSU en [Annexe 9](#))

Conduire des campagnes de sensibilisation / informations à travers des canaux divers afin de toucher le maximum de personnes

Mettre sur pied des consignes de sécurité adaptées aux urgences et des plans d'évacuations en cas d'émergence de crise ou d'attaque soudaine des établissements d'enseignement et d'autres espaces d'apprentissage

Plaider auprès des ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la décentralisation pour inclure les éléments de la déclaration et de ses lignes directrices dans les programmes de formation des militaires, des membres de la réserve militaire et des policiers

Mettre en place un comité national de suivi de la DES et ses lignes directrices avec ses démembrements provinciaux et locaux.

1.2.7 : Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action anticipatoires de réduction des risques à l'intention des apprenants, du personnel d'éducation / formation et des communautés, y compris l'amélioration de la résilience des infrastructures existantes aux risques locaux variés

- Développer des plans et des actions concrètes à réaliser pour la gestion et réduction des risques de crises
- Mettre en place des mécanismes de coordination et de partenariats au niveau national, provincial et local pour la réduction des risques des crises
- Budgétiser les besoins / ressources et mobiliser des financements nécessaires au niveau national, provincial et local
- Mettre en œuvre, suivre, évaluer et adapter en continu les plans de gestion et de réduction des risques

1.2.8 : Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophes / crises spécifiques à l'attention des apprenants, personnel de l'éducation et de la formation et des communautés

- Concevoir et élaborer les programmes inclusifs de sensibilisation adaptés aux contextes locaux avec des messages pour les ménages, les écoles et les apprenants, le personnel de l'éducation et de la formation
- Mettre en œuvre, suivre, évaluer et adapter les programmes de sensibilisation

Objectif stratégique 1.3

Assurer un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les apprenants affectés par des situations d'urgence

Résultats attendus

Un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les individus affectés par des situations d'urgence est assuré

1.3.1 : Réinsérer les apprenants dans les établissements et autres espaces d'apprentissage

- Identifier la localisation des apprenants et du personnel de l'éducation et de la formation
- Informer et sensibiliser les acteurs à la réouverture des structures d'éducation et de formation, y compris sur l'importance de l'éducation et formation pour toutes et tous (filles, garçons, femmes, hommes, PVH et autres personnes vulnérables comprises)
- Organiser la réinscription des apprenants affectés par les situations d'urgence, si nécessaire
- Digitaliser les fichiers d'inscription et de suivi des apprenants afin de faciliter la réinscription, la réinsertion et le contrôle des parcours des apprenants.

1.3.2 : Prendre des mesures d'exception pour faciliter l'accès aux apprenants les plus vulnérables touchés par les situations d'urgence et ceux ayant rencontrés des situations difficiles

- Fournir des matériels / équipements nécessaires pour faciliter l'accès des PVH et APV aux établissements et à d'autres espaces d'apprentissage
- Annuler ou subventionner les frais de réinscription des apprenants, en particulier pour les plus vulnérables en situation d'urgence
- Accorder des subventions ou des prêts remboursables à la fin des études aux apprenants d'enseignement supérieur et universitaire les plus vulnérables en situation d'urgence
- Annuler ou subventionner les frais de passation des examens, en particulier pour les plus vulnérables en situation d'urgence
- Prendre des mesures pour accorder l'accès à l'éducation et à la formation et faciliter l'apprentissage des apprenantes ayant eu des grossesses précoces et/ou non désirées en situation d'urgence

Orientation stratégique 2 : Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence

Objectif stratégique 2.1

Offrir un enseignement de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans la réponse en matière d'approches pédagogiques efficaces en situation d'urgence

Résultats attendus

Un enseignement de qualité qui répond aux besoins des apprenants en situation d'urgence est assuré

2.1.1 : Recruter et/ou renforcer les capacités du personnel, des associations communautaires et autres acteurs pour assurer un enseignement / apprentissage de qualité en situation d'urgence

- Constituer un vivier des formateurs des formateurs sur l'éducation et formation en situation d'urgence au sein de chaque division éducationnelle.
- Assurer l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein du personnel enseignant / formateurs impliqué dans la réponse en situation d'urgence.
- Offrir aux enseignants, formateurs et autres acteurs clés des formations sur la pédagogie en situation d'urgence, telle que l'adaptation des méthodes d'enseignement aux contraintes des situations d'urgence (espaces limités, ressources rares, interruption des cours), la pédagogie des grands groupes, les approches pédagogiques flexibles et centrées sur l'enfant et l'éducation inclusive.
- Harmoniser les modules et nombres de jours des différentes thématiques de formation sur la pédagogie en situation d'urgence.
- Offrir aux enseignants, formateurs et autres acteurs clés des formations sur le soutien psychosocial et gestion des traumatismes, y compris les premiers secours psychologiques (PSP), traumatismes et stress post-traumatiques (TSPT), gestion du stress et bien-être des enseignants, et les activités psychosociales en milieu scolaire.
- Offrir aux enseignants, formateurs et autres acteurs clés des formations sur la protection de l'enfance et sécurité, y compris la protection des enfants en situation d'urgence ; la sûreté et sécurité en milieu scolaire ; et la sensibilité aux questions transversales

(genre, âge, handicap et droits de l'enfant dans le contexte de l'urgence)

- Offrir aux enseignants, formateurs et autres acteurs clés des formations sur la gestion de crise et coordination, en particulier en communication en situation d'urgence, coordination et collaboration, analyse des besoins et planification, et en prévention et anticipation des crises
- Offrir aux enseignants, formateurs et autres acteurs clés des formations sur l'éducation à la paix, à la citoyenneté, l'éducation à la vie courante et la protection / promotion des droits des PVH et APV, adaptées aux situations d'urgence

2.1.2 : Intégrer les thématiques liées aux situations d'urgence dans l'enseignement / apprentissage en situation d'urgence

- Sur base des analyses des risques spécifiques, intégrez dans l'enseignement / apprentissage en situation d'urgence les thématiques reprises dans le tableau ci-dessous (sans s'y limiter)

Conflits armés, conflits inter-communautaires	Inondations, vents violents, glissements de terrain	Éruption volcanique	Crises sanitaires / épidémies	Mouvements massifs de la population
Éducation à la réduction des risques liés aux conflits	Éducation à la prévention des risques d'inondation et aux mesures d'adaptation	Sensibilisation aux risques volcaniques et aux procédures d'évacuation	Éducation à la santé et à l'hygiène, sensibilisation aux risques épidémiques	Résilience et adaptation des populations déplacées de force (déplacés internes et réfugiés)

- Actualiser les modules d'éducation à la paix, à la citoyenneté et aux compétences de la vie courante des programmes d'éducation et de formation en incorporant des sujets pertinents liés aux situations d'urgence, y compris la promotion / protection des PVH-APV
- Intégrer l'appui psychosocial et la santé mentale dans la formation initiale et continue des enseignants, formateurs et éducateurs
- Intégrer l'éducation et la formation en situation d'urgence dans les programmes de formation initiale et continue du personnel enseignant

2.1.3 : Fournir du matériel pédagogique et didactique adapté aux établissements d'enseignement / apprentissage

- Réaliser des évaluations rapides et précises des besoins en matériel pédagogique et didactique, en collaboration avec les acteurs locaux et les communautés affectées pour assurer une reprise efficace et équitable de l'éducation et de la formation.
- Fournir aux enseignants, formateurs, éducateurs et professeurs des matériels pédagogiques et didactiques de base
- Élaborer / actualiser et fournir des matériels pédagogiques et didactiques adaptés aux besoins prioritaires spécifiques à chaque situation d'urgence, voir le tableau ci-dessous (à compléter selon les évaluations des besoins)

Fournir aux enseignants, formateurs, éducateurs et professeurs des outils technologiques adaptés pour communiquer et recevoir le retour des apprenants vivant avec handicap et autres personnes vulnérables

Conflits armés, conflits inter-communautaires	Inondations, vents violents glissements de terrain	Éruption volcanique	Crises sanitaires / épidémies	Mouvements massifs de la population
<p>Matériel de formation pour le personnel tel que le matériel pour l'éducation à la paix et à la citoyenneté,</p> <p>Matériel de sensibilisation tel que les affiches, brochures sur la sécurité et la protection, etc.</p>	<p>Matériels de sensibilisation et d'information sur les gestes de sécurités et protection tels les affiches, les brochures sur les gestes qui sauvent la vie, les mesures de protection contre les maladies post-inondations</p>	<p>Matériels d'information et de sensibilisation sur les risques volcaniques et les mesures de sécurité, etc.</p>	<p>Matériel de sensibilisation à la santé tel que les affiches, brochures sur la prévention des maladies, informations sur la vaccination, etc.</p>	<p>Matériel d'appui linguistique tel que les dictionnaires bilingues, supports visuels, matériels pour l'apprentissage du français (ou autre langue nationale)</p> <p>Matériels pour le programme de transition pour les réfugiés (arabes, anglophones, etc.)</p> <p>Matériel d'intégration et de cohésion sociale tel que les jeux coopératifs, matériel promouvant la diversité et l'inclusion.</p>

2.1.4 : Adapter les modalités d'évaluation des apprentissages aux situations d'urgence

- Intégrer les évaluations continues dans les différents types d'enseignements afin de réduire la pression en situation d'urgence et mieux refléter les apprentissages.
- Adapter les formats d'examens pour les rendre plus simples, en se concentrant sur les compétences essentielles.
- Selon le niveau et le type d'enseignement, utiliser les types d'évaluations permettant d'évaluer la capacité de réflexion plutôt que la mémorisation.

Objectif stratégique 2.2

Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence

Résultats attendus

Des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; déployables rapidement pour assurer la continuité de l'apprentissage sont disponibles

2.2.1 : Élaborer des programmes de transitions et autres supports pour les réfugiés, les PDI ou les retournés / rapatriés ayant des difficultés de langues

- Élaborer et offrir aux réfugiés ayant la barrière linguistique comme vulnérabilité, des programmes de transitions pour intégrer le système de l'éducation et de la formation en RDC.
- Développer un dictionnaire combinant les quatre langues nationales, en supports imprimés et en version électronique pour faciliter l'apprentissage des personnes déplacées

internes et des réfugiés.

- Intégrer l'intelligence artificielle pour l'éducation et la formation en situation d'urgence afin d'aider les réfugiés et PDI ayant des difficultés en langues comme vulnérabilité.

2.2.2 : Consolider les programmes flexibles d'éducation et formation pour gérer les retards dus à l'interruption de l'enseignement / apprentissage à cause des situations d'urgence

- Selon la pertinence dans chaque sous-secteur, élaborer / consolider des programmes accélérés, des programmes de rattrapages inclusifs, pertinents pour la gestion des retards d'apprentissage.
- Concevoir ou consolider, au sein de chaque sous-secteur, des dispositifs pédagogiques de récupération et de remédiation. Ces cours doivent être inclusifs, pertinents et adaptés afin d'offrir un soutien individualisé ou en petits groupes aux apprenants qui manifestent des retards d'apprentissage ou nécessitent un accompagnement spécifique. Ces initiatives leur permettront de surmonter les traumatismes éventuels, de pallier les lacunes antérieures et de répondre à des besoins d'apprentissage particuliers, assurant ainsi qu'ils puissent suivre le rythme de leur classe.

2.2.3 : Former /initier les apprenants, le personnel et les communautés sur utilisation des nouvelles approches, y compris les rôles et responsabilités

Orientation stratégique 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et formation en situation d'urgence

Objectif stratégique 3.1

Renforcer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, tout en consolidant le suivi-évaluation de l'éducation et formation en situation d'urgence

Résultats attendus

Le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur de l'éducation et formation face aux situations d'urgence est amélioré

3.1.1 : Mettre en place ou intégrer des mécanismes de veille, d'analyse d'évolutions et d'alertes précoces

- Identifier et évaluer les risques (dangers, vulnérabilités, probabilité d'occurrence, ampleur potentielle des impacts de chaque risque, cartographier les zones à risque et les populations concernées)
- Mettre en place un système de surveillance et de détection, y compris les indicateurs clés, les réseaux de collecte de données fiables et régulières, les seuils d'alerte clairs pour chaque indicateur et des systèmes pour la collecte, la transmission, le stockage et l'analyse des données
- Développer des protocoles d'analyse, d'interprétation des données ; et former des équipes chargées d'analyser les informations et de formuler des prévisions et des alertes
- Définir les canaux de communication efficaces et mettre en place des protocoles de diffusion des alertes en temps opportun et de manière ciblée

- Former et accompagner les acteurs sur le fonctionnement du système d'alerte précoce et d'action anticipatoire, leurs rôles ; sensibiliser les populations à risque aux dangers, aux signaux d'alerte et aux actions à entreprendre ; et promouvoir une culture de la préparation et de l'autoprotection au sein des communautés
- Tester le mécanisme, tirer les leçons et adapter le système aux changements du contexte et aux nouvelles connaissances sur les situations d'urgence

3.1.2 : Élaborer des plans de contingences et prépositionner des stocks de matériels et d'équipements nécessaires pour intervenir en urgence

- Élaborer des plans de contingence inclusifs détaillés définissant les rôles et responsabilités des différents acteurs (autorités, organisations humanitaires, communautés, le secteur privé, etc.).
- Mettre en place des protocoles de prise de décisions (interruption, changements des modalités d'apprentissage, utilisation des stocks de contingence, etc.).
- Organiser des exercices de simulation pour tester l'efficacité des plans et des procédures.

Prépositionner des ressources nécessaires pour les réponses en situation d'urgence, y compris des ressources spécifiques selon le type de crise. L'[Annexe 10](#) donne plus d'information sur le processus et une liste non exhaustive des ressources communes et spécifiques aux différentes situations d'urgence.

Prépositionner des sacs d'articles essentiels (SAE) pour apprenants dans chaque classe / centre et des kits d'articles essentiels (KAE) pour animateurs communautaires dans chaque école / centre, comprenant l'essentiel de matériels d'enseignement et d'apprentissage à utiliser dans la communauté en cas d'interruption soudaine de l'enseignement / apprentissage, aussi indiquer aux apprenants et aux parents d'usage de ces sacs. Chaque sous-secteur déterminera les articles et quantités appropriés par sac et kit pour chaque niveau.

3.1.3 : Mettre en place un mécanisme de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de la stratégie de l'éducation et formation en situation d'urgence

- Élaborer les outils de collecte des données pour l'étude de base, les évaluations à mi-parcours et finale et la collecte des données dans le cadre de suivi de routine, etc.
- Intégrer le rapportage des données d'éducation et formation en situation d'urgence dans le circuit existant de gestion des données et de l'information de l'éducation et de la formation
- Concevoir un tableau de bord de suivi des indicateurs clés de l'éducation et de la formation en situation d'urgence
- Renforcer les capacités des parties prenantes en suivi, évaluation et apprentissage de l'éducation et de la formation en situation d'urgence

Objectif stratégique 3.2

Assurer la mobilisation des ressources financières pour l'éducation et la formation en situation d'urgence, tout en prenant en compte le personnel impliqué dans la réponse en urgences

Résultats attendus

La disponibilité des fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence est assurée ; la prise en charge du personnel impliqué dans les réponses d'urgence est assurée

La mobilisation de fonds pour l'éducation / formation en situation d'urgence nécessite une coordination étroite entre les différents acteurs (gouvernements, organisations internationales, société civile, secteur privé, communautés affectées) pour assurer une utilisation efficace et efficiente des ressources disponibles. La transparence et la redevabilité sont essentielles pour maintenir la confiance des donateurs et des bénéficiaires. Le plan inclusif de mobilisation des fonds pour l'éducation et formation en situation d'urgence pourra inclure les actions ci-dessous :

3.2.1 : Élaborer un plan de plaidoyer et de mobilisation des fonds spécifiques aux situations d'urgence

- Identifier et solliciter les fonds mondiaux dédiés à l'éducation / formation dans les situations d'urgence et les crises prolongées.
- Élaborer des actions de plaidoyer basées sur les évidences auprès des donateurs traditionnels telles que les gouvernements, les organisations internationales et les agences des Nations Unies à augmenter l'allocation de fonds humanitaires pour l'éducation / formation en situation d'urgence.
- Identifier et plaider auprès des donateurs non traditionnels pour le financement de l'éducation / formation en situation d'urgence, par exemple, les fonds royaux ou princiers des monarchies du Golfe, fondations, etc.
- Plaider auprès des donateurs de fonds climatiques pour l'intégration de l'éducation et de la formation en urgence de la RDC dans les initiatives de financements liés à l'adaptation et à la résilience face aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

3.2.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence

- Faire des campagnes médiatiques inclusives à travers les télévisions, les radios, les journaux et les plateformes en ligne (réseaux sociaux) pour sensibiliser à l'importance de l'éducation / formation en situation d'urgence en RDC et lancer des appels aux dons.
- Organiser des événements de collecte de fonds pour l'éducation / formation en situation d'urgence, tels que des concerts caritatifs, des ventes aux enchères, des marathons, des dîners de gala, ou des événements sportifs pour recueillir des fonds.
- Faire des partenariats avec des entreprises privées pour des dons et initiatives de marketing de charité.
- Plaider auprès des organisations de la diaspora pour mobiliser des ressources financières pour l'éducation / formation en situation d'urgence
- Faire de partenariats avec des fondations pour les dons et collecte des fonds

3.2.3 : Augmenter les financements internes pour faire face à l'imprévisibilité des financements extérieurs

- Plaider pour une augmentation de la part du budget national et provincial alloué à l'éducation et formation, en particulier pour les interventions en situation d'urgence
- Intégrer l'éducation et la formation en situation d'urgence dans le budget de l'État pour garantir un financement plus prévisible et pluriannuel.
- Renforcer les capacités des provinces, des organisations locales et nationales en budgétisation et dans leurs efforts de mobilisation de fonds et de gestion financière pour l'éducation et la formation en situation d'urgence.

- Organiser des activités de collecte de fonds et autres ressources disponibles au niveau local, en impliquant les communautés et les organisations de la société civile.
- Explorer les options de financements innovants en faveur de l'éducation et de la formation en situation d'urgence (taxes spécifiques, des loteries nationales dédiées, des mécanismes de financement basés sur des obligations à impact social, etc.).

3.2.4 : Créer un fonds de contingence national dédié à l'éducation et à la formation en situation d'urgence

- Élaborer et adopter une loi ou un décret ancrant le droit à l'éducation et à la formation en situation d'urgence, qui établit formellement le fonds, en définissant ses objectifs, sa structure de gouvernance, ses mécanismes de financement et ses modalités d'utilisation.
- Intégrer la création et l'utilisation du fonds dans les politiques nationales d'éducation et de formation, de gestion des catastrophes et de planification d'urgence, afin de garantir une approche coordonnée et multisectorielle.
- Mettre en place un cadre de coordination interministériel inclusif (Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation, Finances, Plan, Budget, Santé, Protection civile, etc.) et avec les acteurs humanitaires pour une réponse rapide et efficace.

3.2.5 : Allouer des fonds de prise en charge du personnel de l'éducation et de la formation adaptés aux besoins et faciliter les paiements réguliers et dans les délais.

- Prendre en charge le personnel de l'éducation et de la formation impliqué dans la réponse en urgence selon les besoins du terrain
- Prévoir des primes d'encouragement pour le personnel de l'éducation et de la formation impliqué dans les réponses d'urgence
- Établir des mécanismes alternatifs de paiement des salaires du personnel de l'éducation et de la formation

Objectif stratégique 3.3

Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et formation en situation d'urgence

Résultats attendus

La coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence est renforcée

3.3.1 : Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence

- Mettre en place les cellules des urgences en éducation et formation au niveau national, provincial et local
- Élaborer le plan inclusif de coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence à tous les niveaux pour établir les rôles et les responsabilités
- Renforcer les capacités des cellules de gestion des urgences en éducation et formation sur les fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence

3.3.2 : Renforcer l'opérationnalisation des fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence à tous les niveaux

- Soutenir la prestation des services : fournir une plateforme qui assure que la prestation est guidée par le plan d'intervention humanitaire et les priorités stratégiques ; élaborer les mécanismes qui visent à éliminer les duplications des services ; renforcer les structures de coordination en désignant des points focaux (central, provincial et local), en élaborant des protocoles de communication clairs ; en tenant des réunions de coordination régulières à tous les niveaux, y compris au niveau des établissements (COGES) ; en mettant en place une plateforme d'information partagée et un annuaire des contacts ESU régulièrement actualisé.
- Renforcer les capacités des parties prenantes en évaluation des besoins, suivi et analyse de la situation, en développant des méthodologies standardisées pour les évaluations rapides des besoins en EFSU.
- Éclairer les décisions stratégiques : conduire des évaluations multi-sectorielles et sectorielles, selon le niveau ; en identifiant les zones prioritaires, les populations affectées, les partenaires disponibles, les nouvelles lacunes, les obstacles, questions transversales, ainsi que les solutions.
- Élaborer des plans de mise en œuvre avec les objectifs et indicateurs qui soutiennent les objectifs stratégiques ; appliquer et respecter les normes et lignes directrices, clarifier les exigences des financements et établir des priorités
- Renforcer le plaidoyer en faveur du SEFSU auprès des donateurs.
- Assurer l'implication et la participation de la communauté affectée dans toutes les phases de la mise en œuvre de la stratégie (mécanismes de consultation dans le processus décisionnel convenu, mécanisme de réception et traitement de plaintes, questions clés relatives à la protection contre les violences sexuelles et sexistes).

FINANCEMENT DE LA SEFSU

Financement de la SEFSU et Appel aux Partenaires

La mise en œuvre de la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en situations d'Urgence (SEFSU) représente un défi financier majeur. Le système éducatif congolais souffre d'un sous-financement chronique, et les besoins liés aux crises ne cessent de croître. Pour relever ce défi, le Gouvernement s'engage à mobiliser les ressources internes et à plaider activement pour un soutien financier extérieur auprès de la communauté internationale et de ses partenaires.

La réussite de cette stratégie repose sur un effort collectif. Le secteur privé, la société civile et les partenaires sociaux sont invités à s'associer à cette mobilisation de ressources pour diversifier les sources de financement de l'éducation en situation d'urgence. La stratégie propose des actions claires pour optimiser la gestion des fonds et pour renforcer la capacité du secteur à absorber et à utiliser ces ressources de manière efficace.

Budget de la SEFSU

Le budget estimé pour la mise en œuvre de la SEFSU est de **824 198 072 USD** sur cinq ans. Ce montant est indispensable pour garantir la pérennité des actions et répondre aux besoins spécifiques des apprenants et du personnel, en particulier les femmes, les personnes déplacées, les réfugiés, les retournés et les personnes vivant avec un handicap. Le budget a été alloué de manière ciblée pour maximiser l'impact, avec une répartition axée sur les trois orientations stratégiques.

La mobilisation de ces fonds est un défi majeur, d'autant plus que le contexte international est marqué par une réduction de l'aide au développement. C'est pourquoi un engagement ferme et solidaire de tous les partenaires est plus que jamais crucial pour transformer les ambitions de cette stratégie en réalités sur le terrain.

LA STRATÉGIE EN ACTION : HISTOIRES D'IMPACT

Au-delà des plans, des objectifs et des budgets, la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en Situations d'Urgence (SEFSU) est un engagement envers la vie de millions d'enfants et de jeunes en RDC. Les récits qui suivent ne sont pas de simples anecdotes; ce sont des histoires d'impact concrètes qui illustrent comment la stratégie se traduit par des actions tangibles et significatives sur le terrain.

Chacune de ces histoires met en lumière l'un des principes et l'une des orientations clés de la SEFSU. Elles démontrent que l'éducation en situation d'urgence n'est pas qu'une réponse ponctuelle, mais un investissement dans la résilience, la protection et le développement durable des communautés. Elles prouvent que, même face au chaos, l'apprentissage peut se poursuivre.

Histoire 1 : Le savoir sur les ondes

Dans le territoire de Rutshuru, la vie de Kasongo, 12 ans, était rythmée par les alertes et les déplacements. Depuis des mois, son école était fermée, et la perspective de ne plus jamais apprendre lui pesait lourdement. Mais un jour, un espoir s'est allumé au cœur de son village de fortune, installé près de Goma. L'ONG locale, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation, a lancé un projet ambitieux : **l'Enseignement à distance (EAD)** par la radio, une des mesures clés de la **Stratégie de l'Éducation et de la Formation en Situations d'Urgence (SEFSU)**.

Le système était ingénieux. Kasongo et ses amis ne possédaient ni téléphone, ni électricité, mais ils ont reçu un petit kit comprenant une radio à manivelle et des fascicules de cours. C'était la réponse concrète à la question : **"Mon enfant n'a pas accès à internet, ni à l'électricité... peut-il quand même suivre l'EAD ? Si oui, comment ?"** Chaque matin à 8h, Kasongo retrouvait son groupe d'étude sous un préau de fortune. De l'antenne communautaire, la voix calme de Madame Mbuyi, une enseignante réfugiée dans un autre camp, résonnait. Elle n'était pas physiquement présente, mais elle était là, con-

nectée à eux par les ondes. Elle leur enseignait les mathématiques, le français, mais aussi des notions d'hygiène et de sécurité, des compétences vitales adaptées à leur situation.

L'histoire a pris un tournant décisif quand Kasongo a buté sur un problème de géométrie. La SEFSU reconnaît l'importance de la "**communication et de l'interaction**" entre élèves et enseignants. C'est là que le **facilitateur communautaire**, M. Jean, est entré en jeu. Formé par le Ministère, son rôle était de répondre à la question : "**Qui peut aider mon enfant s'il rencontre des difficultés ?**" M. Jean passait de groupe en groupe pour répondre aux questions, re-expliquer les concepts complexes et animer des sessions de révision. Il était le pont essentiel entre l'enseignement diffusé et la réalité des élèves.

À la fin de l'année scolaire, après des évaluations passées grâce aux fascicules, Kasongo a reçu son certificat de fin d'année. L'histoire s'est achevée avec un moment de fierté partagée, car ce document, homologué par le Ministère, n'était pas qu'un morceau de papier. C'était la preuve que, même au milieu du chaos, le savoir pouvait trouver son chemin. L'histoire de Kasongo est devenue un exemple de la **résilience du système éducatif** et de l'impact transformateur de l'EAD sur la vie des enfants en situation d'urgence. Elle a démontré que la **pertinence et l'adaptabilité** de l'enseignement sont les véritables clés pour assurer la continuité de l'éducation.

Histoire 2 : La classe sous le manguier

Au cœur des collines verdoyantes du Masisi, dans le Nord-Kivu, le village de Buhanda avait toujours été un havre de paix. Mais une nuit, l'enfer s'est déchaîné. Le Nyamuragira, à l'est, s'est réveillé dans un grondement sinistre, déversant une coulée de lave qui a dévasté une partie du territoire. Parmi les villages sinistrés, Buhanda a été contraint à l'évacuation, et ses habitants, dont la famille de la petite Émeline, ont trouvé refuge dans un camp de fortune, loin de leurs terres.

Le premier défi des parents fut de retrouver une normalité pour leurs enfants. L'école, pilier de la communauté, n'existait plus. C'est alors que l'équipe d'intervention du Ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle Citoyenneté, guidée par les principes de la SEFSU, est arrivée. Dans le camp, à l'ombre d'un immense manguier, ils ont érigé une structure simple, faite de bâches et de quelques planches : un **espace d'apprentissage temporaire**. C'était le point de départ de la mise en œuvre de la stratégie sur le terrain.

Madame Sylvie, une enseignante réfugiée elle aussi, a été la première à s'y installer. Grâce aux kits d'urgence fournis, elle disposait de cahiers, de crayons et de manuels. L'histoire se concentre sur sa capacité à recréer un environnement d'apprentissage qui incarne les principes de Protection et de bien-être. Elle a été formée aux **premiers secours psychologiques** et a appris à **détecter les signes de traumatisme** chez ses élèves. Elle a transformé chaque cours en une activité de résilience, intégrant le dessin et le chant pour aider les enfants à exprimer leurs émotions, comme le petit Moïse qui dessinait en boucle des maisons en feu. L'éducation n'était plus seulement scolaire, elle était aussi thérapeutique.

Le principe **d'Inclusion** a également pris tout son sens. La "classe sous le manguier" a accueilli tous les enfants sans distinction, qu'ils soient déplacés ou issus de la communauté d'accueil. Un fonds d'urgence a permis d'acquérir des fournitures pour tous, éliminant ainsi toute barrière économique. L'histoire se termine par une image forte : les enfants, malgré la perte de leurs foyers, retrouvent le sourire en apprenant à lire et à écrire. La classe sous le manguier, jadis un simple abri, était devenue un symbole de la force de la communauté et de la capacité de la SEFSU à garantir que l'éducation ne s'arrête jamais, même au milieu du chaos.

Histoire 3 : Anticiper pour mieux agir

Au sein du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté, l'équipe de coordination pour l'éducation en situation d'urgence se préparait à une matinée ordinaire. Mais l'alarme a retenti, signe d'une alerte orange. Grâce au **système de veille et d'alerte précoce** mis en place dans le cadre de la SEFSU, les analystes avaient identifié une recrudescence des tensions intercommunautaires dans une province du pays, un signal clair de menace imminente pour les établissements scolaires.

Le chef de l'équipe, M. Kabuya, ne s'est pas affolé. Il a immédiatement activé le **plan de contingence pré-établi** pour la région, une mesure concrète de l'orientation stratégique "Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et de la formation en situations d'urgence". Ce plan précisait les rôles et les responsabilités de chaque ministère impliqué, résolvant à l'avance la question de la coordination.

La première étape a été une réunion de coordination intersectorielle virtuelle avec le Ministère de la Santé et le Ministère des Affaires Sociales. Grâce à la SEFSU, ce mécanisme de collaboration n'était plus une option, mais une procédure standard. Le Ministère de la Santé a confirmé le pré-positionnement de kits de premiers secours et de fournitures d'hygiène dans des sites identifiés. Le Ministère des Affaires Sociales a quant à lui préparé l'envoi de kits de dignité pour les filles et de kits psycho-sociaux. Ces actions concertées illustraient parfaitement l'approche du **Triple Nexus** : l'anticipation humanitaire au service du développement à long terme.

L'équipe du Ministère de l'Éducation Nationale a ensuite mobilisé ses directeurs provinciaux. Les plans de repli des élèves ont été mis à jour, les enseignants des zones menacées ont été formés à la communication de crise, et les partenaires de la société civile ont été alertés. En quelques heures, les ressources vitales étaient en mouvement, non pas en réaction à une crise qui était déjà là, mais en anticipation d'une menace potentielle.

L'histoire se termine par un épilogue où les tensions se sont finalement apaisées grâce à l'intervention proactive des autorités. Les écoles ont pu rester ouvertes, les élèves n'ont pas perdu un seul jour de cours, et les ressources qui auraient été déployées dans l'urgence ont pu être réaffectées à d'autres besoins. L'histoire de M. Kabuya et de son équipe est devenue l'illustration la plus forte de l'efficacité de la SEFSU : un système éducatif qui non seulement répond aux crises, mais qui est suffisamment robuste pour les prévenir. Elle démontre que la gouvernance et la planification sont les véritables garants de la continuité et de la résilience de l'éducation.

Tableau 4 : Budget de la SEFSU par orientation stratégique et par année (en USD)

Désignation	2025	2026
Orientation Stratégique 1 : Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence	110 538 579	193 442 512
Objectif Stratégique 1.1 : Assurer la continuité des services d'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence, tout en assurant la disponibilité des services essentiels	84 624 867	148 093 517
Objectif Stratégique 1.2 : Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel d'éducation et formation	6 992 616	12 237 078
Objectif Stratégique 1.3 : Assurer un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les apprenants affectés par des situations d'urgence	18 921 096	33 111 917
Orientation Stratégique 2 : Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence	14 938 823	26 058 397
Objectif Stratégique 2.1 : Offrir un enseignement de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans la réponse en matière d'approches pédagogiques efficaces en situation d'urgence	14 375 210	25 156 617
Objectif Stratégique 2.2 : Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence	563 613	901 780
Orientation Stratégique 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et formation en situation d'urgence	88 348 370	55 036 902
Objectif Stratégique 3.1: Renforcer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, tout en consolidant le suivi-évaluation de l'éducation et formation en situation d'urgence	86 095 170	51 657 102
Objectif Stratégique 3.2: Assurer la mobilisation des ressources financières pour l'éducation et la formation en situation d'urgence, tout en prenant en compte le personnel impliqué dans la réponse en urgences	444 800	667 200
Objectif Stratégique 3.3: Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et formation en situation d'urgence	1 808 400	2 712 600
4. Dissémination de la SEFSU	113 502	264 838
4.1 : Lancement Officiel et Événements de Sensibilisation	16 125	37 625
4.2 : Production et diffusion de Supports d'Information et de Sensibilisation	97 377	227 213
5. Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage	4 624 200	4 045 600
5.1 : Renforcer les capacités des parties prenantes sur le Suivi, Évaluation, Apprentissage de la SEFSU	4 624 200	3 963 600
5.2 : Mettre en œuvre des études, évaluations et revues de performance / résultats planifiées	0	82000
Budget Total	218 563 473	278 848 249

2027	2028	2029	2030	Totaux	%
138 173 222	82 903 934	27 634 645	0	552 692 892	67,06%
105 781 084	63 468 650	21 156 217	-	423 124 334	51,34%
8 740 770	5 244 462	1 748 154	-	34 963 080	4,24%
23 651 369	14 190 822	4 730 274	-	94 605 478	11,48%
18 532 625	10 916 675	3 683 980	0	74 130 500	8,99%
17 969 013	10 781 408	3 593 802	-	71 876 050	8,72%
563 613	135 267	90 178	-	2 254 450	0,27%
19 472 234	10 862 717	9 736 117	0	183 456 340	22,26%
17 219 034	8 609 517	8 609 517	-	172 190 340	20,89%
444 800	444 800	222 400	-	2 224 000	0,27%
1 808 400	1 808 400	904 200	-	9 042 000	1,10%
0	0	0	0	378 340	0,05%
-	-	-	-	53 750	0,01%
-	-	-	-	324 590	0,04%
1 993 800	1 403 200	1 403 200	70 000	13 540 000	1,64%
1 981 800	1 321 200	1 321 200	-	13 212 000	1,60%
12 000	82 000	82 000	70 000	328 000	0,04%
178 171 881	106 086 526	42 457 942	70 000	824 198 072	

Dispositions de mise en œuvre de la stratégie de l'éducation et de la formation en situations d'urgence

DISPOSITIF DE GESTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN SITUATIONS D'URGENCE

L'éducation et la formation en situations d'urgence sont gérées à travers un dispositif multiniveau, chaque niveau ayant des rôles et responsabilités spécifiques. Le dispositif comprend 3 niveaux à savoir le niveau national, le niveau provincial et le niveau de sous-division. Le schéma ci-dessous illustre le dispositif avec une synthèse de rôles et responsabilités.

Présentation schématique du dispositif de gestion de l'éducation et formation en situation d'urgence

NIVEAU NATIONAL	Groupe Thématique de l'Éducation MIN EDU NC, MIN ASAHNS, MIN ESU, MIN FP, MIN PVH – APV, SPACE	Approbation des politiques, stratégies, règlements Mobilisation des financements Harmonisation des interventions
	Comité de Concertation Sectoriel MIN EDU NC, MIN ASAHNS, MIN ESU, MIN FP, MIN PVH – APV, société civile, FPEF, GIBEF, Agences des Nations Unies, SPACE	Validation technique des politiques et stratégies Suivi de l'exécution des recommandations des revues sectorielles
	Cellule Nationale des Urgences en Éducation et Formation SPACE, MIN EDU NC, MIN ASAHNS, MIN ESU, MIN FP, MIN PVH – APV, FPEF, Cluster Éducation, Organisations lead du Cluster Éducation, Représentants des ONG internationales, Représentants de la localisation (ONG nationales), Organisation de la Société Civile, Agences onusiennes et ONG locales, Représentant des GIBEF, Représentant du secteur privé	Validation technique des politiques et stratégies Suivi de l'exécution des recommandations des revues sectorielles
NIVEAU DE PROVINCE EDUCATIONNELLE	Cellule Provinciale des Urgences en Education et Formation PROVED EDU-NC, CD DIVAS, PROVED FP, IPP EDU-NC, DIPROCOPE EDU-NC, IPP FP, Inspecteur DIVAS, CD PVH et APV, Ministre Provincial ou Délégué du Gouverneur, Représentant de l'Assemblée Provinciale, Président de l'association des parents, Coordinateur des écoles conventionnées, Coordinateur des centres d'éducation non formelle, Président de la conférence des établissements de l'ESU, Société civile, Partenaires éducatifs : UNICEF, SCI, PAM, UNHCR, Cluster Education, Représentant ONG nationales, Représentant ONG internationales, Représentant des Donateurs, Représentant du secteur privé	Coordination Provinciale Planification et Mise en Œuvre Appui Technique et Logistique Formation et Sensibilisation Suivi et Rapportage
NIVEAU SOUS-PROVINCIAL	Cellule Sous Provinciale des Urgences en Education et Formation Sous-PROVED EDU-NC, CB DIVAS, Sous-PROVED FP, Insp. EDU-NC, CA DINACOPE, Insp. FP, Inspecteur DIVAS, CB PVH et APV, AT/Maire de la Ville, Président de l'association des parents, Sous-Coordinateur des écoles conventionnées, Sous-Coordinateur des écoles non formelles, Représentant de la Sous-de l'ESU, Société civile locale, Partenaires éducatifs (UNICEF, SCI, PAM), Cluster Education, Représentant ONG nationales, Représentant du secteur privé	Coordination Locale, Identification des Besoins et des Vulnérabilités Mise en Œuvre des Interventions Mobilisation et Gestion des Ressources Locales Suivi et Rapportage Local

Rôles et responsabilités détaillées

Groupe Thématique Éducation (GTE)

Le GTE a pour mission de :

- * Valider les grandes options politiques et stratégiques sectorielles définies par les ministères sectoriels et approuvés par le Comité de pilotage sectoriel (COPIS).
- * Approuver et adopter les adaptations du cadre réglementaire du secteur.
- * S'assurer de l'appropriation des politiques, des stratégies et des programmes sectoriels par les différentes parties prenantes.
- * Aider à mobiliser et à coordonner les financements pour la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes sectoriels de développement.
- * Promouvoir l'harmonisation des interventions sectorielles des bailleurs de fonds afin de garantir une meilleure division de travail

Comité de Concertation Sectoriel (CCS)

Les principales missions du CCS sont les suivantes :

- * Préparer et assurer le suivi de l'exécution des directives du COPIS.
- * Approuver l'ordre du jour et les documents à soumettre au COPIS.
- * Examiner et procéder à la validation technique des rapports de suivi-évaluation
- * Assurer le suivi des engagements financiers du Gouvernement et des PTFs ainsi que le suivi de l'exécution des programmes et projets en cours dans le secteur, en veillant à leur cohérence avec la SSEF.
- * Procéder à la validation technique des documents de politique et de cadrage financier.
- * Formuler des recommandations en vue d'améliorer l'exécution financière du Plan d'action (budget et financement extérieur).
- * Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des revues conjointes.
- * Assurer la coordination des CCT.
- * Commander au SPACE toute étude technique nécessaire à la bonne exécution de la Stratégie.
- * Impulser et suivre l'exécution des études sur le secteur de l'éducation et de la formation.

Cellule Nationale des Urgences en Éducation et Formation

La Cellule Nationale des Urgences en Éducation et Formation, qui est une entité intersectorielle, a les missions ci-dessous :

1. Politique et Cadre Stratégique

- * Élaborer et diffuser des orientations nationales d'EFSU, intégrant les normes et standards nationaux et internationaux.
- * Développer des directives et protocoles pour la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement en matière d'éducation et de formation en situation d'urgence.
- * Intégrer l'EFSU dans le plan sectoriel de l'éducation et de la formation.
- * Plaider pour l'allocation de ressources financières adéquates pour l'EFSU.
- * Harmoniser les outils de collecte des données et les mettre à la disposition des coordinations provinciales et sous-provinciales.
- * Mettre en place un système national de suivi, évaluation, rapportage et d'apprentissage des interventions d'EFSU.
- * Utiliser les canaux variés (médias traditionnels / locaux, réseaux sociaux, plateformes numériques, SMS, radios communautaires, affichages locaux).
- * Produire des messages adaptés aux contextes linguistiques, culturels et aux besoins spécifiques des populations vulnérables (femmes, enfants, PVH et APV).
- * Former le personnel de l'éducation et de la formation, ainsi que des relais communautaires à la communication en situation d'urgence.

2. Coordination Nationale

- * Mettre en place et animer un groupe de travail national intersectoriel sur l'EFSU, impliquant les ministères concernés (affaires sociales, santé, intérieur, défense, PVH et APV, Éducation, Genre, Jeunesse, FP, ESU, etc.), les agences des Nations Unies, les ONG nationales et internationales, Cluster Éducation, et les représentants de la société civile.
- * Assurer la liaison avec les mécanismes nationaux de prévention et gestion des catastrophes.
- * Développer et renforcer des mécanismes existants de partage d'informations et de coordination (Cluster Éducation, groupes de travail thématiques, comités de gestion de crises) avec les niveaux provinciaux et sous-provinciaux.
- * Élaborer des protocoles d'intervention partagés entre ministères, agences humanitaires, ONG et partenaires techniques.
- * S'assurer de l'inclusion de l'EFSU dans les PAO provinciaux.

3. Développement des Capacités

- * Concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation pour le personnel des ministères en charge de l'éducation et de la formation, ainsi que les ministères connexes à tous les niveaux sur les aspects de l'EFSU (planification, coordination, mise en œuvre, suivi, etc.).
- * Faciliter l'intégration des modules sur l'EFSU dans la formation initiale et continue des enseignants, de formateurs, des éducateurs et des professeurs.
- * Développer des outils et des ressources pédagogiques adaptés aux contextes d'urgence.

4. Mobilisation des Ressources

- * Identifier et mobiliser des ressources financières auprès du gouvernement, des partenaires internationaux et d'autres sources.
- * Établir des mécanismes transparents de gestion et de distribution des fonds dédiés à l'EFSU.
- * Renforcer les mécanismes de redevabilité dans la gestion des ressources allouées à l'EFSU.

5. Suivi et Évaluation :

- * Définir des indicateurs clés de performance pour le suivi des interventions d'EFSU.
- * Faciliter l'intégration des indicateurs et des outils de collecte de données sur l'éducation et la formation en situation d'urgence dans les systèmes de suivi-évaluation en place (SIGE).
- * Diriger les évaluations régulières des interventions et ajuster les stratégies en conséquence.
- * Concevoir des systèmes de suivi en temps des progrès réalisés, tels qu'un tableau de bord de suivi des indicateurs clés de l'éducation et de la formation en situation d'urgence.
- * Renforcer les mécanismes de contrôle et de l'amélioration de la qualité des données de l'EFSU.

Cellule Provinciale des Urgences en Éducation et Formation

1. Coordination Provinciale

- * Mettre en place et animer un groupe de travail provincial intersectoriel sur l'EFSU, en alignement avec le groupe national.
- * Assurer la coordination entre les autorités locales, les organisations humanitaires présentes dans la province et les sous-divisions.
- * Participer à la collecte et à la diffusion d'informations sur la situation de l'éducation et de la formation en contexte d'urgence au niveau provincial.
- * S'assurer de l'inclusion de l'EFSU dans les PAO provinciaux

2. Planification et Mise en Œuvre

- * Adapter les directives nationales d'EFSU au contexte spécifique de la province éducationnelle.
- * Élaborer des plans provinciaux d'EFSU en collaboration avec les acteurs locaux.
- * Superviser et appuyer la mise en œuvre des interventions d'EFSU au niveau sous-provincial et des établissements.

- * Identifier les besoins spécifiques en matière d'éducation et de formation en situation d'urgence dans la province.

3. Appui Technique et Logistique

- * Fournir un appui technique aux sous-divisions et aux établissements / centres de formation pour la mise en œuvre des activités d'EFSU.
- * Faciliter la distribution de matériel pédagogique et d'autres ressources nécessaires.
- * Appuyer la mise en place des espaces d'apprentissage temporaires et sécurisés.

4. Formation et Sensibilisation

- * Organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur l'EFSU pour le personnel des sous-divisions, les directeurs d'établissements / centres de formation, les enseignants, formateurs, éducateurs, professeurs et les communautés.
- * Promouvoir la participation communautaire dans la planification et la mise en œuvre des activités d'EFSU.

5. Suivi et Rapportage

- * Collecter et analyser les données sur l'éducation et la formation en situation d'urgence au niveau provincial.
- * Rapporter régulièrement au niveau national sur la situation, les besoins (liés à l'intervention sur terrain et besoins d'appui à la coordination) et les interventions en cours.
- * Participer aux évaluations provinciales des interventions d'EFSU.

Cellule Sous Provinciale des Urgences en Éducation et Formation

1. Coordination Locale

- * Mettre en place et animer un groupe de travail local sur l'EFSU, impliquant les autorités locales, les chefs d'établissement, les enseignants/formateurs, les représentants des parents d'élèves et les organisations communautaires.
- * Assurer la liaison avec les acteurs humanitaires présents au niveau local.
- * S'assurer de l'inclusion de l'EFSU dans les PAO sous-provinciaux

2. Identification des Besoins et des Vulnérabilités

- * Évaluer rapidement les besoins éducatifs et de formation des populations touchées par l'urgence.
- * Identifier les enfants, les jeunes et les adultes les plus vulnérables, compris les PVH et APV et les obstacles à leur accès à l'éducation et à la formation.

3. Mise en Œuvre des Interventions

- * Mettre en œuvre les plans d'EFSU au niveau des établissements et des centres de formation.
- * Organiser des activités d'apprentissage alternatives et adaptées au contexte d'urgence.
- * Assurer la protection et le bien-être des apprenants et des éducateurs.
- * Faciliter l'accès à un soutien psychosocial pour les apprenants et les éducateurs affectés par l'urgence.

4. Mobilisation et Gestion des Ressources Locales

- * Mobiliser les ressources locales disponibles (espaces, volontaires, matériel, etc.).
- * Assurer une gestion transparente et efficace des ressources allouées aux interventions d'EFSU au niveau local.

5. Suivi et Rapportage Local

- * Collecter des données sur la participation, la fréquentation et les résultats des apprenants dans

les programmes d'EFSU.

- * Rapporter régulièrement à la division provinciale sur la situation et les activités menées.
- * Participer aux évaluations locales des interventions d'EFSU.

SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET APPRENTISSAGE (SERA)

Base de suivi-évaluation

Pour garantir une mise en œuvre efficace et transparente de la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en Situations d'Urgence (SEFSU), nous avons établi un **cadre de résultats robuste**. Ce cadre permet d'assurer un suivi rigoureux et une évaluation continue de l'impact de nos actions.

Ce cadre est le résultat d'une **théorie du changement** qui a été développée à partir des conclusions du diagnostic que nous avons réalisé. Il s'appuie sur des données de terrain et des consultations directes avec les participants potentiels, y compris les enfants, les jeunes et le personnel éducatif.

Le cadre de résultats définit clairement les éléments de la stratégie, les résultats attendus, les indicateurs de progrès, et les cibles annuelles. Pour certains indicateurs, les cibles précises seront définies après la réalisation d'une évaluation de référence (baseline) au début du projet. Ce dispositif nous permet de mesurer objectivement nos réalisations et de nous assurer que la stratégie demeure pertinente et efficace sur le terrain.

Moments d'apprentissage

Le suivi et l'évaluation de la SEFSU ne sont pas de simples obligations, mais des opportunités continues d'apprentissage et d'amélioration. La stratégie prévoit deux moments clés pour évaluer son efficacité :

Étude de base (Baseline)

Une étude de base sera menée au début de la mise en œuvre de la stratégie. Son objectif est d'établir des valeurs de référence claires pour les indicateurs de résultats. Ces données initiales, obtenues directement dans les zones touchées par les crises, nous donneront un point de départ précis et fiable pour mesurer le chemin parcouru. Elles permettront de fixer des objectifs réalistes et de comprendre les besoins réels sur le terrain.

Suivi de routine

Pour garantir la bonne mise en œuvre de la SEFSU sur le terrain, un suivi de routine est prévu à tous les niveaux. Les **cellules provinciales et sous-provinciales des urgences en éducation et formation** organiseront des réunions de suivi mensuelles et trimestrielles.

Ces rencontres permettront aux équipes d'examiner les progrès réalisés, d'identifier les défis rencontrés, et d'ajuster les plans d'action en temps réel. Cette approche agile assure que la stratégie reste pertinente et réactive face à l'évolution constante des situations d'urgence.

Revue annuelle

La revue de la mise en œuvre de la SEFSU sera organisée chaque année au niveau national. Ces revues, menées conjointement avec tous les partenaires, sont essentielles pour :

- **L'amélioration continue** : Elles permettent d'évaluer l'efficacité de nos réponses et d'ajuster la stratégie pour qu'elle reste pertinente face à un contexte d'urgence en constante évolution.
- **La redevabilité** : Elles renforcent la transparence et la responsabilité de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie, assurant que les ressources sont utilisées de manière optimale.
- **La mobilisation des ressources** : Ces revues sont une occasion de consolider les partenariats et de plaider pour la mobilisation continue de fonds nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

Ces revues sont une étape cruciale pour transformer les défis en apprentissages et pour garantir que la SEFSU soit un instrument dynamique au service des enfants et des jeunes de la RDC.

Évaluation à mi-parcours de la SEFSU

À mi-parcours de la stratégie, au second trimestre de 2028, une évaluation approfondie sera menée. Ce moment est essentiel pour :

- **Analyser en profondeur la mise en œuvre de la SEFSU** et évaluer son efficacité globale.
- **Mesurer la pertinence des actions** et des investissements (politiques, financements) face à l'évolution du contexte national et international.
- **Adapter et affiner la stratégie** en fonction des résultats obtenus et des leçons apprises sur le terrain.

Cette évaluation à mi-parcours est une occasion unique d'ajuster nos objectifs et nos indicateurs, garantissant que la SEFSU reste un instrument flexible et réactif, capable de renforcer durablement la résilience du système d'éducation et de formation de la RDC.

Évaluation externe de la SEFSU

L'évaluation externe de la Stratégie est une étape essentielle pour garantir la transparence et la redevabilité de nos interventions. Conduite par un évaluateur indépendant au plus tard 12 mois avant l'échéance de la SEFSU, cette évaluation offrira une perspective objective et critique sur sa mise en œuvre.

Elle permettra de :

- **Analyser de manière indépendante** la pertinence, l'efficacité et l'impact de la stratégie sur le terrain.
- **Identifier les succès, les défis et les leçons apprises** afin de guider les actions futures et d'améliorer les programmes.
- **Éclairer les décisions futures** concernant l'allocation des ressources et la conception des prochaines stratégies.

Cette évaluation externe est un engagement envers nos partenaires et les bénéficiaires. Elle contribue à une meilleure réponse aux besoins des populations affectées par les crises, et renforce la crédibilité et la durabilité de notre action.

Évaluation finale de la SEFSU

Prévue durant le dernier trimestre de son échéance, l'évaluation finale de la stratégie est une étape de redevabilité cruciale envers les bénéficiaires et les bailleurs de fonds. Conduite par un évaluateur externe, elle mesurera l'efficacité et les résultats de nos interventions, tant à court qu'à long terme.

Cette évaluation permettra de :

- **Mesurer l'impact global de la SEFSU** et identifier les réussites et les lacunes.
- **Tirer des leçons précieuses** pour éclairer la conception et la mise en œuvre des futures stratégies en matière d'éducation en situation d'urgence.
- **Assurer que les ressources ont été utilisées de manière optimale** pour répondre aux besoins urgents des populations affectées.

En fin de compte, l'évaluation finale garantit que la SEFSU a atteint ses objectifs et qu'elle a contribué de manière significative à renforcer la résilience du système éducatif de la RDC.

Cadre des résultats de la SEFSU

CHAÎNE DE RÉSULTATS	Résumé		Indicateur
	Éléments de la SEFSU	Résultats attendus	
RÉSULTATS À LONG TERME	D'ici 2030, rendre le système d'éducation et de formation de la RDC résilient, inclusif, capable de protéger et de garantir un apprentissage de qualité continu pour tous, même en situation d'urgence	<i>Après la mise en œuvre de la SEFSU, le système d'éducation et de formation de la RDC est résilient, inclusif et capable de protéger et de garantir un apprentissage de qualité continu pour tous, même en situation d'urgence</i>	I1 : Durée moyenne des interruptions scolaires et des formations en situation d'urgence
			I2 : Taux de participation à l'éducation/formation des individus affectés en situation d'urgence
			I3 : Pourcentage d'apprenants ayant acquis des compétences essentielles escomptées en situation d'urgence
			I4 : Taux de ré/insertion socio-économique ou dans le cycle / niveau supérieur des apprenants après l'éducation ou la formation en situation d'urgence
	Orientation stratégique 1 : Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, sûr et adapté		
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 1.1: Assurer la continuité des services d'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence, tout en assurant la disponibilité des services essentiels	<i>La continuité de l'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés et la disponibilité des services essentiels sont assurées</i>	R.1.1.1: Pourcentage d'apprenants (F/G, H/F) affectés par les situations d'urgence qui complètent dûment l'année scolaire / académique / de formation
			R.1.1.2: Pourcentage d'espaces d'apprentissage avec des installations / services essentiels (EAH, nutrition, référencement à des services spécialisés de santé, psychosociaux et de protection) inclusifs et adaptés

Valeur de référence	Cibles					
	À la fin de la SEFSU	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
À déterminer						
À déterminer						
À déterminer						
À déterminer						
ntissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence						
À déterminer						
À déterminer						

ACTIONS	1.1.1 : Aménager des espaces d'apprentissage sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence ; et réhabiliter des établissements d'enseignements endommagés	P.1.1.1.1 : Nombre d'espaces temporaires d'apprentissage aménagés	
	1.1.2 : Équiper les établissements d'enseignement réhabilités et les espaces temporaires d'apprentissage, tenant compte des besoins spécifiques des apprenants	P.1.1.2.1 : Nombre d'établissements d'enseignement et espaces temporaires d'apprentissage qui sont équipés	
	1.1.3 : Assurer un accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'hygiène et à l'alimentation	P.1.1.3.1 : Nombre d'établissements d'enseignement / espaces d'apprentissage dotés d'installations d'eau, assainissement et hygiène	
		P.1.1.3.2 : Nombre d'établissements d'enseignement / espaces d'apprentissage fournissant des repas chauds	
	1.1.4 : Consolider et utiliser l'option d'éducation / formation à base communautaire pour faire face aux situations d'urgence définie	P.1.1.4.1 : Nombre d'apprenants (F/G, H/F) ayant participé à l'apprentissage communautaire en situation d'urgence	
	1.1.5 : Renforcer l'utilisation des programmes d'éducation et de formation à distance	P.1.1.5.1 : Nombre d'apprenants (F/G, H/F) ayant suivi des leçons à distance en situation d'urgence	
	1.1.6 : Organiser des cours de récupération, de remédiation, des programmes accélérés, des centres de rattrapage scolaire, des centres de la formation professionnelle ambulatoires selon les besoins des apprenants	P.1.1.6.1 : Nombre d'apprenants (F/G, H/F) ayant participé aux cours de récupération, de remédiation, centre de rattrapage scolaire, de formation professionnelle ambulatoires en situation d'urgence	
1.1.7 : Fournir du matériel scolaire et des vêtements aux apprenants	P.1.1.7.1 : Nombre d'apprenants ayant bénéficié des fournitures scolaires pour poursuivre l'apprentissage en situation d'urgence		
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel d'éducation et formation	<i>La résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel de l'éducation et formation sont renforcées</i>	R.1.2.1: Pourcentage d'apprenants (F/G, H/F), d'enseignants / formateurs et d'autres personnels de l'éducation / formation bénéficiant de services d'appui psychosocial / de santé mentale
			R.1.2.2: Pourcentage d'apprenants, d'enseignants / formateurs et d'autres membres du personnel qui déclarent se sentir en sécurité à l'établissement / centre et sur le chemin de l'établissement d'enseignement/apprentissage

À déterminer	27 500	5 500	9 625	6 875	4 125	1 375
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060
À déterminer						
À déterminer						
À déterminer						
À déterminer	4 500 000	900 000	1 575 000	1 125 000	675 000	225 000
À déterminer (Cluster Éducation)						
À déterminer	90%	90%	90%	90%	90%	90%

ACTIONS	1.2.1 : Organiser l'éducation et la formation alternatives à base communautaire pour les enfants et les jeunes en rupture / interruption d'apprentissage y compris les PVH et APV	P.1.2.1.1 : Nombre d'apprenants (F/G, H/F) ayant participé à l'apprentissage communautaire dans le cadre de la protection lors des situations d'urgence
	1.2.2 : Former le personnel de l'éducation / formation sur les thématiques pertinentes pour les situations d'urgence y compris le personnel PVH et APV	P.1.2.2.1 : Nombre de personnels de l'éducation / formation formés sur les thématiques pertinentes pour les situations d'urgence
	1.2.3 : Mettre en place ou renforcer des services inclusifs de prise en charge des cas et des systèmes de référencement	P.1.2.3.1 : Nombre d'espaces d'apprentissage ciblés avec des mécanismes de référencement aux services spécialisés de santé, psychosociaux et de protection
	1.2.4 : Identifier des risques imminents selon les types d'urgence et rendre sûrs les structures d'apprentissages en collaboration avec les services spécialisés	P.1.2.4.1 : Nombre d'établissements d'enseignement / espaces d'apprentissage inspectés et rendus sûrs
	1.2.5 : Plaider ou négocier l'accès aux établissements occupés / utilisés	P.1.2.5.1 : Pourcentage d'établissements d'apprentissage remis à la disposition de l'éducation / formation après l'occupation ou utilisation pour d'autres fins
	1.2.6 : Vulgariser la Déclaration sur la Sécurité dans les Établissements d'Apprentissage et ses lignes directrices	
	1.2.7 : Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action anticipatoires de réduction des risques à l'intention des apprenants, du personnel d'éducation / formation et des communautés	P.1.2.7.1 : Pourcentage d'entités ciblées disposant des plans d'action anticipatoires de réduction des risques et mis en œuvre au moins [précisez le Pourcentage] des points d'actions selon le calendrier d'exécution
	1.2.8 : Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophes / crises spécifiques à l'attention des apprenants, personnel de l'éducation et de la formation et des communautés	P.1.2.8.1 : Pourcentage d'apprenants, du personnel et de membres de la communauté ciblés ayant des connaissances et compétences escomptées sur les sujets de réduction des risques de catastrophes et crises
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 1.3 : Assurer un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les apprenants affectés par des situations d'urgence	<i>Un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les individus affectés par des situations d'urgence est assuré</i>
		R.1.3.1 : Pourcentage des apprenants affectés (enfants, jeunes, adultes, garçons, filles, hommes, femmes) qui ont accès aux espaces d'apprentissage en situation d'urgence

À déterminer	4 500 000	900 000	1 575 000	1 125 000	675 000	225 000
À déterminer		-				
À déterminer	41 250	8 250	14 500	10 300	6 200	2 000
À déterminer	41 250	8 250	14 500	10 300	6 200	2 000
À déterminer						
À déterminer						
À déterminer	80%	20%	40%	60%	70%	80%
6%	60%	20%	30%	40%	50%	60%

ACTIONS	1.3.1 : Réinsérer les apprenants dans les établissements et autres espaces d'apprentissage de manière inclusive		P.1.3.1.1 : Nombre d'enfants, jeunes et adultes inscrits / repris dans des services d'éducation / formation au cours d'une année / cycle / période
	1.3.2 : Prendre des mesures d'exception pour faciliter l'accès aux apprenants les plus vulnérables touchés par les situations d'urgence		P.1.3.2.1 : Nombre de mesures d'exception prises pour faciliter l'accès aux apprenants les plus vulnérables touchés par les situations d'urgence
Orientation Stratégique 2 : Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence			
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 2.1 : Offrir un enseignement de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans la réponse en matière d'approches pédagogiques efficaces en situation d'urgence	<i>Un enseignement de qualité qui répond aux besoins des apprenants dans les urgences est assuré</i>	R.2.1.1 : Pourcentage d'espaces d'apprentissage offrant un enseignement de qualité et adapté en situation d'urgence
ACTIONS	2.1.1 : Recruter et/ou renforcer les capacités du personnel et autres acteurs pour assurer un enseignement / apprentissage de qualité en situation d'urgence		P.2.1.1.1 : Nombre de personnels et autres acteurs formés pour assurer un enseignement / apprentissage de qualité en situation d'urgence
	2.1.2 : Intégrer les thématiques liées aux situations d'urgence dans l'enseignement / apprentissage en situation d'urgence		P.2.1.2.1 : Nombre d'établissements d'enseignement et espaces temporaires d'apprentissage ayant intégré les thématiques liées aux situations d'urgence dans l'enseignement / apprentissage en situation d'urgence
	2.1.3 : Fournir du matériel pédagogique et didactique adapté aux établissements d'enseignement / apprentissage		P.2.1.3.1 : Nombre d'établissements d'enseignement et espaces temporaires d'apprentissage ayant bénéficié du matériel pédagogique et didactique adapté pour l'éducation ou la formation en situation d'urgence
	2.1.4 : Adapter les modalités d'évaluation des apprentissages aux situations d'urgence		P.2.1.4.1 : Nombre d'établissements d'enseignement et espaces temporaires d'apprentissage ayant les modalités d'évaluation des apprentissages aux situations d'urgence

À déterminer	4 500 000	900 000	1 575 000	1 125 000	675 000	225 000
À déterminer	75	15	15	15	15	15
À déterminer						
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060
À déterminer	41 250	8 250	14 440	10 300	6 200	2 060

RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 2.2 : Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence	<i>Des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; déployables rapidement pour assurer la continuité de l'apprentissage sont disponibles</i>	R.2.2.1 : Pourcentage des programmes adaptés aux situations d'urgence disponibles et alignés aux standards de qualité nationaux
ACTIONS	2.2.1 : Élaborer des programmes de transitions et autres supports pour les réfugiés, les PDI ou les retournés / rapatriés ayant des difficultés de langues		P.2.2.1.1 : Nombre de programmes de transitions pour les réfugiés et PDI élaborés
	2.2.2 : Consolider les programmes flexibles d'éducation/formation pour gérer les retards dus à l'interruption de l'enseignement / apprentissage à cause des situations d'urgence		P.2.2.2.1 : Nombre d'entités ayant complété l'élaboration des programmes flexibles d'éducation ou de formations en situation d'urgence selon le plan d'action
Orientation Stratégique 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et for			
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 3.1 : Renforcer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, tout en consolidant le suivi-évaluation de l'éducation et formation en situation d'urgence	<i>Le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur face aux situations d'urgence amélioré ; et le suivi-évaluation d'EFSU renforcé</i>	R.3.1.1 : Durée moyenne d'exécution effective des réponses aux situations d'urgence en éducation et formation R.3.1.2 : Score de rapportage des données d'éducation et formation en situation d'urgence
ACTIONS	3.1.1 : Mettre en place ou intégrer des mécanismes de veille, d'analyse d'évolutions et d'alertes précoces		P.3.1.1.1 : Nombre d'entités avec un système en place et efficace d'alerte précoce pour les principaux dangers identifiés
	3.1.2 : Élaborer des plans de contingences et prépositionner des stocks de matériels et d'équipements nécessaires pour intervenir en urgence		P.3.1.2.1 : Nombre d'entités disposant de plan et un stock de contingence intégrant tous les secteurs de l'éducation et de la formation P.3.1.2.2 : Nombre d'entités disposant des procédures opérationnelles standards opérationnalisant le plan et le stock de contingence
	3.1.3 : Mettre en place un mécanisme de suivi, évaluation et d'apprentissage de la stratégie de l'éducation et formation en situation d'urgence		P.3.1.3.1 : Existence du système de suivi-évaluation de l'éducation et formation en situation d'urgence

À déterminer						
0	8	2	4	6	8	8
0	4	1	2	4	4	4

Formation en situation d'urgence

À déterminer	Moins de 3 mois					
À déterminer	80%	50%	60%	70%	80%	80%
À déterminer	60	30	40	50	60	60
À déterminer	60	30	40	50	60	60
À déterminer	60	40	50	60	60	60
À déterminer	80%	20%	20%	40%	60%	80%

RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 3.2 : Assurer la mobilisation des ressources financières pour l'éducation et la formation en situation d'urgence, tout en prenant en compte le personnel impliqué dans la réponse en urgences	<i>La disponibilité des fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence est assurée ; la prise en charge du personnel impliqué dans les réponses d'urgence est assurée</i>	R.3.2.1 : Taux de l'apport financier du Gouvernement pour l'éducation et formation en situation d'urgence
			R.3.2.2 : Pourcentage des besoins financiers en éducation / formation en situation d'urgence quantifiés qui sont financés par année
			R.3.2.3 : Pourcentage du personnel impliqué dans la réponse aux situations d'urgence en éducation et formation satisfait par les conditions de prise en charge par l'État
ACTIONS	3.2.1 : Élaborer un plan de plaidoyer et de mobilisation des fonds spécifiques aux situations d'urgence		P.3.2.1.1 : Nombre d'entités disposant d'un plan de plaidoyer pour la mobilisation de ressource en place et mis en œuvre comme prévu
	3.2.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence		P.3.2.2.1 : Nombre d'entités ayant réalisé au moins 2 processus de recherche des fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence durant les 6 derniers mois
	3.2.3 : Augmenter les financements internes pour faire face à l'imprévisibilité des financements extérieurs		P.3.2.3.1 : Pourcentage des financements de l'éducation et de la formation dans le PIB
			P.3.2.3.2 : Volume financier des ressources locales / communautaires identifiées et utilisées pour la réponse aux urgences d'éducation / formation
	3.2.4 : Créer un fonds de contingence national dédié à l'éducation et à la formation en situation d'urgence		P.3.2.4.1 : Existence d'une loi de création, d'un cadre de coordination interministériel fonctionnel
3.2.5 : Allouer des fonds de prise en charge du personnel de l'éducation et de la formation adaptés aux besoins et faciliter les paiements réguliers et dans les délais		P.3.2.5.1 : Pourcentage du personnel impliqué dans la réponse aux situations d'urgence en éducation et formation prises en charge par l'État	
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Objectif Stratégique 3.3 : Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et formation en situation d'urgence	<i>La coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence est renforcée</i>	R.3.3.1 : Pourcentage d'entités ayant une cellule des urgences en éducation et formation fonctionnelle

	10%	10%	10%	10%	10%	10%
17%	70%	30%	45%	60%	65%	70%
À déterminer						
À déterminer	87	40	55	70	85	87
À déterminer	70	40	50	60	70	70
À déterminer						
À déterminer						
0	1	1	1	1	1	1
À déterminer						
À déterminer	80%	20%	20%	40%	60%	80%



ACTIONS	3.3.1 : Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence	P.3.3.1.1 : Nombre d'entités ayant une cellule des urgences en éducation et formation en place
		P.3.3.1.2 : Nombre d'entités dont au moins 80% de membres de la cellule des urgences en éducation et formation sont formés sur les fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence
	3.3.2 : Renforcer l'opérationnalisation des fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence à tous les niveaux	P.3.3.2.1 : Nombre d'entités ayant un plan d'action aligné aux objectifs de la stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence
		P.3.3.2.2 : Nombre d'entités ayant mis en place un mécanisme de plaintes et de retour d'information (feedback) fonctionnel

À déterminer	401	401	401	401	401	401
À déterminer	401	200	300	401	401	401
À déterminer	401	150	200	300	401	401
À déterminer	401	150	200	300	401	401

PLAN D'ACTION BUDGÉTISÉ (EN USD)

Orientation stratégique 1 : Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence

Objectif stratégique 1.1 : Assurer la continuité des services d'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence, tout en assurant la disponibilité des services essentiels

Année	2025		2026				2027		
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	84 624 867		148 093 517				105 781 084		

Descriptions des Actions

Sous cet objectif stratégique, les actions sont faites chaque fois qu'il y a des situations d'urgence qui affectent le système d'éducation et formation. En réponse, il y aura l'aménagement des espaces d'apprentissage, la réhabilitation des établissements d'enseignement endommagés, l'équipement ainsi que la mise en place des services essentiels tels que l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène, l'alimentation et la liaison aux services administratifs dans les établissements et espaces d'apprentissage, la mise en œuvre des solutions alternatives d'apprentissage et la mobilisation communautaire.

Descriptions du Budget

Le montant estimé pour cet objectif stratégique est de 423 124 334 USD pour 5 ans. Il comprend 1 870 000 USD pour l'aménagement et l'équipement de 500 espaces temporaires d'apprentissage et la réhabilitation des établissements d'apprentissage chaque année dans les zones affectées ; 286 070 400 USD pour les kits d'apprentissage pour les apprenants, 749 150 USD pour la mise en place des infrastructures pour l'alimentation en milieu d'apprentissage, et 1 957 100 USD pour la mise en place des services essentiels dans les établissements et espaces temporaires d'apprentissage ciblés (eau potable, hygiène et assainissement). Le montant comprend aussi 113 883 864 USD pour l'organisation des cours de récupération, de remédiation, centre de rattrapage scolaire, la formation professionnelle, 749 150 USD pour l'apprentissage communautaire, 11 253 730 USD pour l'éducation et la formation à distance et 105 090 USD pour la mobilisation communautaire.

Budget Total Orientation Stratégique 1. :					552 692 892					
Résultats attendus :										
<i>La continuité de l'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés et la disponibilité des services essentiels sont est assurées</i>										
2028					2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
63 468 650					21 156 217				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MIN EDU-NC

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV, SPACE, MIN Santé, Ministère de l'environnement et du développement durable, Ministère des infrastructures et des travaux publics, Ministère des affaires foncières, Ministère des ressources hydrauliques et électricité, Ministère de l'aménagement du territoire, Ministère de l'agriculture et sécurité alimentaire, Gouvernement provincial, Société Civile, Communauté affectée, PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 1.1.**423 124 334**



Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel d'éducation et formation

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	6 992 616		12 237 078				8 740 770		

Description des Actions

Sous cet objectif stratégique, les actions seront réalisées en fonction de la survenance des situations d'urgence, selon le contexte et les besoins locaux. Les actions comprennent l'organisation de l'approche de protection à travers l'éducation et formation alternative à base communautaire, la formation du personnel de l'éducation / formation sur les thématiques pertinentes pour les situations d'urgence et la mise en place des services de prises en charge des cas et les systèmes de référencement. D'autres actions sont l'identification et l'élimination des dangers imminents, la libération des établissements occupés ou utilisés pour d'autres fins autres que l'éducation et formation et la vulgarisation de la déclaration sur la sécurité dans les établissements d'apprentissage et de ses lignes directrices. Aussi, la réponse consistera à mettre en place des plans d'action anticipatoires de réduction des risques.

Description du Budget

Le budget de réalisation de cet objectif stratégique est estimé à 34 963 080 USD pour 5 ans. Il comprend 562 500 UUSD pour l'organisation des activités de protection à base communautaire pour les enfants et les jeunes en rupture d'apprentissage (y compris les PVH et APV), 20 760 000 USD pour la mise en place ou renforcement des services inclusifs de soutien psychosocial et la mise en place des systèmes de référencement, 67 600 USD pour la surveillance et l'élimination des risques imminents, 2 400 000 USD pour le plaidoyer ou la négociation humanitaire visant à libérer les établissements occupés / utilisés, 10 981 300 USD pour la vulgariser la Déclaration sur la Sécurité dans les Établissements d'Apprentissage et ses lignes directrices, 101 840 USD pour l'élaborer et mettre en œuvre des plans d'action anticipatoires de réduction des risques, et 89 840 USD pour la mise en œuvre des programmes de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophes / crises.

Résultats attendus :

La résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel de l'éducation et formation sont renforcées

	2028				2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
	5 244 462				1 748 154				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MINASAHSN

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV ; SPACE ; Ministère du genre, famille et enfant ; Ministère de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières ; Ministère de la défense nationale et anciens combattants ; Ministère de la santé publique, hygiène et prévention ; Ministère de la justice ; Gouvernement provincial ; Observatoire Volcanologique de Goma ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 1.2.

34 963 080



Objectif stratégique 1.3 : Assurer un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les apprenants affectés par des situations d'urgence

Année	2025		2026				2027		
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Trimestre									
Exécution									
Budget annuel	18 921 096		33 111 917				23 651 369		

Description des Actions

Sous cet objectif stratégique, les actions seront réalisées selon les situations d'urgence. Les réponses comprendront la réinsertion des apprenants dans les établissements et autres espaces d'apprentissage et la mise en œuvre des mesures d'exception pour faciliter l'accès aux apprenants les plus vulnérables touchés par les situations d'urgence.

Description du Budget

Le montant estimé pour cet objectif stratégique est de 94 605 478 USD pour 5 ans. Il comprend 574 500 USD pour l'information / sensibilisation des parties prenantes à la réouverture des structures d'éducation et de formation, y compris sur l'importance de l'éducation pour toutes et tous ; 93 297 800 USD pour faciliter l'accès aux handicapés moteurs, aveugles et malvoyants (matériels / équipements, guides) ; 696 838 USD pour les registres d'appels et 36 340 USD pour les registres d'inscription.

Résultats attendus :

Un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les individus affectés par des situations d'urgence est assuré

	2028				2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
	14 190 822				4 730 274				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MIN EDU-NC

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV ; SPACE ; Ministère de l'intérieur, sécurité publique et affaires coutumières ; Ministère du genre ; Gouvernement provincial ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 1.3.

94 605 478



Orientation stratégique 2 : Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence

Objectif stratégique 2.1 : Offrir un enseignement de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans la réponse en matière d'approches pédagogiques efficaces en situation d'urgence

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	14 375 210		25 156 617				17 969 013		

Description des Actions

Elles comprennent la formation / mise à niveau du personnel et autres acteurs impliqués dans la réponse, y compris les guides et interprètes pour les personnes vivant avec handicap, organisée en fonction de la survenance des situations d'urgence, le contexte et les besoins locaux. Il y a l'actualisation des modules d'éducation à la paix, à la citoyenneté et aux compétences de la vie courante des programmes d'éducation et de formation en incorporant des sujets pertinents liés aux situations d'urgence, y compris la promotion / protection des PVH-APV, ainsi que l'intégration des thématiques liées aux situations d'urgence dans l'enseignement / apprentissage en situation d'urgence. L'actualisation des modules sera faite chaque deux ans. Il y a l'intégration du soutien psychosocial et la santé mentale dans la formation initiale et continue des enseignants, formateurs et éducateurs. En fin, il y a l'offre de matériel pédagogique et didactique adapté aux établissements d'apprentissage et aux enseignants.

Description du Budget

Le budget de réalisation de cet objectif stratégique est estimé à 71 876 050 USD pour 5 ans. Il comprend 50 059 800 USD pour l'acquisition et le renforcement des capacités du personnel et autres acteurs pour assurer un enseignement / apprentissage de qualité en situation d'urgence, 1 152 000 USD pour l'actualisation des modules d'éducation à la paix, à la citoyenneté et aux compétences de la vie courante des programmes d'éducation et de formation en incorporant des sujets pertinents liés aux situations d'urgence, y compris la promotion / protection des PVH-APV / EDU-NC ; 60 000 USD pour l'intégration des thématiques liées aux situations d'urgence dans l'enseignement / apprentissage en situation d'urgence ; 89 840 USD pour l'intégration du soutien psychosocial et la santé mentale dans la formation initiale et continue des enseignants, formateurs et éducateurs ; et 20 514 410 USD pour l'offre du matériel pédagogique et didactique adapté aux établissements d'apprentissage et enseignants, y compris ceux adaptés pour les PVH et APV.

Budget Total Orientation Stratégique 2. :					74 130 500					
Résultats attendus :										
<i>Un enseignement de qualité qui répond aux besoins des apprenants en situation d'urgence est assuré</i>										
2028					2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
10 781 408					3 593 802				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MIN EDU-NC

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV ; SPACE ; Ministère de la santé publique, hygiène et prévention ; Ministère de l'intérieur, sécurité publique et affaires coutumières ; Ministère de la défense nationale et anciens combattants ; Ministère du genre ; Gouvernement provincial ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 1.1.**71 876 050**



Objectif stratégique 2.2 : Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	563 613		901 780				563 613		

Description des Actions

De 3^e trimestre de 2025 au 2^e trimestre de 2026, chaque sous-secteur de l'éducation et de la formation finalisera la conception des programmes d'apprentissage alternatifs (TV, radios, en ligne, etc.), y compris les programmes de transition pour les réfugiés et les PDI. Au cours du 2^e trimestre de 2026, les sous-secteurs organiseront des formations et initiations du personnel et des apprenants sur utilisation des nouvelles approches, y compris les rôles et responsabilités. Au 3^e trimestre de 2026, les sous-secteurs testeront les nouvelles approches. Pour maintenir le personnel et les apprenants en état de préparation continu, chaque sous-secteur activera et utilisera en permanence des leçons sectionnées sous chacun des formats d'enseignement / apprentissage développés.

Description du Budget

Le budget estimé pour cet objectif stratégique est de 2 254 450 USD pour 5 ans. Il comprend 1 611 100 USD pour la conception ou la consolidation des solutions alternatives d'apprentissage en situation d'urgence, y compris les programmes de transitions et autres supports pour les réfugiés, les PDI ou les retournés / rapatriés ayant des difficultés de langues, ainsi que la consolidation des programmes pour gérer les retards dus à l'interruption de l'enseignement / apprentissage. Le montant comprend aussi 643 350 USD pour former /initier les apprenants, le personnel et les communautés sur l'utilisation des nouvelles approches.

Résultats attendus :

Des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; déployables rapidement pour assurer la continuité de l'apprentissage sont disponibles

2028					2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
135 267					90 178				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MIN EDU-NC

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MIN PVH-APV ; Ministère du genre ; Ministère des postes, télécommunications et numérique ; SPACE ; Gouvernement provincial ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 2.2.**2 254 450**



Orientation stratégique 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et formation en situation d'urgence

Objectif stratégique 3.1 : Renforcer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, tout en consolidant le suivi-évaluation de l'éducation et formation en situation d'urgence

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	86 095 170		51 657 102				17 219 034		

Description des Actions

Au 4^e trimestre de 2025, il y aura la mise en place et le pilotage des mécanismes de veille, d'analyse d'évolutions et d'alertes précoces ; des plans et des stocks de contingence ; et un système de suivi, évaluation et d'apprentissage de la SEFSU. Chaque année, au 4^e trimestre, les mécanismes mis en place seront revus et ajustés selon les leçons apprises de l'expérience afin d'améliorer leur efficacité de manière continue.

Description du Budget

Le coût de réalisation de cet objectif stratégique est estimé à 172 190 340 USD en 5 ans. Ce montant comprend 101 840 USD pour la mise en place ou l'intégration des mécanismes de veille, d'analyse d'évolutions et d'alertes précoces ; 163 280 500 USD pour l'élaboration des plans de contingence et le positionnement des stocks de matériels et d'équipements nécessaires pour intervenir en urgence. Le montant pour le positionnement des stocks de contingence comprend 161 600 500 USD pour les Sacs d'Articles Essentiels pour les Apprenants et les Kits d'Articles Essentiels pour les enseignants / formateurs / éducateurs / professeurs, pour les 4 ministères en charge de l'éducation et de la formation, ainsi que pour les besoins des apprenants PVH et APV ; et 1 680 000 USD pour l'aménagement des entrepôts mobiles dans les provinces éducationnelles. D'autres matériels seront estimés après les analyses des risques spécifiques dans chaque province éducationnelle. Le budget comprend aussi 8 808 000 USD pour la mise en place d'un mécanisme de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de l'éducation et formation en situation d'urgence.

Budget Total Orientation Stratégique 3. :					183 456 340					
Résultats attendus :										
<i>Le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur face aux situations d'urgence amélioré ; et le suivi-évaluation d'EFSU renforcé</i>										
2028					2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
8 609 517					8 609 517				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

SPACE

Redevable

MINFP, MINASAHNS, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MIN PVH-APV ; Gouvernement provincial ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF ; MIN DEV RURAL ; MIN SANTE ; MIN AGRI ; MIN INTERIEUR, Ministère des infrastructures et des travaux publics, Ministère des affaires foncières ; Ministère du genre, famille et enfant ; Ministère du plan, Ministère des finances ; Observatoire Volcanologique de Goma

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 3.1.**172 190 340**



Objectif stratégique 3.2 : Assurer la mobilisation des ressources financières pour l'éducation et la formation en situation d'urgence, tout en prenant en compte le personnel impliqué dans la réponse en urgences

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	444 800		667 200				444 800		

Description des Actions

D'ici jusqu'au 4^e trimestre de 2025, le SPACE coordonne la création d'un fonds de contingence national dédié à l'éducation et à la formation en situation d'urgence. Au 4^e trimestre de chaque année (2025-2029), SPACE coordonnera les activités de mobilisation des financements pour la stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence, en faisant des appels à des fonds d'urgence spécifiques aux situations d'urgence ; des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds ; le plaidoyer pour augmentation des financements internes ; et le plaidoyer pour l'allocation des fonds de prise en charge du personnel de l'éducation et de la formation adaptés aux besoins de terrain.

Description du Budget

Le montant global pour la mobilisation des ressources financières et autres ressources est estimé à 2 224 000 USD pour 5 ans. Il comprend 240 000 USD pour le plaidoyer et la mobilisation des fonds spécifiques aux situations d'urgence, et 320 000 USD pour l'organisation des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence. En plus, il couvre 1 664 000 USD pour la formation des provinces, des organisations locales et nationales en budgétisation, mobilisation et gestion financière pour l'EFSU et l'organisation des activités de collecte de fonds et autres ressources disponibles au niveau local.

Résultats attendus :

La disponibilité des fonds pour l'éducation et la formation en situation d'urgence est assurée ; la prise en charge du personnel impliqué dans les réponses d'urgence est assurée

	2028				2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
	444 800				222 400				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

SPACE

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

FPEF, MIN PVH-APV, Ministère du plan, Ministère des finances, Gouvernement provincial, Société Civile, Communauté affectée, PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 3.2.**2 224 000**



Objectif stratégique 3.3 : Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et formation en situation d'urgence

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	1 808 400		2 712 600				1 808 400		

Description des Actions

Cet objectif stratégique impliquera le renforcement du mécanisme de coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence et l'opérationnalisation des fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence à tous les niveaux. Le mécanisme sera revu chaque deux ans et mis à jour sur base des leçons apprises de l'expérience.

Description du Budget

La réalisation de cet objectif stratégique est estimée à 323 840 USD, dont 89 840 USD pour la mise en place et la formation des cellules de coordination à tous les niveaux et 234 000 USD pour l'opérationnalisation des fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence.

Résultats attendus :*La coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence est renforcée*

	2028				2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
	1 808 400				904 200				0	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

SPACE

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MIN PVH-APV ; Ministre du Genre, Famille et Enfant ; Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; Ministère de la Défense nationale et Anciens combattants ; Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ; Ministre des Ressources hydrauliques et Électricité ; Ministère de l'Aménagement du territoire ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; Ministère des Affaires Foncières ; Ministère de l'Agriculture et Sécurité alimentaire ; Ministère du plan ; Ministère des finances ; Ministère des postes, télécommunications et numérique ; Gouvernement provincial ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total Objectif Stratégique 3.2.**9 042 000**



4. Dissémination de la SEFSU

4.1 : Lancement Officiel et Événements de Sensibilisation

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	16 125		37 625				0		

Description des Actions

En 2025 (3^e trimestre), organiser des activités de lancement de la SEFSU au niveau national pour présenter la stratégie aux parties prenantes (autorités compétentes, PTF, société civile, médias, secteur privé, etc.).

En 2025 (3^e et 4^e trimestre), organiser des forums et ateliers provinciaux pour la dissémination de la stratégie et les consultations des acteurs provinciaux sur sa mise en œuvre.

En 2025 (4^e trimestre) et 2026 (1^e trimestre), organiser des forums et ateliers au niveau local pour la dissémination de la stratégie et les consultations des acteurs locaux sur sa mise en œuvre.

Description du Budget

Le budget total de lancement de la stratégie est estimé à 53 750 USD. Ce montant comprend 4 350 USD pour le lancement au niveau national et 49 400 USD pour les ateliers de dissémination de la stratégie au niveau des provinces et provinces éducationnelles.

				Budget Total 4. :				378 340			
Résultats attendus :											
<i>Une meilleure compréhension et l'adhésion de la part des acteurs clés (gouvernement, partenaires humanitaires, communautés) à la stratégie d'éducation et de formation en situation d'urgence, se traduisant par une coordination et une allocation de ressources plus efficaces pour sa mise en œuvre.</i>											
	2028				2029				2030		
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	
	0				0				0		

Matrice des Responsabilités**Responsable**

SPACE

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV, Ministère du genre, famille et enfant ; Gouvernement provincial ; Société Civile ; Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total 4.1.**53 750**



4.2 : Production et diffusion de Supports d'Information et de Sensibilisation

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	97 377		227 213						

Description des Actions

En 2025 (3^e et 4^e trimestre), concevoir, contextualiser et produire des supports de diffusion adaptés aux différentes audiences (autorités, écoles, centres, apprenants, familles, etc.) : documents de synthèse de la stratégie, supports audio visuels, affiches, contenus pour le web / réseaux sociaux.

En 2026 (1^e et 2^e trimestre), organiser les formations de multiplicateurs (éducateurs, leaders communautaires et religieux), organiser des réunions d'information et de sensibilisation dans les communautés (implication des leaders communautaires et religieux formés), et faire des partenariats avec les radios / TV communautaires pour la diffusion de messages adaptés aux contextes locaux.

Description du Budget

Le budget estimé pour la dissémination à grande échelle de la SEFSU est de 324 590 USD. Il comprend 28 990 USD pour la conception, la contextualisation et la multiplication des supports de diffusion / dissémination ; 202 000 USD pour la formation des multiplicateurs des messages clés ; et 93 600 USD pour la dissémination / diffusion proprement dite à travers les réunions d'information / sensibilisation et la diffusion par radios et TV.

Résultats attendus :

Une meilleure compréhension et adhésion des acteurs clés (éducateurs, communautés, autorités) à la stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence, se traduisant par une mise en œuvre plus efficace des interventions et une résilience accrue du système éducatif face aux crises.

	2028				2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MIN EDU-NC

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV ; Ministère du genre, famille et enfant ; SPACE ; Gouvernement provincial ; Société Civile, Communauté affectée ; PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total 4.1.**324 590**

5. Suivi, Évaluation, Apprentissage

5.1 : Renforcer les capacités des parties prenantes sur le Suivi, Évaluation, Apprentissage de la SEFSU

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution									
Budget annuel	4 624 200		3 963 600				1 981 800		

Description des Actions

En 2025 (3^e et 4^e trimestres), faire des formations en cascades (formation des formateurs du niveau central, formations des parties prenantes au niveau provincial et local) sur le suivi, l'évaluation et l'apprentissage de la SEFSU. En 2026, 2027, 2028 et 2029 (3^e trimestre), réaliser des formations de recyclage pour les parties prenantes au niveau provincial et local.

Description du Budget

Le budget total pour le renforcement des capacités en suivi, évaluation et apprentissage est estimé à 13 212 000 USD pour 5 ans. Il comprend 36 000 USD pour la formation des formateurs du niveau central, 936 000 USD pour la formation / recyclage des parties prenantes au niveau des provinces éducationnelles et 12 240 000 USD pour la formation / recyclage des parties prenantes au niveau des sous-provinces éducationnelles.

Budget Total 5. :					13 540 000					
Résultat attendu :										
<i>Les connaissances et des compétences des parties prenantes en matière de SERA appliqué à la SEFSU sont renforcées afin de mieux suivre et évaluer les résultats de la stratégie.</i>										
2028					2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
1 321 200					1 321 200				0	

Matrice des Responsabilités

Responsable

MIN ESU

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV, Gouvernement provincial, Société Civile, Communauté affectée, PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total 5.1.

13 212 000



5.2 : Mettre en œuvre des études, évaluations et revues de performance / résultats planifiées

Année	2025		2026				2027		
Trimestre	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Exécution			EDB		RAA				RAA
Budget annuel			82 000				12 000		

Description des Actions

En 2026 (1^e trimestres), réaliser une étude de base pour établir les valeurs de référence manquantes de certains indicateurs selon le plan de suivi-évaluation de la SEFSU.

En 2026 et 2027 (3^e trimestre), réaliser des revues annuelles de la SEFSU.

En 2028, réaliser une étude à mi-parcours (2^e trimestre), suivie d'une revue annuelle de la SEFSU (3^e trimestre)

En 2029, réaliser une évaluation externe de la SEFSU (2^e trimestre), suivie d'une revue annuelle de la SEFSU (3^e trimestre)

En 2030, réaliser une évaluation finale (interne) de la SEFSU (2^e trimestre)

Budget

Le budget total des activités de suivi, évaluation et apprentissage est estimé à 328 000 USD. Il comprend 70 000 USD pour une étude de base (EDB) ; 48 000 USD pour 4 revues annuelles d'apprentissage (RAA) ; 140 000 USD pour une évaluation à mi-parcours (EMP) et une évaluation finale (EF) ; et 70 000 USD pour une évaluation externe de la SEFSU.

Résultat attendu :

La performance et les résultats des interventions de la SEFSU sont atteints grâce à des pratiques de suivi, d'évaluation et d'apprentissage plus efficaces et intégrées par les acteurs clés.

	2028				2029				2030	
T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
		EMP	RAA			Ev Ex	RAA			
	82 000				82 000				70 000	

Matrice des Responsabilités**Responsable**

MIN ESU

Redevable

MINFP, MINASAHSN, MINESU, MINEDU-NC

Impliqué

MINPVH-APV, Gouvernement provincial, Société Civile, Communauté affectée, PTF

Informé

Gouvernement National, Gouvernement Provincial, Communauté locale, Coordination Humanitaire

Sous Total 5.2.**328 000**

RISQUES MAJEURS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Risques	Mesure de mitigation
Risques Politiques	
Instabilité politique et conflits armés entraînant des déplacements de populations, des fermetures d'écoles et une insécurité générale.	Plaidoyer constant auprès des autorités et des acteurs politiques pour la protection de l'éducation en tant que droit fondamental, même en situation d'urgence. Intégration de l'éducation et formation dans les plans de réponse humanitaire et de consolidation de la paix.
Manque d'engagement politique et de priorisation de l'éducation en situation d'urgence, se traduisant par un financement insuffisant et un manque de soutien aux initiatives.	Sensibilisation des décideurs politiques sur l'importance de l'éducation et de la formation en situation d'urgence pour la résilience des communautés affectées et le développement à long terme. Présentation de données probantes sur l'impact positif de l'éducation et formation en situation d'urgence. Développement de plans stratégiques clairs et efficaces pour attirer les investissements.
Interférence politique dans la mise en œuvre des programmes d'éducation et formation, compromettant la neutralité et l'accès équitable.	Établissement de mécanismes de coordination clairs et transparents impliquant divers acteurs (gouvernement, organisations internationales, société civile). Renforcement des capacités des acteurs locaux pour mener des interventions neutres et indépendantes. Mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation objectifs.
Risques Opérationnels	
Difficultés d'accès aux populations affectées en raison de l'insécurité, des contraintes logistiques et de l'état des infrastructures.	Prépositionner le matériel et autres ressources dans des zones stratégiques. Utilisation de modalités d'enseignement à distance et alternatives (radio, numérique). Collaboration avec les acteurs humanitaires ayant une présence sur le terrain. Mise en place de protocoles de sécurité pour le personnel et les apprenants.
Manque de personnel qualifié et formé pour répondre aux besoins éducatifs / formation spécifiques des populations en situation d'urgence (traumatismes, besoins psychosociaux, enseignement multigrade, etc.).	Développement de programmes de formation initiale et continue pour les enseignants et les autres personnels éducatifs sur l'éducation en situation d'urgence. Mobilisation de volontaires et de personnel communautaire formés. Partenariats avec les institutions de formation et les universités.
Qualité de l'éducation compromise par le manque de ressources pédagogiques adaptées, des classes surchargées et un environnement d'apprentissage peu propice en temps de crises.	Développement et diffusion de matériel pédagogique contextualisé et adapté aux situations d'urgence. Mise en place de stratégies d'enseignement accéléré et de rattrapage scolaire. Création d'espaces d'apprentissage sûrs et stimulants. Mobilisation de ressources communautaires pour soutenir l'apprentissage.
Risques Financiers	
Financement insuffisant et imprévisible pour la mise en œuvre de la stratégie et des programmes éducatifs d'urgence.	Diversification des sources de financement (gouvernement, donateurs internationaux, secteur privé). Élaboration de budgets détaillés et transparents. Plaidoyer actif auprès des bailleurs de fonds. Intégration des besoins éducatifs dans les appels de fonds humanitaires et climatiques.
Mauvaise gestion et détournement des fonds alloués à l'éducation et formation en situation d'urgence.	Mise en place de mécanismes de contrôle financier rigoureux et transparent. Renforcement des capacités de gestion financière des acteurs locaux. Audits réguliers et indépendants. Implication des communautés dans le suivi de l'utilisation des fonds.
Risques Technologiques	
Manque d'accès à la technologie et à la connectivité dans les zones affectées, limitant l'utilisation des solutions d'apprentissage à distance.	Exploration de solutions technologiques alternatives et à faible coût (radio éducative, matériel hors ligne). Partenariats avec les entreprises de télécommunications pour améliorer la connectivité. Mise en place de centres d'apprentissage équipés. Formation des enseignants et des apprenants à l'utilisation des technologies appropriées.

<p>Obsolescence rapide des technologies et manque de capacités pour assurer la maintenance et la mise à jour des équipements.</p>	<p>Choix de technologies durables et adaptées au contexte local. Mise en place de programmes de formation technique pour la maintenance des équipements. Établissement de partenariats pour l'assistance technique.</p>
<p>Risques Institutionnels</p>	
<p>Faible coordination et duplication des efforts entre les différents acteurs impliqués dans la réponse éducative d'urgence (ministères, agences des Nations Unies, ONG, société civile).</p>	<p>Renforcement des mécanismes de coordination existants ou création de nouvelles plateformes de coordination inclusives. Élaboration de plans de réponse, conjoints et harmonisés. Clarification des rôles et responsabilités de chaque acteur.</p>
<p>Faibles capacités institutionnelles aux niveaux national et local pour planifier, mettre en œuvre et suivre les programmes d'éducation en situation d'urgence.</p>	<p>Renforcement des capacités des ministères de l'Éducation, formation et des autres institutions concernées à travers des formations, un appui technique et le partage de bonnes pratiques. Développement de politiques et de cadres réglementaires spécifiques à l'éducation et formation en situation d'urgence.</p>
<p>Manque d'intégration de la réponse éducative d'urgence dans les plans de développement à long terme, compromettant la durabilité des interventions.</p>	<p>Conception de programmes d'éducation et formation d'urgence qui favorisent la transition vers le système éducatif / de formation régulier. Investissement dans le renforcement du système d'éducation et formation national pour qu'il soit plus résilient aux crises futures. Intégration de l'éducation et de la formation dans les plans de relèvement et de développement post-crise.</p>

Conclusion

La République Démocratique du Congo fait face à des crises récurrentes d'origines diverses, humaines et naturelles, qui ont un impact dévastateur sur le secteur de l'éducation. Ces chocs ont privé plus de 1,6 million d'enfants d'éducation et ont rendu des centaines d'écoles inutilisables.

Face à cet enjeu majeur, la stratégie de l'éducation et de la formation en situations d'urgence (SEFSU) a une vision claire : d'ici 2029, bâtir un système d'éducation et de formation **résilient, inclusif et protecteur** capable de garantir un apprentissage continu et de qualité pour tous, même en période de crise.

Pour atteindre cette vision, la stratégie s'articule autour de trois orientations stratégiques essentielles:

1. **Assurer la continuité de l'éducation et la protection** pour que les apprenants aient accès à un environnement d'apprentissage sûr et inclusif.
2. **Offrir un enseignement de qualité et adapté** en renforçant les capacités du personnel éducatif et en proposant des programmes pertinents.
3. **Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance** pour améliorer la résilience du système en amont et garantir une réponse efficace.

Un appel à l'action

La réussite de la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en Situations d'Urgence (SEFSU) ne repose pas uniquement sur les Ministères en charge de l'Éducation et de la formation, mais sur un effort collectif et solidaire de toutes les parties prenantes. Le Gouvernement de la RDC est pleinement engagé à travers ses différents ministères et structures.

Nous lançons un appel clair et direct aux partenaires techniques et financiers, aux organisations de la société civile et au secteur privé, à se joindre à cette initiative et à apporter leur soutien financier, technique et humain. Cet engagement commun est essentiel pour transformer les défis en opportunités et pour garantir que la jeunesse congolaise ne soit pas laissée pour compte en période de crise.

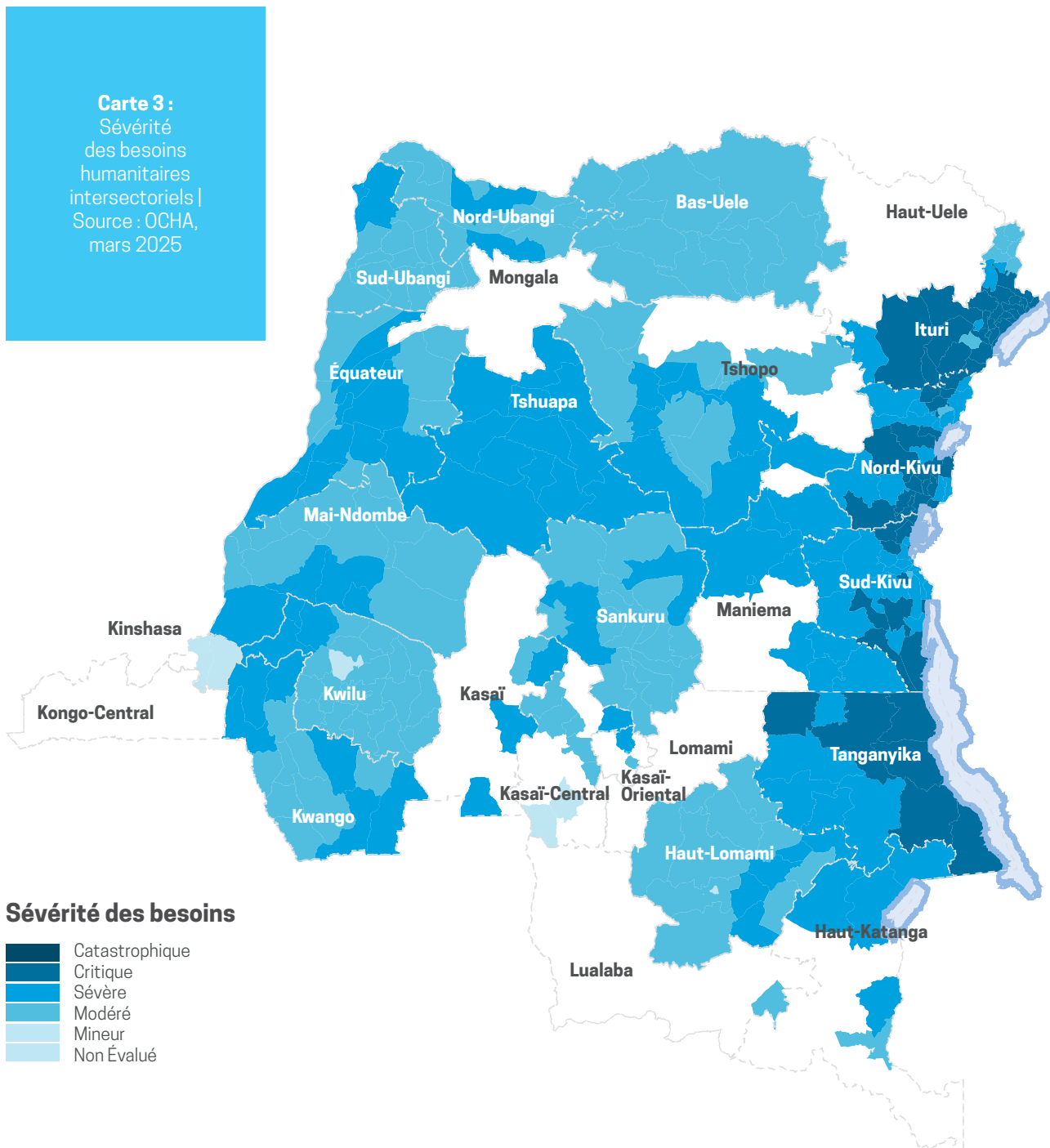
En définitive, la Stratégie de l'Éducation et de la Formation en Situations d'Urgence n'est pas un coût supplémentaire pour le pays, mais un **investissement essentiel** dans le développement à long terme de la RDC. En protégeant les acquis éducatifs et en assurant un apprentissage de qualité en période de crise, elle contribue directement à la stabilité, à la résilience et au capital humain de la nation.

Nous sommes convaincus que, malgré l'ampleur des défis, un engagement collectif et une action solidaire peuvent transformer les crises en **opportunités de résilience et de développement**. Cette stratégie est notre feuille de route pour faire de l'éducation un pilier de la paix et de la prospérité pour la jeunesse congolaise.

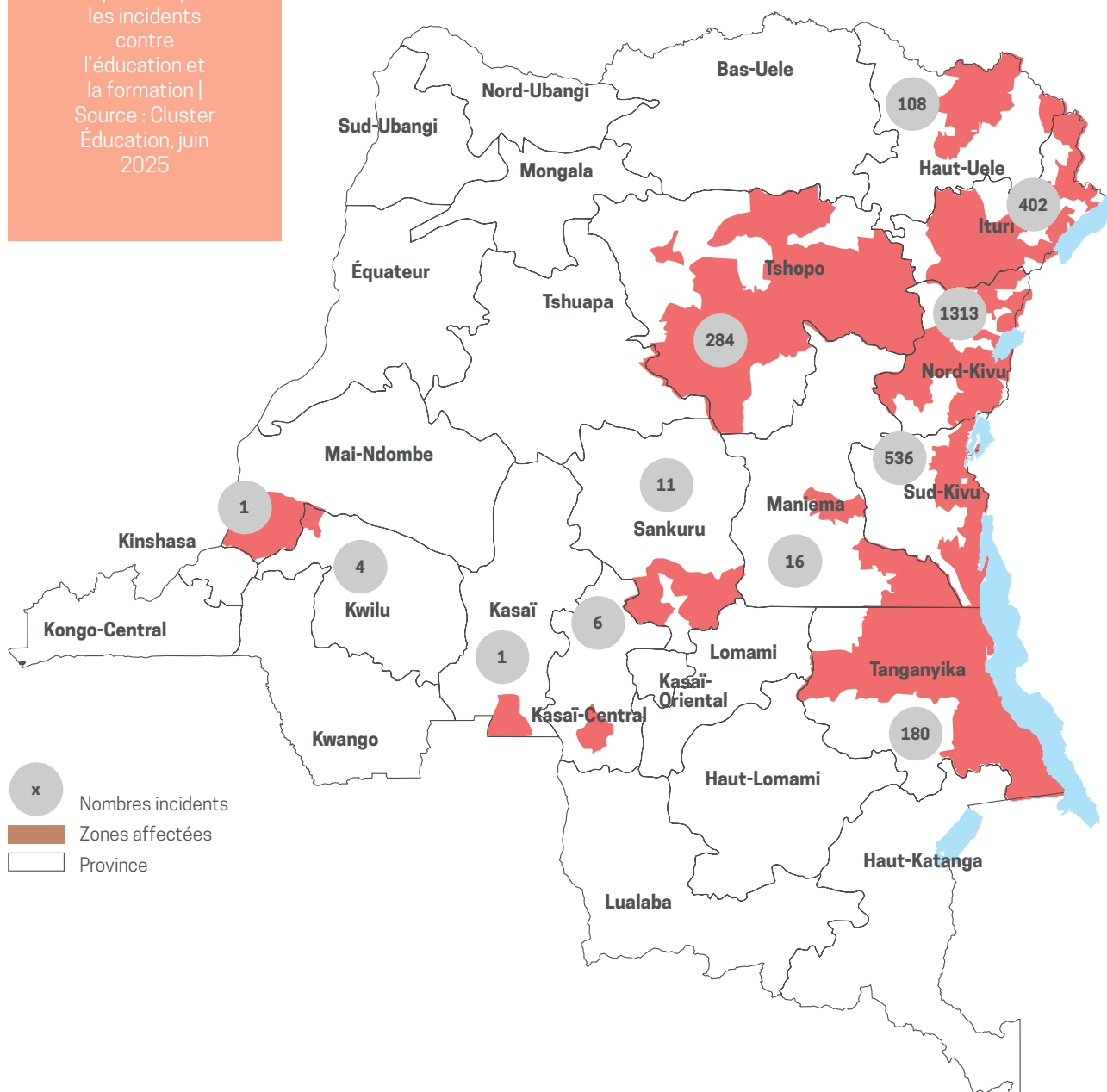
Annexes

Annexes

ANNEXE 1 : CARTES DES ZONES IMPACTÉES PAR DES INCIDENTS CONTRE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, LES ÉTABLISSEMENTS FERMÉS, LA SÉVÉRITÉ DES BESOINS HUMANITAIRES INTERSECTORIELS



Carte 4 : Zones impactées par les incidents contre l'éducation et la formation | Source : Cluster Éducation, juin 2025





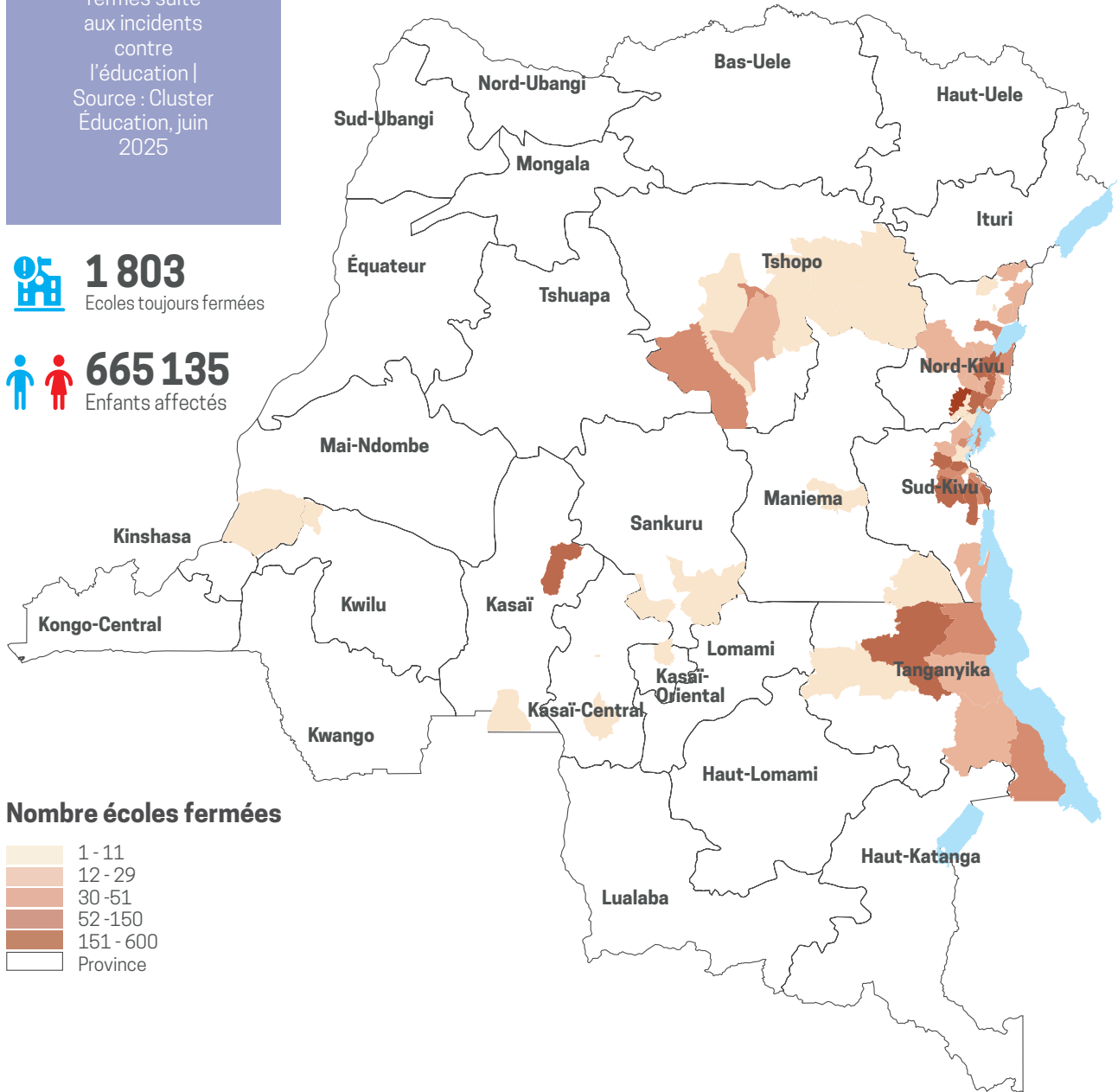
Carte 5 :
Établissements
fermés suite
aux incidents
contre
l'éducation |
Source : Cluster
Éducation, juin
2025



1 803
Ecoles toujours fermées



665 135
Enfants affectés



Nombre écoles fermées

- 1 - 11
- 12 - 29
- 30 - 51
- 52 - 150
- 151 - 600
- Province

ANNEXE 2 : QUELQUES PHOTOS D'ILLUSTRATION DES IMPACTS DES CRISES SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



Photo 1 : Une école inaccessible à cause de la montée des eaux du Lac Tanganyika à Kalemie | Source : Magazine La Guardia, avril 2024

Photo 2 : Utilisation des écoles comme abris par les personnes déplacées internes à Goma | Source : DW, septembre 2023



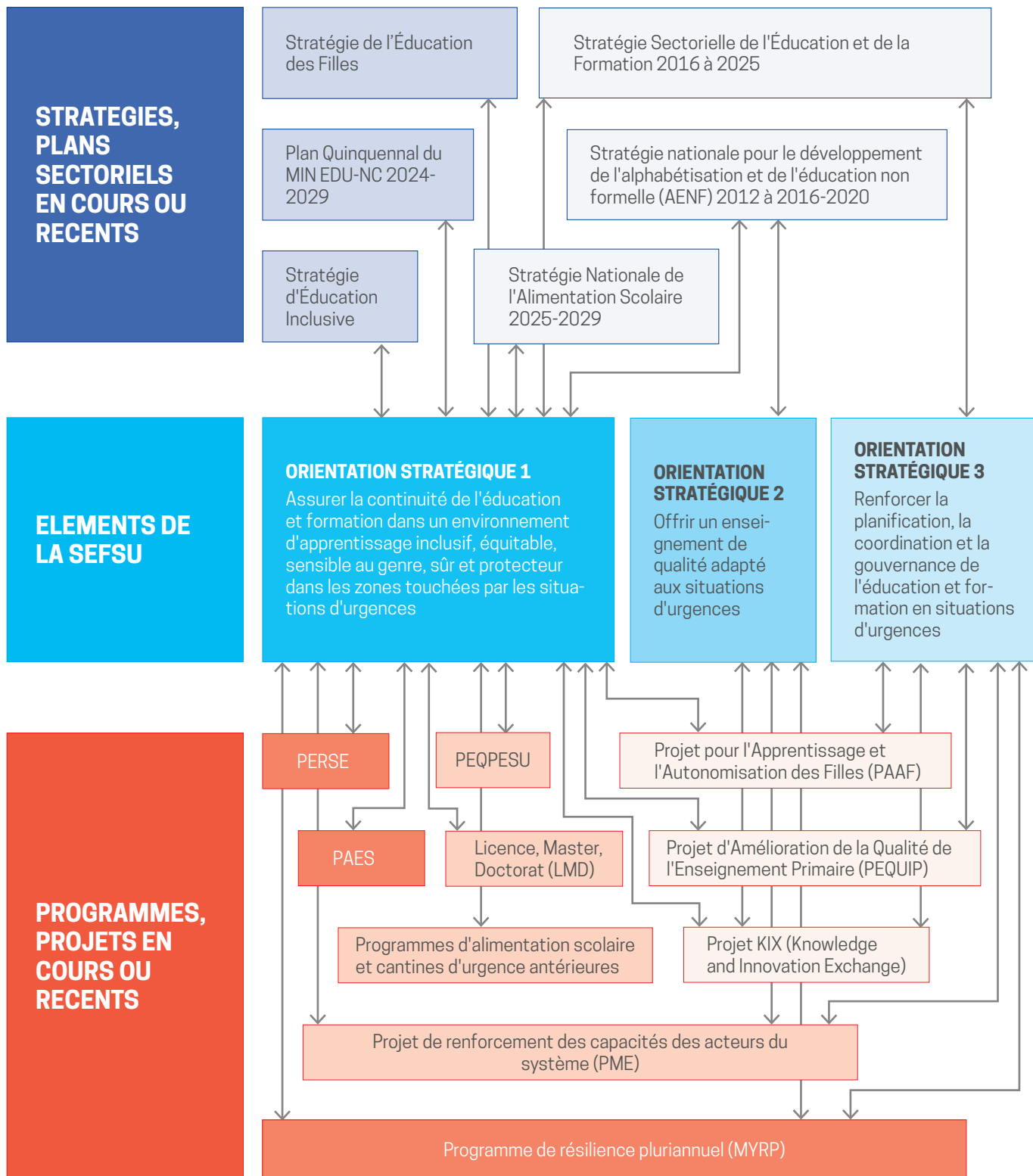
Photo 3 : Occupation des écoles comme lieux de recrutement et à des fins militaires dans l'est de la République démocratique du Congo | Source : HRW, octobre 2015



Photo 4 : Club des enfants contre COVID-19 | Source : COOPI, mai 2020



ANNEXE 3 : LIEN ENTRE LA SEFSU ET LES STRATÉGIES, PLANS SECTORIELS, PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS OU RÉCENTS



PERSE: Projet d'urgence pour l'équité et le renforcement du système éducatif | PEQPESU : Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire | PAES: Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur

ANNEXE 4 : OUTILS RÉGLEMENTAIRES, LOGISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES DÉJÀ DISPONIBLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SEFSU

Type d'outil	Nom / référence	Objectif principal	Lien avec le SEFSU
Réglementaire	Arrêté ministériel du 3 février 2025 sur l'enseignement à distance (EDU-NC)	Encadrer juridiquement les modalités d'enseignement à distance	Permet l'apprentissage en zones inaccessibles (crises sécuritaires, climatiques)
	Arrêté ministériel du 6 février 2025 sur l'enseignement ouvert et à distance au sein des établissements d'enseignement supérieur et universitaire, en RDC	Encadre l'enseignement ouvert et à distance dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire	Permet l'organisation de l'enseignement ouvert et à distance, une des solutions pour assurer la continuité de l'enseignement et l'apprentissage en situation d'urgence
Logistique	Réseaux d'Écoles de Proximité (REP)	Plateformes locales pour la formation continue des enseignants	Mobilisables pour organiser des relais pédagogiques dans les zones sinistrées
Numérique	Mémoire d'Entente avec Digital School (février 2025) et Equipements et plateformes numériques PAAF	Déploiement d'outils numériques adaptés à la RDC	Permet le développement de contenus éducatifs adaptés aux urgences
	Plateforme des supports pédagogiques et andragogiques téléchargeables à distance (MINASAHNS)	Optimiser l'utilisation des supports pédagogiques et andragogiques	Permet l'accès et le téléchargement aux supports pédagogiques à distance
Infrastructure	Normes de construction scolaire PEQUIP et PAAF	Standards techniques pour écoles résilientes	Sers à reconstruire ou réhabiliter dans les zones sinistrées avec accessibilité
Pédagogique	Programmes de rattrapage et d'éducation accélérée (PEQPESU, PAAF)	Appuis méthodologiques aux élèves déscolarisés	Modèles applicables pour les enfants déplacés ou victimes de conflits
	Programmes nationaux de rattrapage scolaire (MINASAHNS)	Réduire l'analphabétisme et offrir une seconde chance aux apprenants vulnérables à travers une éducation accélérée	Permettent aux enfants et jeunes dont la scolarité a été interrompue de réintégrer le système éducatif formel
Institutionnel	Commission interministérielle sur la Nouvelle Citoyenneté	Coordination multisectorielle des actions éducatives	Peut intégrer un volet de sensibilisation à la paix et à la résilience en situation d'urgence

ANNEXE 5 : INTERSECTORIALITÉ EN ÉDUCATION ET FORMATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

L'intersectorialité en éducation et formation dans les situations d'urgence implique la collaboration de plusieurs secteurs (santé, nutrition, protection de l'enfance, genre, EHA, etc.) pour assurer une réponse holistique aux besoins des enfants affectés par des crises. Cette approche est essentielle, car les situations d'urgence créent des besoins complexes qui transcendent les frontières sectorielles et nécessitent une coordination et une action intégrée pour être efficacement adressée. L'intersectorialité en éducation et formation en situation d'urgence présente plusieurs bénéfices dont : (1) l'offre d'une réponse holistique aux besoins liés à la santé physique et mentale, à la protection, à l'alimentation, et bien sûr, de l'éducation et formation des enfants, jeunes, et des adultes, filles / femmes et garçons / hommes ; (2) la mutualisation des ressources, la synergie des actions, coordination, intégration des interventions, collaboration, tout en évitant les duplications ; (3) le renforcement des systèmes en les rendant plus résistants aux chocs futurs ; et (4) une autonomisation des communautés à travers un renforcement des capacités à faire face aux crises et à participer à la reconstruction.

Cette stratégie met un accent sur les avantages comparatifs des secteurs et une collaboration intersectorielle dans le but d'améliorer l'apprentissage et l'acquisition de compétences des apprenants, filles / femmes comme garçons / hommes, en particulier des personnes les plus marginalisées et se trouvant en situation d'urgence humanitaire. Cette intersectorialité se justifie par 3 principes fondamentaux à savoir :

- L'interdépendance des résultats (éducation essentielle pour les résultats de la santé, la nutrition, l'eau, assainissement et l'hygiène et de la protection, et vice-versa) ;
- Les gains d'efficacité à utiliser les établissements d'enseignement / apprentissage en tant que levier intégré de services destinés au développement et au bien-être des apprenants et de façon plus large à la promotion de leurs droits fondamentaux ;
- L'avantage comparatif des ministères en charge de l'éducation dans l'application d'approches intersectorielles. Les principaux secteurs de collaboration sont :

1. Partenariats entre éducation / formation et santé

Les établissements d'enseignement / apprentissage sont des points d'entrée de services de santé, ou des lieux de sensibilisation à la santé et à l'hygiène. Le secteur de l'éducation collaborera avec le ministère de santé publique en cas d'épidémie, lors de la vaccination pour prévenir les maladies, activités de prévention des maladies évitables (IST/VIH). En plus, un mécanisme de référencement entre les établissements d'enseignement / apprentissage et les structures communautaires de santé sera renforcé. L'implication du PNSSU est essentielle.

2. Intégration de la protection de l'enfance dans l'éducation / formation

La collaboration entre l'éducation et la formation en situation d'urgence avec la protection de l'enfance est essentielle pour garantir la sécurité, le bien-être et l'accès à l'éducation des enfants touchés par les crises dans des environnements d'apprentissage protecteurs. Cette collaboration permet une réponse plus holistique aux besoins des enfants en situation d'urgence, en assurant leur protection contre les violences, les abus et l'exploitation, tout en leur offrant un environnement d'apprentissage sûr et favorable à leur développement. Cette stratégie valorise le rôle de l'enseignant et ses apprenants dans l'action didactique. Les enseignants seront formés en protection des enfants, alternatives aux punitions corporelles, santé mentale et appui psychosocial, référencement aux services de protection spécialisés et identification des signes de violence ou d'exploitation chez les enfants. Les questions de protection des établissements d'enseignement / apprentissage seront prises en compte en travaillant avec les différentes parties prenantes et ministères en charge de la protection dans leurs portefeuilles comme le MINASAHNS, ministère de l'intérieur, ministère de la défense, RECOPE, etc.

3. Collaboration entre éducation / formation et EHA (eau, hygiène et assainissement)

L'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées à l'école est essentiel pour la santé des enfants et leur capacité à apprendre. Tout projet d'éducation et formation en situation d'urgence devra systématiquement inclure la composante EHA avec la mise à disposition d'eau potable, l'installation des latrines, des dispositifs de lavage des mains, des kits d'hygiène. Des sensibilisations seront faites dans les établissements pour renforcer les bonnes pratiques d'hygiène (corporelle, environnementale). En synergie avec le secteur de l'EHA, des interventions orientées sur les communautés et ayant une incidence sur l'accès continu à une éducation et formation de qualité seront menées. Il s'agit des activités de sensibilisation des ménages sur l'EHA, des dotations en produits pour rendre les eaux potables, etc.

4. Collaboration entre l'éducation / formation et la nutrition

Cette stratégie prend en compte l'alimentation scolaire et tient compte de la stratégie nationale sur l'alimentation scolaire. Des repas scolaires nutritifs seront fournis pour améliorer le maintien à l'école et la concentration des apprenants. Une collaboration sera aussi garantie avec le PRONANUT pour le déparasitage des enfants en Mébendazole. La participation communautaire sera assurée et favorisera la mise en place des jardins scolaires pour soutenir les cantines. Les activités de formations à la bonne alimentation seront organisées pour réduire les cas de malnutrition.

5. Collaboration entre l'éducation / formation et le secteur abris

En situation d'urgence avec déplacement massif des populations, les espaces d'apprentissage sont, dans la plupart des cas, utilisés comme abris par les personnes déplacées. Le secteur de l'éducation et formation suivra la situation des déplacements des populations avec la Commission Mouvement des Populations (CMP), en particulier, les déplacements des personnes en besoin d'éducation / formation en urgences, comme les enfants d'âge préscolaire et scolaire en s'assurant que les espaces d'apprentissage soient sécurisés. Le secteur suivra également avec un grand intérêt les résultats/analyse des évaluations du MINASAHSN soutenu par l'OIM sur la situation dans les sites des déplacés (DTM) et se rassurera que des données spécifiques de l'éducation / formation sont également collectées. Lors de l'aménagement des sites pour les personnes déplacées ou réfugiées, le secteur de l'éducation et la formation s'assurera que les PDI utilisant les écoles comme abris soient prises en compte pour libérer les salles de classe. Dans les premières phases de l'urgence, des tentes seront sollicitées pour ériger des ETA afin d'assurer la continuité ou la routine d'enseignement / apprentissage.

6. Collaboration entre l'éducation / formation et santé mentale

La collaboration entre éducation et formation en situation d'urgence et santé mentale est un élément crucial pour assurer la protection, le bien-être et le développement des enfants et des jeunes affectés par les crises. Cela implique une approche intégrée qui prend en compte les aspects physiques, psychologiques et sociaux des personnes affectées par les crises.

En conclusion, les ministères en charge de l'éducation / formation travailleront en étroite collaboration avec les autres secteurs ayant les personnes en besoin d'éducation / formation en urgences comme dénominateur commun. L'intersectorialité est un élément clé de l'éducation et de la formation en situation d'urgence. En travaillant ensemble, les différents secteurs peuvent améliorer l'impact des interventions, répondre aux besoins complexes des apprenants affectés par les crises, et contribuer à la construction de communautés plus résilientes.

ANNEXE 6 : TRIPLE NEXUS ET LA SEFSU

L'approche du Triple Nexus a pour objectif de répondre aux besoins immédiats tout en œuvrant à des solutions durables et à la réduction des vulnérabilités. La stratégie en question intègre harmonieusement le concept du Triple Nexus à travers ses 4 composantes.

1. Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques de la SEFSU sont conçues pour jeter des ponts entre la réponse d'urgence, le développement à long terme et la consolidation de la paix.

- **Orientation Stratégique 1 : Assurer la continuité de l'éducation et de la formation dans un environnement inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur en situation d'urgence.** Cette orientation aborde l'urgence en garantissant la continuité de l'éducation dans un environnement sécurisé, répondant ainsi aux besoins immédiats de protection des apprenants et du personnel. Elle intègre des aspects de développement en visant l'inclusion, l'équité et l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation. Le PNSD 2024-2028 identifie le développement du capital humain comme l'un de ses cinq domaines prioritaires. En situation d'urgence, la continuité de l'éducation est cruciale pour préserver le capital humain. Bien que la paix ne soit pas explicitement mentionnée, la création d'un environnement "sûr et protecteur" contribue à la stabilisation des communautés affectées par les conflits, favorisant la cohésion sociale et une paix durable. La SEFSU vise entre autres à protéger le développement cognitif et le bien-être psychosocial des enfants, leur offrant un sentiment d'espoir et de normalité dans des contextes de crise. Cette résilience individuelle et communautaire contribue à la stabilisation globale du pays, un objectif partagé avec le PNSD.
- **Orientation Stratégique 2 : Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence.** Cette orientation répond à l'urgence en adaptant l'enseignement aux situations de crise, soulignant la pertinence et l'efficacité de l'éducation et de la formation en de telles circonstances. La dimension développement est prise en compte par l'offre d'un enseignement de qualité, pilier essentiel du développement, impliquant des investissements dans les programmes, la formation des enseignants et le matériel pédagogique pour des résultats d'apprentissage durables. La paix est abordée par la formation du personnel sur des sujets liés à l'éducation à la paix et aux compétences de la vie courante, qu'ils transmettront aux apprenants. Cela permettra aux apprenants d'acquérir des compétences en résolution de conflits et en citoyenneté active, contribuant à la stabilité et à la paix à long terme.
- **Orientation Stratégique 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et de la formation en situation d'urgence.** L'urgence de cette orientation réside dans son objectif d'améliorer la capacité du secteur à "anticiper, réagir et se relever efficacement face aux crises", ce qui est crucial pour une réponse rapide et coordonnée en situation d'urgence. La mise en place de mécanismes de veille, d'analyse et d'alertes précoces est directement liée à l'urgence. L'aspect développement est lié au renforcement de la résilience du système d'éducation et de formation, à la sécurisation des financements nécessaires et à l'optimisation de la coordination. Ces éléments sont essentiels pour un développement durable du secteur, permettant une meilleure préparation aux chocs futurs. La question de la paix est prise en compte par les actions visant à renforcer la gouvernance et la coordination. Ceci servira à prévenir l'escalade des tensions et à favoriser la cohésion sociale en assurant une distribution équitable des ressources, contribuant ainsi à la consolidation de la paix. Tous les mécanismes de coordination sectorielle existants seront mis à profit pour assurer un dialogue fécond entre acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix.

2. Financements et Budgets sensibles au Triple Nexus

Le financement de la SEFSU est crucial pour sa mise en œuvre, avec un budget total estimé à 824 198 072 USD. Les mécanismes de financement et l'allocation des budgets de la stratégie reflètent le Triple

Nexus. Pour l'urgence, la SEFSU prévoit la mobilisation de fonds par des "appels à des fonds d'urgence spécifiques aux situations d'urgence". Le budget de l'Objectif Stratégique 3.1, qui vise à renforcer la préparation et la réponse aux urgences, est estimé à 172 190 340 USD. Une partie significative de ce montant (163 280 500 USD) est allouée à l'élaboration de plans de contingence et au positionnement de stocks de matériels et d'équipements pour une intervention rapide.

La dimension développement est prise en compte par le plaidoyer pour des fonds suffisants et l'allocation de "fonds de prise en charge du personnel de l'éducation et de la formation adaptés aux besoins du terrain", ce qui soutient le développement à long terme du secteur de l'éducation et de la formation. De plus, l'Orientation Stratégique 1, axée sur l'environnement d'apprentissage inclusif et équitable, dispose du budget le plus élevé avec 552 692 892 USD, soit 67,06% du budget total, démontrant un engagement fort envers les objectifs de développement à long terme.

3. Reconnaissance des Divers Types de Crises et de leurs Impacts Interconnectés

La stratégie reconnaît explicitement différents types de crises (catastrophes naturelles, conflits/insécurité, crises sanitaires, mouvements de population) et leurs impacts multifacettes sur le secteur de l'éducation et de la formation. Cette compréhension holistique de la fragilité et de la vulnérabilité, plutôt qu'une isolation de chaque crise, est fondamentale pour une approche Nexus. En analysant les impacts liés à "l'offre d'éducation et formation et à la disponibilité des services" ainsi qu'à la "demande d'éducation", la stratégie dépasse la simple réponse d'urgence pour considérer les faiblesses systémiques qui requièrent à la fois une réponse immédiate et un renforcement à plus long terme, reflétant les domaines de l'urgence et du développement. En ce qui concerne la paix, les crises liées aux conflits exposent les apprenants à la violence et à l'exploitation, minant la cohésion sociale et la stabilité. La stratégie reconnaît que l'éducation en période de crise est un levier essentiel pour la protection, la résilience et la reconstruction, contribuant à la cohésion sociale et à la reconstruction post-crise.

4. Matériel Pédagogique et Langue

La stratégie aborde le matériel pédagogique et la langue dans le contexte du Triple Nexus. L'urgence est traitée à travers l'Objectif Stratégique 2.2 qui vise à "Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence". Quant au développement, il est pris en compte par la production de "messages adaptés aux contextes linguistiques, culturels et aux besoins spécifiques des populations vulnérables (femmes, enfants, PVH et APV)", ce qui démontre une approche de développement inclusif. La question de la paix est abordée par la mise à disposition de matériel pédagogique et de supports d'apprentissage dans les langues nationales ou d'enseignement, ainsi que l'adaptation culturelle des messages, contribuant à l'inclusion et à la cohésion sociale, éléments essentiels pour la paix.

En somme, la SEFSU démontre une forte intégration du Triple Nexus en abordant la continuité de l'éducation en urgence, en renforçant les systèmes éducatifs pour le développement à long terme, et en contribuant à la protection et à la résilience pour favoriser la paix. Investir dans la SEFSU, c'est répondre aux urgences tout en investissant dans le développement et la paix à long terme.

ANNEXE 7 : THÉORIE DE CHANGEMENT DE LA STRATÉGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN SITUATION D'URGENCE (SEFSU)

VISION

D'ici 2029, rendre le système d'éducation et de formation de la RDC résilient, inclusif, capable de protéger et de

PRINCIPES

Protection et bien-être avant tout ▪ Inclusion ▪ Pertinence et adaptabilité ▪ Participation et

RÉSULTATS

- La continuité de l'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés et la disponibilité des services essentiels sont assurées
- La résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel de l'éducation et formation sont renforcées
- Un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les individus affectés par des situations d'urgence est assuré

- Un enseignement de qualité pour tous les apprenants dans les zones touchées
- Des programmes flexibles, appropriés et adaptés ; assurer la continuité de l'apprentissage

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Offrir un enseignement de qualité pour tous les apprenants dans les zones touchées par les situations d'urgence

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1

Assurer la continuité des services d'éducation et formation dans les espaces d'apprentissages inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence ; et réhabiliter des établissements d'enseignements endommagés

- 1.1.1 : Aménager des espaces d'apprentissage inclusifs, sûrs, protecteurs et adaptés aux situations d'urgence ; et réhabiliter des établissements d'enseignements endommagés
- 1.1.2 : Equiper les établissements d'enseignement réhabilités et les espaces temporaires d'apprentissage
- 1.1.3 : Assurer un accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'hygiène et à l'alimentation
- 1.1.4 : Consolider et utiliser l'option d'éducation / formation à base communautaire pour faire face aux situations d'urgence définie
- 1.1.5 : Renforcer l'utilisation des programmes d'éducation et de formation à distance
- 1.1.6 : Organiser des cours de récupération, de remédiation, des programmes accélérés, des centres de rattrapage scolaire, des centres de la formation professionnelle ambulatoires selon les besoins des apprenants
- 1.1.7 : Fournir du matériel scolaire et des vêtements aux apprenants
- 1.1.8 : Définir avec les communautés les rôles et responsabilités de ces dernières et en faire des sensibilisations

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2

Renforcer la résilience psychosociale, la santé mentale et la protection des apprenants et du personnel d'éducation et formation

- 1.2.1 : Organiser l'éducation et formation alternative à base communautaire pour les enfants et les jeunes en rupture / interruption d'apprentissage y compris les PVH et APV
- 1.2.2 : Former le personnel de l'éducation / formation sur les thématiques pertinentes pour les situations d'urgence y compris le personnel PVH et APV
- 1.2.3 : Mettre en place ou renforcer des services inclusifs de prise en charge des cas et des systèmes de référencement
- 1.2.4 : Identifier des risques imminents selon les types d'urgence et rendre sûrs les structures d'apprentissages en collaboration avec les services spécialisés
- 1.2.5 : Plaider ou négocier l'accès aux établissements occupés / utilisés
- 1.2.6 : Vulgariser la Déclaration sur la Sécurité dans les Établissements d'Apprentissage et ses lignes directrices
- 1.2.7 : Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action anticipatoires de réduction des risques à l'intention des apprenants, du personnel d'éducation / formation et des communautés
- 1.2.8 : Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la RRC

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.3

Assurer un accès équitable à l'éducation et formation pour tous les apprenants affectés par des situations d'urgence

- 1.3.1 : Réinsérer les apprenants dans les établissements et autres espaces d'apprentissage de manière inclusive
- 1.3.2 : Prendre des mesures d'exception pour faciliter l'accès aux apprenants les plus vulnérables touchés par les situations d'urgence

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1

Offrir un enseignement de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans la réponse en matière d'approches pédagogiques efficaces en situations d'urgence

- 2.1.1 : Recruter et/ou renforcer les capacités du personnel et autres acteurs pour assurer un enseignement / apprentissage de qualité en situation d'urgence
- 2.1.2 : Intégrer les thématiques liées aux situations d'urgence dans l'enseignement / apprentissage en situations d'urgence
- 2.1.3 : Fournir du matériel pédagogique et didactique adapté aux établissements d'enseignement / apprentissage
- 2.1.4 : Adapter les modalités d'évaluation des apprentissages aux situations d'urgence

garantir un apprentissage de qualité continu pour tous, même en situations d'urgence.

DIRECTEURS

autonomisation ▪ Coordination et collaboration ▪ Triple Nexus ▪ Suivi, évaluation et apprentissage

ATTENDUS

Qualité qui répond aux besoins des
urgence est assuré
es, inclusifs, pertinents,
déployables rapidement pour
l'apprentissage sont disponibles

- Le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur face aux situations d'urgence amélioré ; et le suivi-évaluation d'EFSU renforcé
- La disponibilité des fonds pour l'éducation et la formation en situations d'urgence est assurée ; la prise en charge du personnel impliqué dans les réponses d'urgence est assurée
- La coordination de l'EFSU est renforcée

STRATÉGIQUE 2

Qualité adapté aux situations
urgence

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et formation en situations d'urgence

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.2

Mettre en place des programmes flexibles, inclusifs, pertinents, appropriés et adaptés ; rapidement déployables et des supports pédagogiques pour assurer la continuité de l'enseignement / apprentissage selon le contexte d'urgence

2.2.1 : Élaborer des programmes de transitions et autres supports pour les réfugiés, les PDI ou les retournés / rapatriés ayant des difficultés de langues

2.2.2 : Consolider les programmes flexibles d'éducation/formation pour gérer les retards dus à l'interruption de l'enseignement / apprentissage à cause des situations d'urgence

2.2.3 : Former /initier les apprenants, le personnel et les communautés sur utilisation des nouvelles approches

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1

Renforcer le niveau de préparation, de réponse et de relèvement du secteur, tout en consolidant le suivi-évaluation de l'éducation et formation en situations d'urgence

3.1.1 : Mettre en place ou intégrer des mécanismes de veille, d'analyse d'évolutions et d'alertes précoces

3.1.2 : Élaborer des plans de contingences et prépositionner des stocks de matériels et d'équipements nécessaires pour intervenir en urgence

3.1.3 : Mettre en place un mécanisme de suivi, évaluation et d'apprentissage de la stratégie de l'éducation et formation en situations d'urgence

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.2

Assurer la mobilisation des ressources financières pour l'éducation et la formation en situations d'urgence, tout en prenant en compte le personnel impliqué dans la réponse en urgences

3.2.1 : Élaborer un plan de plaidoyer et de mobilisation des fonds spécifiques aux situations d'urgence

3.2.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds pour l'éducation et la formation en situations d'urgence

3.2.3 : Augmenter les financements internes pour faire face à l'imprévisibilité des financements extérieurs

3.2.4 : Créer un fonds de contingence national dédié à l'éducation et à la formation en situations d'urgence

3.2.5 : Allouer des fonds de prise en charge du personnel de l'éducation et de la formation adaptés aux besoins et faciliter les paiements réguliers et dans les délais.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.3

Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et formation en situation d'urgence

3.3.1 : Renforcer les mécanismes de coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence

3.3.2 : Renforcer l'opérationnalisation des fonctions de la coordination de l'éducation et de la formation en situation d'urgence à tous les niveaux.

ANNEXE 8 : SOLUTIONS ALTERNATIVES D'APPRENTISSAGE EN SITUATION D'URGENCE

En situation d'urgence, la continuité de l'éducation et de la formation se révèle être un défi majeur, mais des solutions alternatives émergent pour garantir la poursuite de l'apprentissage des enfants, des jeunes des adultes. Ces approches, souples et adaptées aux besoins spécifiques des apprenants, mettent l'accent sur le développement psychosocial et le soutien émotionnel. Elles englobent l'éducation à distance, l'établissement de centres d'apprentissage temporaires et la mise en œuvre de programmes d'éducation accélérée. L'objectif principal est d'offrir une éducation et formation continue de qualité, tout en assurant la protection et le bien-être des apprenants affectés par les crises. Il existe plusieurs solutions, certaines déjà expérimentées en RDC dans le cadre de réponses aux situations d'urgence en éducation et formation.

1. MODALITÉS D'APPRENTISSAGE À DISTANCE

En situation d'urgence, l'apprentissage à distance devient crucial pour assurer la continuité des services d'éducation et de formation. Il est en particulier pertinent lorsque l'accès physique aux établissements d'enseignement / apprentissage est limité ou dangereux. Plusieurs options sont envisageables en fonction de la connectivité et des ressources disponibles, et nécessitent des supports adaptés. Voici une description par catégories :

→ Modalités d'apprentissage à distance avec connexion internet stable

Cette catégorie offre le plus de possibilités d'interaction et d'accès aux ressources.

Options :

- **Classes virtuelles synchrones** : Cours en direct où élèves et enseignants interagissent en temps réel.
 - * **Exemples** : Zoom, Google Meet, Microsoft Teams, Skype.
- **Plateformes d'apprentissage en ligne (LMS - Learning Management Systems)** : Systèmes de gestion de contenu pédagogique permettant de distribuer des cours, des devoirs, des évaluations et de faciliter les interactions asynchrones.
 - * **Exemple** : Moodle, Google Classroom, Canvas, Blackboard.
- **Contenus interactifs et multimédias** : Vidéos éducatives, simulations, jeux éducatifs en ligne, quiz interactifs.
 - * **Exemples** : YouTube Éducation, Khan Academy, Coursera, EdX, Wooclap, Mentimeter, Socrative.
- **Outils collaboratifs en ligne** : Permettent le travail de groupe, le partage de documents et la communication.
 - * **Exemples** : Google Docs, Microsoft 365, Miro, Jamboard, Slack, Discord.

Supports nécessaires :

- **Appareils connectés** : Ordinateurs (portables ou de bureau), tablettes, smartphones.
- **Connexion internet fiable et rapide** : Fibre optique, ADSL, 4G/5G.
- **Logiciels de visioconférence et plateformes LMS** : Abonnements ou versions gratuites des outils mentionnés ci-dessus.
- **Casque audio avec microphone** : Pour une meilleure qualité sonore et une participation claire aux discussions.

- **Webcam** : Pour les interactions vidéo.

→ **Modalités d'apprentissage à distance avec faible ou intermittente connectivité**

Dans les situations où l'accès à internet est limité ou instable, des solutions moins gourmandes en bande passante sont privilégiées.

Options :

- **Apprentissage asynchrone hors ligne** : Les contenus sont téléchargés ou distribués et consultés sans connexion internet en temps réel.
 - * **Contenus pré-enregistrés** : Vidéos de cours téléchargées, podcasts audios.
 - * **Documents textuels** : Manuels numériques, fiches de lecture, exercices au format PDF ou Word.
 - * **Applications éducatives hors ligne** : Applications mobiles ne nécessitant pas de connexion constante.
- **Communication par SMS/messagerie texte** : Pour des rappels, des questions-réponses simples ou des notifications.
 - * **Exemples** : WhatsApp (si disponible), SMS groupés.
- **Plateformes légères** : Versions simplifiées de plateformes qui fonctionnent avec une bande passante minimale.

Supports nécessaires :

- **Appareils mobiles (smartphones, tablettes)** : Souvent plus accessibles dans ces contextes.
- **Cartes mémoire/clés USB** : Pour le transfert de contenus pré-téléchargés.
- **Batteries externes/sources d'énergie alternatives** : Panneaux solaires, génératrices, pour recharger les appareils.
- **Contenus pédagogiques adaptés** : Fichiers légers, formats optimisés pour la consultation hors ligne.
- **Accès ponctuel à internet** : Pour télécharger les contenus et envoyer les travaux.

→ **Modalités d'apprentissage à distance sans connexion internet (hors ligne / analogique)**

Dans les situations d'urgence où l'accès à l'électricité et à internet est inexistant, des méthodes traditionnelles et des supports physiques prennent le relais.

Options :

- **Kits éducatifs physiques** : Kits "École en boîte" à l'image de celle de l'UNICEF, comprenant des fournitures scolaires, des manuels et des guides pour les enseignants.
- **Apprentissage par la radio/télévision** : Diffusion de programmes dédiés. Il est efficace pour maintenir le lien d'éducation / formation lorsque les infrastructures d'apprentissage sont compromises. Il permet de toucher un large public, y compris les communautés isolées, en fournissant un soutien pédagogique essentiel aux enfants, jeunes et adultes. Face aux établissements d'apprentissage endommagés ou fermés par les crises, la radio et/ou la télévision offre une solution alternative accessible et répandue.
- **Matériel pédagogique imprimé** : Fiches d'activités, cahiers d'exercices, manuels.
- **Enseignement à domicile ou en petits groupes supervisés** : Si la situation le permet, avec des éducateurs formés ou des volontaires.

- **Apprentissage par les pairs :** Les élèves plus avancés aident les autres.

L'enseignement / apprentissage par la radio et la TV, en particulier, est une méthode

Supports nécessaires :

- **Matériel d'écriture et de dessin :** Cahiers, stylos, crayons.
- **Manuels et livres :** Adaptés au niveau des apprenants.
- **Tableaux et craies/marqueurs :** Pour des sessions d'apprentissage en groupe.
- **Radios/téléviseurs :** Si des émissions sont diffusées et que l'électricité est disponible (même via des générateurs ou des batteries).
- **Matériel de duplication :** Imprimantes (si possible), photocopieuses, ou techniques manuelles pour reproduire les documents.
- **Kits de développement de la petite enfance et kits récréatifs :** Pour les plus jeunes et pour favoriser le bien-être.
- **Espaces d'apprentissage provisoires ou de substitution :** Tentes, bâtiments temporaires, ou tout lieu sécurisé pouvant servir de salle de classe.

→ Modalité d'apprentissage à distance hybride

Les modalités d'apprentissage à distance hybrides combinent des sessions d'apprentissage hors lignes et des sessions en ligne. L'objectif est de tirer parti des avantages de chaque modalité pour offrir une expérience d'apprentissage plus flexible, personnalisée et efficace. Un exemple est celui des « Ideas Box » développées par BSF, déjà expérimentées en RDC.

D'un côté, les Ideas Box fonctionnent comme des médiathèques mobiles pourvues de contenus digitaux adaptés aux besoins des utilisateurs. Elles sont conçues pour être déployées rapidement et fonctionner de manière autonome, même dans des contextes d'urgence humanitaire. D'un autre côté, les Ideas Box sont équipées de la technologie nécessaire, « Ideas Cube », qui génère un hotspot wifi local permettant d'accéder à des milliers de ressources digitales. L'Ideas Box est avant tout un outil d'accès hors ligne pour pallier le manque d'infrastructures, mais elle intègre des capacités en ligne pour maximiser son utilité et sa pertinence.

Supports nécessaires :

A. Supports Physiques / Matériels

- **La structure mobile elle-même :**
 - * **Conteneurs modulaires ou véhicules aménagés :** Des structures robustes et transportables, souvent basées sur des conteneurs maritimes ou des camions, conçues pour être déployées rapidement.
 - * **Éléments de mobilier :** Tables, chaises, étagères, poufs, etc., modulables et résistants.
- **Équipements informatiques :**
 - * **Ordinateurs portables ou tablettes :** Robustes et adaptés à une utilisation intensive.
 - * **Serveurs locaux :** Pour stocker le contenu numérique et le rendre accessible hors ligne.
 - * **Imprimantes / Scanners :** Pour des besoins documentaires.
 - * **Équipements audio-visuels :** Projecteurs, écrans, enceintes, casques, microphones pour des ateliers, projections ou écoutes.
- **Équipements énergétiques :**
 - * **Panneaux solaires et batteries :** Pour une autonomie énergétique dans des zones non connectées au réseau électrique.

- * **Générateurs d'appoint** : En cas de faible ensoleillement ou de besoins énergétiques ponctuels plus importants.
- **Matériel d'accès et de connectivité (même si hors ligne, pour la gestion et les mises à jour) :**
 - * **Routeurs Wi-Fi** : Pour créer le réseau local.
 - * **Antennes 4G/5G ou satellites (optionnel)** : Pour une connexion internet ponctuelle si disponible et nécessaire.
- **Matériel de sécurité et de transport :**
 - * **Systèmes de verrouillage robustes.**
 - * **Matériel de levage ou de remorquage** : Pour le déplacement des modules.

B. Supports Numériques / Contenus

- **Contenus culturels et éducatifs variés :**
 - * **Livres numériques (e-books) et audiolivres** : Collections diversifiées.
 - * **Vidéos éducatives et documentaires** : Sur des sujets variés.
 - * **Applications et logiciels éducatifs** : Pour l'apprentissage des langues, les mathématiques, la programmation, etc.
 - * **Jeux numériques** : Pédagogiques ou de divertissement.
 - * **Musique** : Collections audio.
 - * **Ressources pour l'emploi** : CV, lettres de motivation, cours en ligne.
 - * **Informations pratiques** : Santé, droits, etc.
- **Système de gestion de contenu (CMS)** : Logiciel pour organiser, catégoriser et rendre accessible la médiathèque numérique.
- **Logiciels de gestion des usagers** : Pour suivre les emprunts, les activités, etc.
- **Logiciels de maintenance et de diagnostic** : Pour la gestion du matériel.

C. Supports Humains / Organisationnels

- **Équipe de gestion de projet** : Pour la planification, le financement, la logistique.
 - **Médiateurs culturels / bibliothécaires :**
 - * Pour l'accueil du public, l'animation d'ateliers, l'aide à la recherche.
 - * Ils sont essentiels pour maximiser l'impact de l'Ideas Box, en allant au-delà de la simple mise à disposition de ressources.
 - **Techniciens** : Pour la maintenance du matériel informatique et énergétique.
 - **Partenaires locaux** : Associations, écoles, collectivités pour l'identification des besoins, la promotion et l'intégration de la médiathèque mobile dans la vie locale.
 - **Formation** : Pour les médiateurs et les utilisateurs (alphabétisation numérique, utilisation des outils).
- **Considérations générales pour l'apprentissage en situation d'urgence :**
- **Flexibilité et adaptabilité** : Les solutions doivent être modulables et pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution de la situation.
 - **Soutien psychosocial** : L'apprentissage doit intégrer un soutien émotionnel et des activités récréatives.

- **Formation des enseignants/facilitateurs** : Il est crucial de former les éducateurs aux outils et méthodes de l'apprentissage à distance.
- **Communication avec les parents/tuteurs** : Impliquer les familles pour qu'elles puissent soutenir l'apprentissage à domicile.
- **Évaluation des besoins** : Avant de déployer une solution, il est essentiel d'évaluer la connectivité disponible, l'accès aux appareils et les compétences numériques de la population.
- **Sécurité des données et protection des apprenants** : Assurer la confidentialité des informations et la sécurité des apprenants en ligne.

2. MODALITÉS D'APPRENTISSAGE BASÉ SUR LA COMMUNAUTÉ

L'apprentissage communautaire en situation d'urgence est une approche cruciale qui vise à maintenir la continuité de l'éducation et de la formation, et à offrir un soutien psychosocial aux apprenants, aux familles et aux communautés affectées par des crises (conflits armés, catastrophes naturelles, épidémies, etc.). Il s'agit d'une modalité flexible et adaptée aux contextes, qui met l'accent sur la participation active des membres de la communauté. Cette modalité se caractérise par plusieurs aspects clés :

→ Centralité sur la communauté

- **Implication des acteurs locaux** : Les parents, les leaders communautaires, les animateurs locaux, les jeunes et les bénévoles sont activement impliqués dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités d'apprentissage. Cela garantit que les programmes sont pertinents, culturellement appropriés et répondent aux besoins spécifiques de la communauté. Ceci renforce le sentiment d'appartenance et de continuité.
- **Identification des besoins** : La communauté participe à l'évaluation des besoins éducatifs, des ressources disponibles et des défis à relever, permettant une réponse plus efficace et ciblée.
- **Solutions locales** : Les solutions sont souvent basées sur les ressources et les compétences existantes au sein de la communauté, favorisant l'autonomie et la résilience.

→ Flexibilité et adaptation :

- **Environnements d'apprentissage non formels** : L'apprentissage peut avoir lieu dans des espaces temporaires (tentes, bâtiments communautaires, espaces sous abris, etc.) ou des structures adaptées, plutôt que dans des établissements formels qui pourraient être endommagés ou inaccessibles.
- **Horaires adaptés** : Les horaires de cours sont à être ajustés en fonction de la situation de sécurité, des déplacements de population, ou des contraintes liées à la crise.
- **Programmes modulaires** : Le contenu pédagogique est décomposé en modules, permettant une reprise rapide de l'apprentissage et une adaptation au niveau de connaissances variées des apprenants.

→ Soutien psychosocial intégré :

- **Bien-être des apprenants** : L'éducation / formation à base communautaire intègre des activités récréatives, artistiques et sportives qui aident les apprenants à gérer le stress, le traumatisme et à retrouver un sentiment de normalité.
- **Formation des animateurs** : Les animateurs reçoivent une formation spécifique sur le soutien psychosocial, les premiers secours psychologiques et les approches sensibles aux traumatismes.
- **Création d'espaces sûrs** : Les environnements d'apprentissage sont conçus pour être des lieux sûrs et protecteurs, exempts de violence, de discrimination et d'exploitation.

→ Protection et cohésion sociale :

- **Réduction des risques :** L'accès à l'éducation et à la formation dans les situations d'urgence contribue à la protection des apprenants des risques accrus de violence, d'abus, d'exploitation, de recrutement par des groupes armés, de mariages précoces ou de grossesses précoces.
- **Promotion de la paix :** L'éducation / formation sert d'outil pour promouvoir la paix, la tolérance et la cohésion sociale au sein des communautés touchées par des conflits.

Supports nécessaires :

A. Ressources humaines

- **Animateurs locaux :** Des personnes issues de la communauté peuvent être formées rapidement pour dispenser l'enseignement et animer des activités. Leur connaissance du contexte local et de la langue est précieuse.
- **Personnel de soutien psychosocial :** Des psychologues, conseillers ou animateurs formés pour offrir un soutien émotionnel aux apprenants, aux jeunes et aux adultes.
- **Bénévoles communautaires :** Membres de la communauté prêts à aider à organiser les espaces d'apprentissage, à distribuer du matériel ou à soutenir les activités.

B. Matériel pédagogique adapté

- **Kits d'éducation / formation d'urgence :** Kits pré-emballés (par exemple, les kits UNICEF) contenant des fournitures scolaires de base (cahiers, crayons, tableaux, craies), des jeux éducatifs et du matériel de soutien psychosocial. Dans le cadre de cette stratégie, il est prévu de prépositionner des sacs d'articles essentiels pour apprenants (SAE) dans chaque établissement, qui seront distribués aux apprenants avant la fermeture des établissements formels.
- **Manuels et supports de cours simplifiés :** Des contenus pédagogiques flexibles et adaptables, axés sur les compétences fondamentales selon le type d'enseignement (lecture, écriture, calcul, etc.) et la sensibilisation aux risques (mines, hygiène, maladies). Dans le cadre de cette stratégie, il est prévu de prépositionner des kits d'articles essentiels (KAE) pour les animateurs communautaires.
- **Ressources numériques (si possible) :** Tablettes, radios, ou autres technologies permettant l'accès à du contenu éducatif / formatif à distance, en particulier si l'accès physique est limité.

C. Infrastructures et équipements

- **Espaces d'apprentissage temporaires sûrs :** Tentes, structures préfabriquées, bâtiments communautaires réhabilités ou toute autre structure offrant un abri et un environnement propice à l'apprentissage. Ces espaces doivent être protégés des risques (inondations, violences) et offrir des conditions minimales de sécurité et d'hygiène.
- **Mobilier de base :** Bancs, tables, nattes / tapis de sol si les ressources le permettent.
- **Accès à l'eau et aux sanitaires :** Installations d'eau potable et latrines séparées pour les filles et les garçons, pour garantir l'hygiène et la dignité.

D. Soutien logistique et financier

- **Financement durable :** Assurer des fonds continus pour l'éducation en situation d'urgence, en renforçant les liens entre les secteurs humanitaire et du développement.
- **Transport et distribution :** Moyens de transport pour acheminer le matériel et les fournitures vers les zones affectées, même difficiles d'accès.

- **Incentifs pour les éducateurs :** Fournir des compensations (financières ou en nature) aux éducateurs et animateurs pour leur engagement, reconnaissant les défis auxquels ils sont confrontés.

E. Cadres politiques et coordination

- **Politiques adaptées :** Des politiques éducatives nationales qui prennent en compte les spécificités des situations d'urgence et intègrent l'éducation communautaire.
- **Coordination des acteurs :** Des mécanismes de coordination clairs entre les différents acteurs (gouvernement, agences onusiennes, ONG, société civile,) pour éviter la duplication des efforts et optimiser l'utilisation des ressources.

F. Suivi de l'apprentissage basé sur la communauté

- **Collecte de données :** Systèmes pour collecter des données désagrégées sur les apprenants affectés, afin de mieux comprendre leurs besoins et d'adapter les réponses.
- **Suivi de l'apprentissage :** Système simplifié pour documenter la fréquentation, les activités journalières, les forces et faiblesses, ainsi que des suggestions.
- **Implication de la communauté :** Mise en place de comités d'éducation / formation communautaires, implication des leaders locaux et religieux, organisation de campagnes de sensibilisation à l'importance de l'éducation et de la formation, soutien aux initiatives d'apprentissage à domicile, formation des parents pour soutenir l'apprentissage de leurs enfants.

3. COURS DE RÉCUPÉRATION

Les cours de récupération visent à aider les apprenants à rattraper le temps d'apprentissage perdu en raison d'une crise, d'un déplacement ou d'une interruption de l'apprentissage. Ils sont mis en œuvre pendant ou après une crise, pour permettre aux apprenants de réintégrer le système formel ou d'acquérir les compétences de base manquantes. Ils peuvent se concentrer sur des matières spécifiques ou des lacunes générales. Dans le contexte, de la RDC, ils permettent aux enfants, jeunes et adultes affectés par les conflits, les déplacements ou les catastrophes naturelles de combler les retards d'apprentissage et de réintégrer les classes correspondant à leur âge ou niveau.

Caractéristiques :

- * Programmes à court ou moyen terme.
- * Flexibles et adaptés au contexte local.
- * Peuvent être mis en place dans des espaces d'apprentissage temporaires ou au sein des établissements existants.

Supports nécessaires :

A. Matériel Pédagogique

- **Curriculum adapté :** Programmes d'études condensés et flexibles, axés sur les matières clés et les compétences essentielles des années manquées.
- **Manuels et supports didactiques :** Livres, cahiers d'exercices, fiches pédagogiques, ressources numériques si disponibles, adaptés aux besoins des apprenants en retard.
- **Outils d'évaluation :** Tests de placement pour déterminer le niveau des apprenants et outils de suivi des progrès.

B. Formation des Enseignants / Formateurs / Éducateurs / Professeurs

- **Formation initiale et continue :** Pédagogies adaptées aux apprenants en retard, gestion de classe hétérogène, soutien psychosocial, identification des besoins spécifiques.

- **Matériel de formation :** Guides pour les formateurs, modules de formation, outils pratiques.

C. Environnement d'Apprentissage

- **Espaces d'apprentissage sûrs et protecteurs :** Salles de classe temporaires ou réhabilitées, espaces adaptés aux apprenants, avec accès à l'eau potable et aux latrines.
- **Matériel scolaire de base :** Crayons, cahiers, tableaux, craies, etc.

D. Soutien Psychosocial

- **Formation des enseignants / formateurs / éducateurs / professeurs au soutien psychosocial :** Techniques de base pour identifier et accompagner les apprenants ayant subi des traumatismes.
- **Orientations vers des services spécialisés :** Liens avec des psychologues ou des travailleurs sociaux si nécessaire.

4. COURS DE REMÉDIATION

Selon l'INEE, la remédiation est un soutien éducatif ciblé pour les apprenants qui ont des difficultés persistantes dans des domaines spécifiques d'apprentissage, même après avoir réintégré le système d'éducation et de formation. Contrairement aux cours de récupération qui visent à combler un retard général dû à une interruption, les cours de remédiation s'attaquent à des lacunes d'apprentissage spécifiques et durables. Elle consiste à offrir un soutien pédagogique individualisé ou en petit groupe aux apprenants qui, malgré leur retour à l'école / centre, peinent à suivre le rythme de la classe en raison de traumatismes, de carences antérieures, ou de besoins d'apprentissage spécifiques.

Caractéristiques :

- * Soutien continu ou ponctuel en parallèle de l'enseignement régulier.
- * Approches pédagogiques différenciées et personnalisées.
- * Identification précise des difficultés d'apprentissage de chaque apprenant.

Supports nécessaires :

A. Matériel Pédagogique

- **Matériel de diagnostic :** Outils pour identifier les lacunes spécifiques en lecture, écriture, calcul, etc.
- **Ressources différenciées :** Fiches d'activités ciblées, jeux éducatifs, exercices supplémentaires pour renforcer les compétences faibles.
- **Programmes individualisés :** Plans d'apprentissage adaptés aux besoins de chaque apprenant ou petit groupe.

B. Formation des Enseignants / Formateurs / Éducateurs / Professeurs

- **Spécialisation en pédagogie corrective :** Techniques de remédiation, différenciation pédagogique, évaluation formative.
- **Coaching et mentorat :** Soutien continu aux enseignants / formateurs / éducateurs / professeurs pour la mise en œuvre des stratégies de remédiation.

C. Environnement d'Apprentissage :

- **Petits groupes ou soutien individuel :** Possibilité de travailler avec les apprenants en dehors du cadre de la classe régulière.
- **Matériel de renforcement :** Jeux éducatifs, matériel manipulable, ressources numériques si disponibles pour des exercices interactifs.

5. PROGRAMME ACCÉLÉRÉ

Selon l'INEE, les programmes d'éducation accélérée sont des programmes flexibles et adaptés à l'âge, conçus pour permettre aux enfants, jeunes et adultes désavantagés, en situation de sur-âge et déscolarisés, d'accéder à l'éducation / formation. Ils condensent plusieurs années du programme scolaire / de formation normal en une période plus courte, offrant ainsi un chemin rapide vers une certification équivalente à l'éducation / formation de base. Il a pour objectif d'offrir une seconde chance aux apprenants qui ont manqué des années de scolarité / formation en raison de crises prolongées, leur permettant d'obtenir une certification équivalente au niveau primaire ou secondaire inférieur dans un délai réduit.

Caractéristiques :

- * Curriculum condensé et ciblé sur les compétences essentielles.
- * Approches pédagogiques adaptées à la maturité cognitive des apprenants plus âgés.
- * Souvent une passerelle vers l'éducation formelle ou la formation professionnelle.

Supports nécessaires :

A. Matériel Pédagogique

- **Curriculum condensé et pertinent** : Programmes d'études conçus spécifiquement pour l'Éducation accélérée, se concentrant sur les compétences fonctionnelles et essentielles pour la vie et l'intégration.
- **Manuels et matériels adaptés à l'âge** : Supports visuellement attrayants et pertinents pour des apprenants plus âgés, même s'ils étudient un contenu de niveau "primaire".
- **Outils d'évaluation certifiante** : Mécanismes clairs pour évaluer et certifier l'acquisition des compétences équivalentes.

B. Formation des Enseignants/Facilitateurs

- **Pédagogie active et participative** : Méthodes d'enseignement qui valorisent l'expérience des apprenants et favorisent l'engagement.
- **Gestion de classe multi-niveaux** : Stratégies pour enseigner à des groupes d'âge et de niveaux variés.
- **Soutien psychosocial avancé** : Reconnaissance des traumatismes complexes et soutien approprié pour les apprenants en situation de vulnérabilité.

C. Environnement d'Apprentissage

- **Espaces d'apprentissage stimulants** : Environnements qui encouragent la collaboration et l'autonomie.
- **Matériel de lecture et de référence** : Ressources pour approfondir les connaissances et développer l'autoapprentissage.

D. Lien avec la Formation Professionnelle et l'Emploi

- **Programmes de transition** : Partenariats avec des centres de formation professionnelle ou des opportunités d'apprentissage de métiers.
- **Conseils d'orientation** : Soutien pour la planification de la vie future des apprenants.

6. PROGRAMME DE RATTRAPAGE SCOLAIRE

Selon l'INEE, les programmes de rattrapage scolaire (ou catch-up programs en anglais) sont des initiatives qui visent à aider les apprenants à acquérir des compétences fondamentales (littératie,

numératie) qu'ils auraient dû maîtriser à un âge antérieur, mais qu'ils n'ont pas acquises en raison de l'interruption scolaire ou d'une qualité d'enseignement insuffisante. Ces programmes sont souvent axés sur les premières années du primaire. Ils visent à améliorer rapidement les compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul chez les jeunes qui ont été privés d'une éducation de qualité dès le début de leur scolarité, notamment dans les zones affectées par les crises.

Caractéristiques :

- * Focus sur les compétences fondamentales (lecture, écriture, calcul).
- * Approche basée sur le niveau de l'apprenant plutôt que sur son âge ou son grade formel.
- * Souvent mis en œuvre dans des "clubs d'apprentissage" ou des sessions intensives.

Supports nécessaires :

A. Matériel Pédagogique

- **Curriculum axé sur les compétences fondamentales :** Matériel spécifiquement développé pour l'alphabétisation et la numératie de base, souvent inspiré de méthodologies « enseigner au bon niveau ».
- **Matériel ludique et interactif :** Jeux, chansons, activités pratiques pour rendre l'apprentissage attrayant et efficace pour les jeunes apprenants.
- **Outils d'évaluation simples :** Outils d'évaluation rapide pour placer les apprenants au niveau approprié et suivre leurs progrès.

B. Formation des Facilitateurs/Enseignants

- **Formation aux méthodes spécifiques de rattrapage :** Enseignement de la littératie et de la numératie de base, gestion de petits groupes, motivation des enfants.
- **Supervision et soutien réguliers :** Renforcement des capacités sur le terrain.

C. Environnement d'Apprentissage

- **Clubs d'apprentissage communautaires :** Espaces sûrs et accessibles dans les communautés, pas nécessairement des structures scolaires formelles.
- **Petits groupes d'apprentissage :** Favoriser une attention individualisée.
- **Matériel simple et réutilisable :** Ardoises, craies, cartons, bâtonnets, etc.

ANNEXE 9 : PLAN DE DISSÉMINATION DE LA SEFSU

Une dissémination spécifique de la stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence (SEFSU) est essentielle pour sa mise en œuvre efficace en RDC.

Objectif Général

Communiquer de manière stratégique, inclusive, coordonnée et accessible la vision, les objectifs, les priorités et les modalités de mise en œuvre de la stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence (SEFSU) à tous les acteurs impliqués du système de l'éducation et de la formation et au-delà en RDC.

Objectifs Spécifiques

- Faire connaître et comprendre la SEFSU pour s'assurer que les principes, les piliers et les actions clés de la stratégie sont clairement compris par toutes les parties prenantes, à tous les niveaux du système éducatif et de la formation, et les partenaires.
- Mobiliser l'adhésion et l'engagement pour susciter et encourager l'adhésion et la participation active du personnel de l'éducation et formation, des apprenants, des facilitateurs, du COPA, des autorités politico-administratives, de la société civile et autres partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie.
- Promouvoir les bonnes pratiques et les succès pour mettre en lumière les initiatives réussies et les leçons apprises dans le domaine de l'EFSU afin d'inspirer et encourager l'adoption des pratiques efficaces et efficientes.
- Renforcer la coordination, l'appropriation et la collaboration pour faciliter la communication et l'échange d'informations entre les différents acteurs impliqués dans le système de l'éducation et de la formation.
- Assurer la transparence et la redevabilité pour communiquer de manière ouverte sur les progrès réalisés, les défis rencontrés et les ressources mobilisées dans le cadre de la SEFSU.
- Mettre en place un système de communication en écriture Braille et l'utilisation de l'application Talkback pour les personnes aveugles et malvoyantes, ainsi que la langue des signes pour faciliter l'interaction entre les acteurs impliqués.
- Plaider et sensibiliser les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers, les bailleurs de fonds et la société civile sur l'importance de l'EFSU afin de mobiliser les ressources nécessaires.

Publics Cibles

- Acteurs Clés du Système d'Éducation et de Formation
 - * Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté
 - * Ministère de la Formation Professionnelle
 - * Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale
 - * Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
 - * Inspections à tous les niveaux.
 - * Directions provinciales, sous-divisions éducationnelles, antennes
 - * Chefs d'établissement, directeurs d'écoles et de centres de formation
 - * Enseignants, formateurs, éducateurs, professeurs, COPA, COGES et autres personnels de l'éducation et de la formation
 - * Syndicats d'enseignants, formateurs, éducateurs et professeurs
 - * Associations de parents d'élèves (ANAPECO)
 - * Organisations / gouvernements d'apprenants et d'étudiants

- Partenaires Techniques et Financiers
 - * Agences des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, UNHCR, PAM, PNUD, UNFPA, OMS, ONU Femmes, etc.)
 - * Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales et internationales
 - * Bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux
 - * Agence française de développement (AFD), Coopération Allemande, Ambassade de France, de Suède, ENABEL, UK, JICA, etc.
- Autorités Gouvernementales et Parlementaires
 - * Présidence, Primature, ministères sectoriels (Santé ; Plan et Budget ; Finance ; Défense ; Ministère de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières, Ministère du genre, famille et enfants, Ministère des droits humains, Ministère des PVH et APV, Ministère de la justice ; Ministère d'Urbanisme et Habitants, Ministère du développement rural, Ministère des infrastructures et travaux publics, Ministère des postes, télécommunication et numérique, Ministère de la jeunesse ; Ministère de la communication et médias ; etc.)
 - * Parlement (Assemblée Nationale et Sénat)
 - * Les assemblées provinciales
 - * Les gouvernements provinciaux
- Médias et Opinion Publique :
 - * Presse écrite, radio, télévision, médias en ligne
 - * Leaders d'opinion, influenceurs
 - * Société civile
 - * Communautés locales
 - * Secteur privé

Stratégies et canaux de Communication

1. Lancement Officiel et Événements de Sensibilisation

- * Cérémonie de lancement national : Présentation officielle de la stratégie par les autorités compétentes, avec la participation des partenaires.
- * Forums et ateliers nationaux, provinciaux et locaux : Dissémination de la stratégie et consultation des acteurs sur sa mise en œuvre.
- * Journées portes ouvertes dans les établissements : Présentation de la SEFSU aux gestionnaires des établissements d'enseignement et centres de formation, facilitateurs, techniciens en écriture braille (utilisation de l'application Talkback), techniciens en langues de signes et interprètes, apprenants, aux parents et à la communauté.

2. Production et Diffusion de Supports d'Information et de Sensibilisation

- * Documents de synthèse de la stratégie : Versions vulgarisées et adaptées aux différents publics, y compris le grand public (brochures, dépliants, infographies, etc.).
- * Supports audiovisuels : Vidéos explicatives, témoignages, spots radio et télévisés.
- * Affiches et banderoles : Diffusion dans les lieux stratégiques (établissements, centres de santé, administrations).
- * Contenus pour les réseaux sociaux : Messages clés, visuels attrayants, sessions de questions-réponses en direct.

3. Utilisation des Plateformes Numériques

- * Intégration d'informations sur les sites web des ministères de l'éducation / formations, des partenaires, sites de coordination humanitaire (Relief Web, INEE, etc.).

4. Mobilisation des Médias

- * Conférences de presse régulières : Information sur les progrès de la mise en œuvre de la stratégie.
- * Publi-reportages et interviews : Mise en lumière des initiatives et des témoignages.
- * Partenariats avec les radios communautaires : Diffusion de messages adaptés aux contextes locaux.
- * Utilisation des plateformes de médias sociaux des personnalités publiques et des influenceurs.

5. Communication Interpersonnelle et Communautaire

- * Réunions d'information et de sensibilisation dans les communautés : Implication des leaders communautaires et religieux.
- * Formation des acteurs impliqués dans le système d'éducation et de la formation : gestionnaires des établissements d'enseignement et des centres de formation, enseignants, formateurs, éducateurs, professeurs, leaders communautaires pour disséminer la SEFSU.

6. Renforcement de la Communication Interne au Système de l'Éducation et de la formation

- * Circulaires et notes de service claires et régulières à tous les niveaux de l'administration de l'éducation et de la formation.
- * Sessions spécifiques de formation et d'orientations pour les enseignants, les formateurs, les éducateurs, les professeurs et les gestionnaires d'établissements.
- * Création de forums d'échange entre les praticiens de l'EFSU.

7. Suivi et Évaluation de la Communication

- * Collecte de données sur la portée et l'impact des messages.
- * Enquêtes d'opinion auprès des publics cibles.
- * Analyse des retours d'information et ajustements de la stratégie de communication.
- * Rapports périodiques de dissémination

Messages Clés de la Stratégie EFSU (à adapter aux différents publics)

- Vision : D'ici 2029, le système d'éducation et de formation de la RDC est résilient et inclusif, capable de protéger et de garantir un apprentissage de qualité continu pour tous, même en situation d'urgence.
- Importance de l'EFSU : Souligner le rôle crucial de l'éducation et de la formation pour la protection, le bien-être psychosocial et la construction d'un avenir résilient.
- Principes fondamentaux : Protection et bien-être, Inclusion, Pertinence et adaptabilité, Participation et autonomisation, Coordination et collaboration.
- Priorités d'action : Continuité et accès à l'éducation et à la formation, protection et bien-être ; un enseignement et un apprentissage adaptés aux urgences ; planification et gouvernance.
- Appel à l'action : Encourager l'engagement et la participation de tous, en touchant l'information pertinente et les rôles clés selon l'audience, y compris le grand public.
- Impact attendu : Un accès équitable à l'éducation / formation inclusive, saine, sûre et protectrice ; offrant un enseignement / apprentissage adapté aux situations d'urgence ; grâce à un système résilient face aux crises, toujours fiable.

Structure de Coordination de la Communication

- Équipe de Communication EFSU Nationale : Au sein de la cellule de coordination de l'EFSU, responsable de la stratégie globale de communication, de la production des supports nationaux et de la

coordination avec les niveaux inférieurs.

- Points Focaux Communication EFSU Provinciaux et Locaux : Chargés d'adapter et de diffuser les messages au niveau local, en collaboration avec les autorités éducatives et les partenaires locaux.
- Réseau de Communicateurs EFSU : Mobilisation de volontaires (enseignants, formateurs, éducateurs, professeurs, apprenants, leaders, autorités locales, membres de la société civile) formés pour relayer l'information au sein de leurs communautés.

Facteurs de Succès

- Engagement et leadership des ministères en charge de l'éducation et de la formation.
- Coordination efficace et efficiente entre les différents acteurs et partenaires.
- Adaptation des messages et des canaux aux contextes locaux et aux spécificités culturelles.
- Utilisation de langues locales dans la communication.
- Implication active des communautés et des bénéficiaires.
- Suivi régulier et adaptation de la stratégie de communication en fonction des retours d'expérience.
- Allocation de ressources financières et humaines adéquates pour la mise en œuvre de la stratégie de communication.

En mettant en œuvre ce dispositif de communication adapté, la stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence en RDC aura plus de chances d'être comprise, adoptée et mise en œuvre efficacement, contribuant ainsi à renforcer la résilience du système de l'éducation et de la formation et à assurer un avenir meilleur pour les enfants, les jeunes et les adultes congolais, même en temps de crises.

ANNEXE 10 : MISE EN PLACE D'UN STOCK DE CONTINGENCE

Le prépositionnement de stocks de contingence est une étape importante de préparation aux situations d'urgence en éducation et formation. Les stocks prépositionnés permettent d'économiser du temps et de l'argent lors de la réponse en cas de situations d'urgence. Cette annexe donne des orientations générales du processus de mise en place et une liste non exhaustive des ressources communes et spécifiques selon les différentes situations d'urgence.

A) Processus

1. Identifier les risques pouvant perturber l'éducation et la formation, leurs impacts et la probabilité de chaque risque ; classez les risques par ordre de priorité en fonction de leur gravité et de leur probabilité d'occurrence.
2. Déterminer les besoins en stock de contingence pour les risques prioritaires ; établir les quantités de ressources nécessaires pour maintenir la continuité de l'éducation et de la formation en situation d'urgence.
3. Choisir des emplacements de stockage approprié, sûr, accessible et adapté aux types de biens stockés. Il est conseillé d'utiliser des conteneurs mobiles pour le stockage.
4. Mettre en place un système de gestion des stocks : procédures claires pour l'entrée, la sortie et le suivi des articles du stock de contingence.
5. Définir les conditions d'utilisation du stock de contingence, en précisant les situations dans lesquelles le stock de contingence peut être utilisé et les autoriser.
6. Communiquer le plan à toutes les parties prenantes, y compris l'objectif du stock de contingence et les procédures à suivre en cas de situations d'urgence.

B) Liste des matériels et équipements à stocker

Ces types de matériels et équipements ne sont pas exhaustifs. Chaque sous-secteur et chaque province fera une analyse des besoins approfondie pour compléter les listes et les établir des quantités nécessaires. Il est crucial que la composition du stock de contingence soit flexible et puisse être adaptée rapidement à l'évolution de la situation d'urgence et aux besoins spécifiques des populations touchées. Une coordination étroite avec les autres secteurs (santé, abri, EAH, protection, sécurité, volcanologie, etc.) est également essentielle pour une réponse efficace.

→ Éléments de base pour toutes les urgences

1. Matériel pédagogique d'urgence

- * Kits scolaires / formation de base (cahiers, stylos, crayons, gommes, règles, etc.).
- * Manuels scolaires simplifiés et adaptés au contexte d'urgence.
- * Matériel de lecture et d'écriture pour différents niveaux.
- * Matériel informatique et numérique pour les établissements d'enseignement / apprentissage
- * Matériel pour les activités psychosociales et récréatives (jeux, dessins, etc.).
- * Matériel pour l'éducation de la petite enfance.
- * Kits en écriture Braille et les documents en langue de signes

2. Matériel pour les enseignants et les animateurs

- * Guides pédagogiques d'urgence.
- * Matériels didactiques pour les enseignants, formateurs, éducateurs et professeurs
- * Kits de leçons radiophoniques
- * Matériel de formation pour les enseignants et les animateurs non spécialisés.
- * Registres de présence et d'évaluation simplifiés.
- * Tableaux noirs portables ou des feuilles de paperboard et marqueurs.

3. Abris temporaires et matériel d'apprentissage
 - * Matériels d'aménagement des espaces temporaires d'apprentissage.
 - * Nattes ou couvertures pour s'asseoir.
4. Matériel d'hygiène et de santé
 - * Savon, désinfectant pour les mains.
 - * Matériel pour la promotion de l'hygiène.
 - * Trousses de premiers secours de base.
5. Articles pour les besoins spécifiques
 - * Kits de dignité / gestion menstruelle pour les filles et les femmes
 - * Kits pour les enfants non accompagnés, PVH, APV ou séparés (vêtements, chaussures, couvertures, articles d'hygiène)
 - * Kits spécifiques pour les PVH et les APV (béquilles, tricycles, cannes pour les handicapés moteurs, cannes blanches pour les aveugles, lunettes pour les albinos, etc.)
6. Communication et information :
 - * Radios portables à énergie solaire ou à piles.
 - * Panneaux d'information et affiches avec des messages clés.

→ Éléments spécifiques par type de situation d'urgence

Type de situation d'urgence	Matériels, supports, équipements spécifiques
Conflits armés, conflits inter-communautaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Kits pour les enfants non accompagnés ou séparés (vêtements, couvertures, articles d'hygiène) ▪ Supports et matériels de sensibilisation / information sur les droits de l'enfant, la protection, l'inclusion, l'éducation à la paix, aux compétences de la vie courante. ▪ Matériel pour promouvoir la tolérance, la réconciliation et la coexistence pacifique ▪ Plans d'évacuation et informations sur les itinéraires sûrs
Inondations, vents violents glissements de terrain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Kits scolaires et manuels plastifiés ou dans des sacs étanches. Matériel d'écriture et de dessin résistant à l'eau. ▪ Kits d'hygiène spécifiques aux inondations (purification de l'eau, gestion des déchets) ▪ Supports d'information sur les risques de maladies hydriques. ▪ Moyens de transport comme canots rapides ▪ Gilets de sauvetage ▪ Plans d'évacuation et informations sur les itinéraires sûrs
Éruption volcanique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Masques de protection respiratoire ▪ Lunettes de protection contre des particules fines ▪ Supports d'information sur les risques volcaniques ▪ Matériel d'information sur les dangers des éruptions volcaniques et les mesures de sécurité. ▪ Plans d'évacuation et informations sur les itinéraires sûrs.
Crises sanitaires / épidémies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gel hydroalcoolique en quantité suffisante, thermomètres, matériel de nettoyage et de désinfection des espaces d'apprentissage ▪ Affiches et supports pour la sensibilisation aux mesures de prévention ▪ Supports pour l'apprentissage (leçons enregistrées, cahiers d'activités, etc.)
Mouvements massifs de la population	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel d'apprentissage des langues nationales ou d'enseignements

ANNEXE 11 : BUDGET ESTIMÉ VENTILÉ PAR MINISTÈRE (EN USD)

Désignation	MIN EDU-NC	MINASAHNS
Orientation stratégique 1 : Assurer la continuité de l'éducation et formation dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sensible au genre, sûr et protecteur dans les zones touchées par les situations d'urgence	241 215 732	9 759 900
Orientation stratégique 2 : Offrir un enseignement de qualité adapté aux situations d'urgence	12 000	36 000
Orientation stratégique 3 : Renforcer la planification, la coordination et la gouvernance de l'éducation et formation en situation d'urgence	147 600 500	6 475 000
Dissémination de la SEFSU	-	-
Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage	-	-
Totaux	388 828 232	16 270 900

ANNEXE 12 : CADRES JURIDIQUES ET STANDARDS

La RDC dispose d'un cadre légal, juridique et réglementaire qui, combinant les instruments internationaux, régionaux et nationaux, établit le droit à l'éducation et à la formation pour tous, y compris en situation d'urgence.

Cadre juridique et standards internationaux

Plusieurs instruments internationaux consacrent le droit à l'éducation / formation et fournissent des directives spécifiques pour sa protection et sa continuité en situation d'urgence :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) : Son article 26 stipule que toute personne a droit à l'éducation. Ce droit fondamental ne saurait être suspendu, même en période de crise.
- La Convention relative aux droits de l'enfant (1989) : L'article 28 reconnaît le droit de l'enfant à l'éducation et l'article 38 impose aux États parties de prendre toutes les mesures possibles pour assurer la protection et les soins dont les enfants victimes d'un conflit armé ont besoin. L'éducation est un élément crucial de cette protection.
- La Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (IVe Convention de Genève, 1949) et ses Protocoles additionnels (1977) : Bien que principalement axées sur la protection des civils, ces conventions soulignent l'importance de faciliter le fonctionnement normal des établissements consacrés à l'éducation des enfants, même en temps de conflit.
- Le Cadre d'Action de Dakar sur l'Éducation Pour Tous (2000) et l'Agenda 2030 pour le développement durable (2015) : Ces cadres mondiaux reconnaissent l'importance d'une éducation inclusive et équitable de qualité pour tous, y compris les populations affectées par les urgences.
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) - L'ODD 4 met spécifiquement l'accent sur l'accès à une éducation de qualité et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. L'ODD 5 vise à garantir aux femmes et aux hommes l'égalité des droits, des chances et de traitement dans tous les domaines de la vie ; et à autonomiser toutes les femmes et les filles par la fourniture des ressources et des opportunités dont elles ont besoin pour réaliser pleinement leur potentiel.
- Les Principes directeurs relatifs au déplacement interne (2004) : Ces principes reconnaissent le droit des personnes déplacées interne à l'éducation et soulignent la respons-

MIN FP	MIN ESU	MIN PVH-APV	Aspects Transversaux	Totaux
88 303 960	73 305 050	121 225 200	18 883 050	552 692 892
189 000	1 663 350	56 279 410	15 950 740	74 130 500
7 525 000	-	-	21 855 840	183 456 340
-	-	-	378 340	378 340
-	-	-	13 540 000	13 540 000
96 017 960	74 968 400	177 504 610	70 607 970	824 198 072

abilité des autorités nationales de garantir cet accès.

- La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés : l'article 22 garantit aux enfants réfugiés un accès égal à l'enseignement primaire par rapport aux nationaux et un traitement aussi favorable que possible, et au minimum égal à celui des autres étrangers, pour les autres niveaux d'enseignement. En plus, la RDC s'est engagée lors du Forum Mondial sur les Réfugiés, tenu à Genève en décembre 2023, à assurer l'inclusion systématique des réfugiés dans les politiques et programmes d'offres et de prestation des services, conformément à l'esprit du Pacte Mondial sur les Réfugiés.
- Agenda jeunesse paix et sécurité ; femmes paix et sécurité du Conseil de sécurité des Nations Unies qui parle à son deuxième pilier sur la protection des droits des jeunes et femmes incluant ceux liés à l'éducation et formation.
- Les Normes Minimales du Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE) constituent un outil essentiel pour garantir que les populations affectées par les crises puissent bénéficier d'une éducation de qualité, sûre, pertinente et équitable, contribuant ainsi à leur bien-être, dignité et à leur capacité de reconstruire leurs vies.
- La stratégie du Cluster Éducation Mondial développée pour coordonner l'action en matière d'éducation en situation d'urgence. Cette stratégie, qui s'étend de 2022 à 2025, vise à renforcer la préparation et la réponse coordonnées en matière d'éducation dans les contextes de crise.
- La Déclaration sur la sécurité dans les écoles, signée à Oslo en mai 2015 ; un engagement politique pour protéger les élèves, les enseignants, les établissements scolaires et les universités pendant les conflits armés ; qui vise à éviter l'utilisation des écoles à des fins militaires, à permettre la poursuite de l'enseignement en temps de guerre et à assurer des mesures de protection.
- Statut de Rome de la cour pénale internationale- son article 8 criminalise un certain nombre d'actes commis en période de conflit armé, y compris les attaques intentionnelles dirigées contre des biens civils, dont les bâtiments consacrés à l'éducation, à moins qu'ils ne soient utilisés à des fins militaires. De plus, le fait de priver intentionnellement une population civile de ses moyens de survie, y compris l'accès à l'éducation, dans le cadre d'un conflit armé, pourrait également être considéré comme un crime de guerre.

Cadre juridique et standards au niveau régional et sous-régional

La République Démocratique du Congo (RDC) est signataire de plusieurs instruments régionaux qui concernent l'éducation des enfants et la formation des jeunes et des adultes en Afrique. Ces instruments sont élaborés dans le cadre des organisations régionales et internationales telles que l'Union africaine (UA), l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) avant sa transformation en UA, ainsi que la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

- La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) : Adoptée par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 1990 et entrée en vigueur en 1999. Cet instrument garantit les droits des enfants africains, y compris leur droit à l'éducation et à la formation, ainsi que la protection contre toutes formes de violence, d'exploitation et de maltraitance. Il met l'accent sur l'amélioration de l'éducation des enfants et de la jeunesse, particulièrement dans le contexte des défis sociaux et économiques.
- La Charte africaine de la jeunesse Adoptée en 2006 par l'Union africaine : Cette charte vise à promouvoir la participation des jeunes au développement social, économique et culturel de leurs pays. Il souligne l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle des jeunes, notamment pour leur permettre de s'intégrer efficacement dans la société et d'acquérir des compétences pratiques et théoriques.
- L'Agenda 2063 de l'Union africaine : Adopté en 2015, cet agenda est un plan stratégique à long terme pour le développement de l'Afrique. Il met un accent particulier sur l'éducation et la formation des jeunes, avec des objectifs spécifiques pour améliorer l'accès à l'éducation de qualité, promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle, et renforcer les compétences des jeunes et des adultes. La RDC est signataire de cet agenda, ce qui en fait un cadre essentiel pour le développement de l'éducation.
- Le Plan d'action de la CEEAC pour l'éducation : Dans le cadre de la CEEAC, qui inclut la RDC, des plans d'action régionaux ont été élaborés pour promouvoir l'éducation et la formation. Ce plan vise à renforcer la coopération entre les pays membres, à améliorer l'accès à l'éducation, et à promouvoir l'éducation des jeunes et des adultes à travers des programmes transfrontaliers et régionaux.
- Le Cadre continental de suivi et d'évaluation de l'éducation en Afrique : La RDC est également partie prenante de cette initiative qui vise à suivre les progrès en matière d'éducation en Afrique. Il est basé sur les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et les Objectifs de développement durable (ODD), particulièrement l'ODD 4 qui concerne l'éducation
- L'engagement des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'éducation de qualité et la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents (version du 05 avril 2023).
- La Stratégie Continentale de l'Éducation CESA 16-25 fournit un cadre général qui reconnaît l'importance de l'éducation pour la paix, la résilience et le développement. Ses principes d'accès, d'équité, de qualité, de pertinence et de partenariat sont fondamentaux pour la conception et la mise en œuvre de réponses éducatives efficaces en contexte d'urgence. La stratégie appelle implicitement à des systèmes éducatifs africains plus robustes et adaptatifs, capables de maintenir l'apprentissage et de protéger les apprenants même dans les circonstances les plus difficiles.
- La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant de 1992 : l'article 11 accorde une importance capitale à l'éducation, la considérant comme un droit fondamental de chaque enfant. Elle détaille les objectifs que doit poursuivre l'éducation et énonce les obligations spécifiques des États parties pour garantir l'accès à une éducation de qualité, gratuite au niveau primaire et progressivement gratuite aux niveaux secondaires et supérieurs, tout en tenant compte des besoins spécifiques de certains groupes d'enfants.

Cadre juridique et standards au niveau national

Le cadre légal national de la RDC comprend plusieurs textes qui, directement ou indirectement, encadrent l'éducation et la formation, y compris en situation d'urgence :

- La Constitution de la République Démocratique du Congo (2006, révisée en 2011) : L'article 43 consacre le droit à l'éducation et à la formation professionnelle. L'article 53 stipule que l'État a le devoir de protéger la jeunesse contre toute forme de délaissement, d'exploitation et de violence, ce qui est particulièrement pertinent en situation d'urgence où les enfants sont plus vulnérables.
- La Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national : Cette loi fondamentale régit l'organisation et le fonctionnement du système éducatif congolais. Bien qu'elle ne traite pas spécifiquement des situations d'urgence, elle établit les principes généraux de l'accès à l'éducation et de la qualité de l'enseignement qui doivent être maintenus, voire renforcés, en période de crise.
- Les lois et règlements sectoriels : Divers arrêtés ministériels et circulaires complètent ce cadre légal en définissant les modalités de fonctionnement des établissements d'apprentissage, les curricula, la formation des enseignants, etc. ; par exemple l'Arrêté interministériel N° MINEPS-INC/CABMIN/0081/2016, N°MINESU/CABMIN/181/2016, N° MINETP/CABMIN/0098/2016, N°MASAHSN/CABMIN/002/2016 du 03/05/2016 portant création d'une commission nationale d'éducation pour la paix. En situation d'urgence, des mesures spécifiques doivent être adoptées par les Ministères en charge de l'éducation et de la formation pour adapter le système aux besoins des populations affectées.
- La Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant : Cette loi renforce la protection des droits de l'enfant, y compris son droit à l'éducation, et prévoit des mesures spécifiques pour les enfants en situation de vulnérabilité, ce qui inclut ceux affectés par les urgences.
- Les politiques et stratégies nationales : La RDC a élaboré des politiques et stratégies sectorielles dans le domaine de l'éducation et de la formation. Par exemple, la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF) 2016-2025 à son chapitre 5.1.7 reconnaît comme priorité l'élaboration d'une stratégie de l'éducation et de la formation en situation d'urgence pour mieux prévenir et gérer les urgences en éducation auxquelles le pays fait face.
- Plan Intérimaire de l'Éducation (PIE) 2012-2014 : il sert de cadre temporaire pour garantir la continuité éducative.
- La loi n° 021/2002 du 16 octobre 2002 portant sur le statut des réfugiés en RDC : l'article 32 indique que la République Démocratique du Congo accordera à tout réfugié reconnu le même traitement qu'aux nationaux en ce concerne l'exercice d'une activité professionnelle, l'assistance sociale, l'accès aux soins médicaux et à l'enseignement ainsi que la liberté de mouvement sous réserve des restrictions administratives applicables aux étrangers séjournant en République Démocratique du Congo. En ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur et universitaire, les frais d'inscription et les œuvres universitaires, pour les réfugiés reconnus par la République Démocratique du Congo sont les mêmes que pour les nationaux.
- Le Plan Quinquennal du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté dans sa vision indique que : D'ici 2029, l'éducation en RDC sera reconnue pour sa capacité à offrir un enseignement de qualité accessible à tous, à promouvoir l'égalité des chances, et à former des citoyens compétents, éthiques et engagés, capables de contribuer activement au développement durable du pays et à son rayonnement international.

Outre ces instruments nationaux, les instruments sous-régionaux, régionaux et internationaux précités fixent des normes et des principes que la RDC, en sa qualité d'État partie à la majorité de ces conventions, est tenue de respecter et d'intégrer dans son ordre juridique interne.



MINISTRE
DE L'EDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETE